

Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2024



PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL  
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 95 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 15 décembre 2023, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2024.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

vu le préavis no 05/2025 de la Municipalité du 28 avril 2025 ;

où le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

**d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

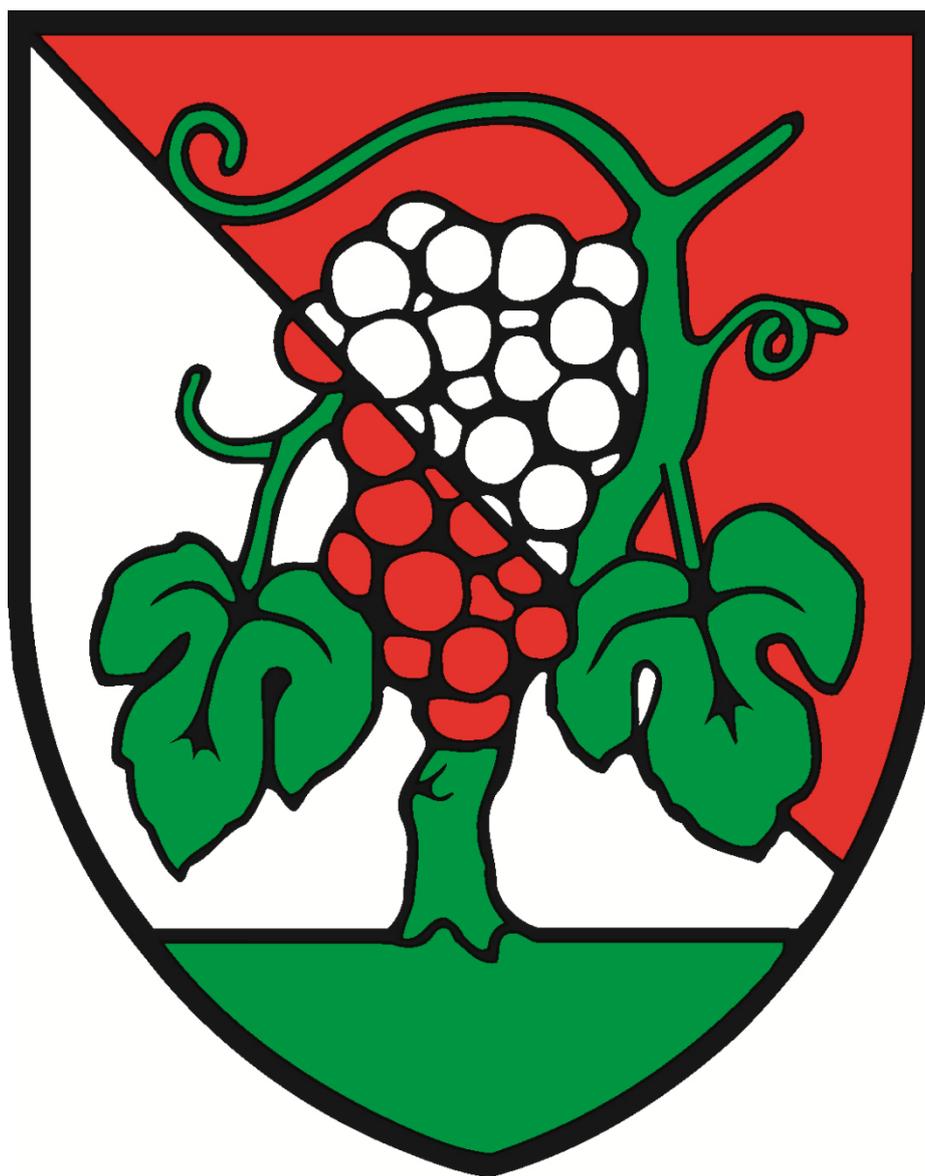
Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

# Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>AUTORITES</b> .....   | <b>5</b>   |
| CONSEIL COMMUNAL .....   | 6          |
| MUNICIPALITE .....   | 16         |
| <b>ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES</b> .....      | <b>21</b>  |
| GREFFE MUNICIPAL .....   | 22         |
| RECEPTION – ACCUEIL .....  | 25         |
| FINANCES .....   | 26         |
| RESSOURCES HUMAINES .....  | 28         |
| OFFICE DE LA POPULATION .....  | 32         |
| AFFAIRES SOCIALES .....  | 34         |
| <b>ECOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT</b> .....                 | <b>35</b>  |
| ECOLES .....   | 36         |
| ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE .....  | 38         |
| TOURISME .....   | 39         |
| CULTURE .....  | 40         |
| ASSAINISSEMENT .....   | 41         |
| <b>URBANISME, ENERGIE, DURABILITE, ET POLICE DES CONSTRUCTIONS</b> ..... | <b>47</b>  |
| SERVICE URBANISME ET DURABILITE .....                                    | 48         |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....  | 48         |
| TABLEAU SYNOPTIQUE, MARS 2023 – GUIDE SOLAIRE, ISOS, TABLEAU .....       | 57         |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS .....   | 58         |
| COMMUNICATION .....  | 61         |
| <b>SECURITE, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES</b> .....            | <b>62</b>  |
| SÉCURITÉ .....   | 63         |
| SPORTS .....   | 73         |
| MANIFESTATIONS .....   | 74         |
| SOCIETES LOCALES .....   | 75         |
| RIVES, PLAGES ET COURS D'EAU .....                                       | 76         |
| <b>DOMAINES ET VOIRIE</b> .....  | <b>81</b>  |
| DOMAINES VITICOLES .....   | 82         |
| FORETS .....   | 86         |
| VOIRIE, ESPACES VERTS ET CIMETIERES .....                                | 89         |
| <b>PATRIMOINE BATI, BIBLIOTHEQUE, PAROISSES ET CULTES</b> .....          | <b>94</b>  |
| REALISATION DU PLATEAU DE LA GARE .....                                  | 95         |
| BÂTIMENTS ET LOCATION .....  | 97         |
| PAROISSES ET CULTES .....  | 105        |
| <b>INFRASTRUCTURES ET MOBILITE</b> .....                                 | <b>106</b> |
| TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES .....   | 107        |
| RESEAU D'EAU POTABLE .....   | 116        |
| ÉCLAIRAGE PUBLIC .....   | 122        |
| MOBILITE .....   | 123        |
| INFORMATIQUE ET INTERNET .....   | 125        |

# AUTORITÉS



# Conseil communal

Législature 2021-2026

## Bureau du Conseil et bureau électoral

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

|    |                         |                                 |                               |
|----|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| 1. | <b>Mme Daniela Nagy</b> | <b>Présidente</b>               | <b>Vert-e-s et Ouvert-e-s</b> |
| 2. | M. Loïc Desfayes        | 1 <sup>er</sup> vice-Président  | Vert'Libéraux                 |
| 3. | M. Laurent Berthet      | 2 <sup>ème</sup> vice-Président | PLR-ICD                       |
| 4. | M. Léon Denisart        | Scrutateur                      | PSIG                          |
| 5. | Mme Elodie Parisod      | Scrutatrice                     | PLR-ICD                       |
| 6. | Mme Aurélie Badoux      | Scrutatrice suppléante          | BEL Action                    |
| 7. | Mme Eliane Potterat     | Scrutatrice suppléante          | BEL Action                    |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz | Secrétaire                      |                               |

### Du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025

|    |                             |                                 |                        |
|----|-----------------------------|---------------------------------|------------------------|
| 1. | <b>M. Loïc Desfayes</b>     | <b>Président</b>                | <b>Vert'Libéraux</b>   |
| 2. | M. Laurent Berthet          | 1 <sup>er</sup> vice-Président  | PLR-ICD                |
| 3. | M. Léon Denisart            | 2 <sup>ème</sup> vice-Président | PSIG                   |
| 4. | Mme Elodie Parisod          | Scrutatrice                     | PLR-ICD                |
| 5. | Mme Nathalie Pfeiffer       | Scrutatrice                     | BEL Action             |
| 6. | Mme Delphine Blailé-Riccard | Scrutatrice suppléante          | BEL Action             |
| 7. | Mme Eliane Pillevuit Jarne  | Scrutatrice suppléante          | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz     | Secrétaire                      |                        |
|    | M. Jérémy Berthet           | Secrétaire suppléant            | PLR-ICD                |

# Conseil communal

## **PLR-ICD (20 sièges)**

- |                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| 1. BAEHLER Raoul          | 11. GROSS Florence   |
| 2. BERTHET Laurent        | 12. JOLY Aurélia     |
| 3. BERTHET Jérémy         | 13. JOLY Jacques     |
| 4. CURRAT Anna-Christina  | 14. LEDEREY François |
| 5. CURRAT Christian       | 15. MASSY Stéphane   |
| 6. DUBOUX Charles-Henri   | 16. PARISOD Elodie   |
| 7. FONTANNAZ Pierre-André | 17. POTIN Jane       |
| 8. GAUDIN Vivian          | 18. RUFİ Bernard     |
| 9. GFELLER Lionel         | 19. SCHOPFER Marlyse |
| 10. GRIFFARD Elodie       | 20. VELUZ Olivier    |

## **BEL Action (15 sièges)**

- |                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| 1. BADOUX Aurélie          | 9. NOVERRAZ Johanne   |
| 2. BLAILE-RICCARD Delphine | 10. PFEIFFER Nathalie |
| 3. CARDINAUX Mathieu       | 11. PITTET François   |
| 4. DUBOUX Blaise           | 12. POTTERAT Eliane   |
| 5. ELLIS Thomas            | 13. POTTERAT Nicolas  |
| 6. HILL Valérie            | 14. VIONNET Pascal    |
| 7. HOPE WEBER Sébastien    | 15. WEBER Mélanie     |
| 8. HUMBERT Patrice         |                       |

## **Vert-e-s et Ouvert-e-s (11 sièges)**

- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| 1. BAEHLER BECH Anne   | 7. INDERMÜHLE Izia         |
| 2. DANA Gilles         | 8. KAZEMI Yves             |
| 3. DEVANTHERY Matthieu | 9. NAGY Daniela            |
| 4. GERIG Annigna       | 10. NOËL Mathias           |
| 5. GILLABERT Gaël      | 11. PILLEVUIT JARNE Eliane |
| 6. GYGAX Jérôme        |                            |

## **PSIG (9 sièges)**

- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| 1. ARBEL Anouk      | 6. DENISART Léon      |
| 2. BLANC Nicolas    | 7. JANEIRO Margarida  |
| 3. CUENOUD Jonas    | 8. LAVANCHY Christine |
| 4. DA SILVA Candida | 9. OSTORERO Chantal   |
| 5. DEBRAINE Basile  |                       |

## **Vert'Libéraux (5 sièges)**

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1. BEGUELIN Laurent | 4. LAMBELET Margaux |
| 2. BRAND Thérèse    | 5. SILVERSTEIN Mark |
| 3. DESFAYES Loïc    |                     |

# Commissions permanentes - Associations

## Commission des finances

|    |           |                         |                  |                        |
|----|-----------|-------------------------|------------------|------------------------|
| 1. | <b>M.</b> | <b>Christian Currat</b> | <b>Président</b> | <b>PLR-ICD</b>         |
| 2. | Mme       | Anne Baehler Bech       | membre           | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 3. | Mme       | Chantal Ostorero        | membre           | PSIG                   |
| 4. | M.        | Nicolas Potterat        | membre           | BEL Action             |
| 5. | M.        | Olivier Veluz           | membre           | PLR-ICD                |

## Commission de gestion

|    |           |                        |                  |                        |
|----|-----------|------------------------|------------------|------------------------|
| 1. | <b>M.</b> | <b>François Pittet</b> | <b>Président</b> | <b>BEL Action</b>      |
| 2. | M.        | Jérémy Berthet         | membre           | PLR-ICD                |
| 3. | M.        | Gilles Dana            | membre           | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 4. | M.        | Lionel Gfeller         | membre           | PLR-ICD                |
| 5. | M.        | Sébastien Hope Weber   | membre           | BEL Action             |
| 6. | Mme       | Margarida Janeiro      | membre           | PSIG                   |
| 7. | Mme       | Margaux Lambelet       | membre           | Vert'Libéraux          |

## Commission de recours en matière d'impôts

|    |     |                   |        |                        |
|----|-----|-------------------|--------|------------------------|
| 1. | Mme | Anne Baehler Bech | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 2. | M.  | Léon Denisart     | membre | PSIG                   |
| 3. | Mme | Johanne Noverraz  | membre | BEL Action             |
| 4. | Mme | Jane Potin        | membre | PLR-ICD                |
| 5. | M.  | Mark Silverstein  | membre | Vert'Libéraux          |

## Association Police Lavaux - APOL

|    |     |                   |        |                        |
|----|-----|-------------------|--------|------------------------|
| 1. | M.  | Laurent Béguelin  | membre | Vert'Libéraux          |
| 2. | M.  | Basile Debraine   | membre | PSIG                   |
| 3. | M.  | Thomas Ellis      | membre | BEL Action             |
| 4. | Mme | Florence Gross    | membre | PLR-ICD                |
| 5. | M.  | Yves Kazemi       | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 6. | M.  | François Lederrey | membre | PLR-ICD                |

## Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

|    |    |                  |        |                        |
|----|----|------------------|--------|------------------------|
| 1. | M. | Laurent Béguelin | membre | Vert'Libéraux          |
| 2. | M. | Jonas Cuénoud    | membre | PSIG                   |
| 3. | M. | Patrice Humbert  | membre | BEL Action             |
| 4. | M. | Jacques Joly     | membre | PLR-ICD                |
| 5. | M. | Mathias Noël     | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

## Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

|     |     |                         |                      |                        |
|-----|-----|-------------------------|----------------------|------------------------|
| 1.  | M.  | <b>Raoul Baehler</b>    | <b>Président</b>     | <b>PLR-ICD</b>         |
| 2.  | Mme | Delphine Blailé-Riccard | membre               | BEL Action             |
| 3.  | Mme | Thérèse Brand           | membre               | Vert'Libéraux          |
| 4.  | Mme | Candida da Silva        | membre               | PSIG                   |
| 5.  | Mme | Izia Indermühle         | membre               | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 6.  | Mme | Aurélia Joly            | membre               | PLR-ICD                |
| 7.  | M.  | Stéphane Massy          | membre               | PLR-ICD                |
| 8.  | Mme | Elodie Parisod          | membre               | PLR-ICD                |
| 9.  | Mme | Eliane Pillevuit Jarne  | membre               | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 10. | Mme | Eliane Potterat         | membre               | BEL Action             |
| 11. | Mme | Mélanie Weber           | membre               | BEL Action             |
| 12. | Mme | Anouk Arbel             | membre<br>suppléante | PSIG                   |
| 13. | M.  | Gaël Gillabert          | membre<br>suppléant  | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

## ORPC - Organisation de protection civile

|    |    |                      |         |         |
|----|----|----------------------|---------|---------|
| 1. | M. | Charles-Henri Duboux | délégué | PLR-ICD |
|----|----|----------------------|---------|---------|

## Séances

Mme Daniela Nagy a dirigé 3 séances ordinaires et M. Loïc Desfayes 2 séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

### 1ère séance - 5 février 2024

#### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **01/2024** - Rue de la Gare à Cully - Remplacement d'une conduite d'eau sous pression et d'un collecteur d'eaux usées
- **02/2024** - Travaux d'aménagement de la place d'Armes, Cully - Secteur Est

### 2ème séance - 6 mai 2024

#### Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **Rapport-Préavis 03/2024** - Réponse au postulat de Mme C. Lavanchy et consorts « Corriger les défauts de jeunesse de la nouvelle taxe déchets verts »  
**Le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité et il est classé.**

- **Rapport-Préavis 04/2024** - Réponse à la motion du groupe PLR-ICD « Pour une mobilité multimodale cohérente et planifiée assurant la sécurité des usagers à Bourg-en-Lavaux »  
**Le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité et elle est classée.**
- **Rapport-Préavis 05/2024** - Réponse à la motion de la Cogest et de la Cofin « Bilan organisationnel et fonctionnel tiré par la Municipalité 12 ans après la fusion – Quel enseignement pour la législature à venir ? 5 ou 7 Municipaux ? »  
**Le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité, la motion est classée, et il a décidé de fixer le nombre de membres de la Municipalité à 5 pour la législature 2026-2031 selon l'art. 47 de la Loi sur les communes.**
- **06/2024** - Plans de mobilité scolaire et seniors

#### Interpellation

Commission de gestion « Location du rez-de-chaussée de la Maison jaune à Cully »

**Elle est transmise à la Municipalité qui y répondra à la prochaine séance du Conseil, soit le 17 juin 2024. (Communication 01/2024-Réponse).**

### **3ème séance - 17 juin 2024**

#### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **07/2024** - Comptes 2023
- **08/2024** - Rapport de gestion 2023
- **09/2024** - Demande de crédit d'étude pour la rénovation de l'immeuble ECA 120 dit le Carrousel à Cully
- **10/2024** - Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires

### **4ème séance - 7 octobre 2024**

#### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **11/2024** - Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles - Immeuble place du Village 7 à Grandvaux - Grande salle et café-restaurant « Tout un Monde » - Réseau d'assainissement - Bâtiment sis parcelle 4109, réfection complète des canalisations
- **12/2024** - Arrêté d'imposition pour les années 2025 et 2026

## 5ème séance - 6 décembre 2024

### Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **13/2024** - Budget 2025 (**amendé**)
- **14/2024** - Auberge du Raisin, Cully - Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'assainissement de la façade ouest, y compris le traitement des vestiaires, du lounge/salon et des deux terrasses et pour la création de deux nouvelles chambres (**amendé**)
- **Rapport-Préavis 15/2024** - Réponse au postulat de Mme A. Baehler Bech et consorts « Pour un projet pilote pour la culture de vignes communales sans produits de synthèse »  
**Le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité et il est classé.**
- **16/2024** - Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré (**amendé**)
- **17/2024** - Nouveau règlement communal sur les places d'amarrages et d'entreposage à terre des bateaux (**amendé**)
- **18/2024** - Règlement concernant le service des taxis

### Interpellation

Groupe PSIG et consorts « Devenir un dortoir-vitrine à touristes ? - La fermeture de la poste comme symptôme de l'érosion des services dans nos bourgs - Quelles stratégies ? »

**Suite à une résolution de M. Y. Kazemi acceptée par le Conseil, l'interpellation est prise en considération et est renvoyée à la Municipalité qui y répondra.**

# Votations - Résultats

## Scrutin du 3 mars 2024

### Fédéral

#### 01 Objet : Initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS

Initiative populaire du 28 mai 2021 "Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS)"

Taux de participation : 67.95%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 2'391 |
|            | Blancs   | 23    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 2'368 |

| Suffrages |       |        |
|-----------|-------|--------|
| Oui       | 1'640 | 69.26% |
| Non       | 728   | 30.74% |

**Statut : accepté**

#### 02 Objet : Initiative sur les rentes

Initiative populaire du 16 juillet 2021 "Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)"

Taux de participation : 67.95%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 2'391 |
|            | Blancs   | 25    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 2'366 |

| Suffrages |       |        |
|-----------|-------|--------|
| Oui       | 424   | 17.92% |
| Non       | 1'942 | 82.08% |

**Statut : refusé**

## Scrutin du 9 juin 2024

### Fédéral

#### 01 Objet : Initiative d'allègement des primes

Initiative populaire "Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)"

Taux de participation : 53.46%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 1'886 |
|            | Blancs   | 35    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 1'851 |

| Suffrages |       |        |
|-----------|-------|--------|
| Oui       | 1'044 | 56.40% |
| Non       | 807   | 43.60% |

**Statut : accepté**

## 02 Objet : Initiative pour un frein aux coûts

Initiative populaire "Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)"

Taux de participation : 53.46%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 1'886 |
|            | Blancs   | 43    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 1'843 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 423          | 22.95%        |
| <b>Non</b> | <b>1'420</b> | <b>77.05%</b> |

**Statut : refusé**

## 03 Objet : Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »

Taux de participation : 53.46%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 1'886 |
|            | Blancs   | 27    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 1'859 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 343          | 18.45%        |
| <b>Non</b> | <b>1'516</b> | <b>81.55%</b> |

**Statut : refusé**

## 04 Objet : Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

Taux de participation : 53.46%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 1'886 |
|            | Blancs   | 39    |
|            | Nuls     | 1     |
|            | Valables | 1'846 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| <b>Oui</b> | <b>1'447</b> | <b>78.39%</b> |
| Non        | 399          | 21.61%        |

**Statut : accepté**

## Scrutin du 22 septembre 2024

### Fédéral

## 01 Objet : Initiative biodiversité

Initiative populaire du 8 septembre 2020 "Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)"

Taux de participation : 54.38%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 1'929 |
|            | Blancs   | 33    |
|            | Nuls     | 1     |
|            | Valables | 1'895 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 773          | 40.79%        |
| <b>Non</b> | <b>1'122</b> | <b>59.21%</b> |

**Statut : refusé**

## 02 Objet : Réforme de la prévoyance professionnelle

Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)

Taux de participation : 54.38%

|           |          |       |
|-----------|----------|-------|
| BULLETINS | Rentrés  | 1'929 |
|           | Blancs   | 51    |
|           | Nuls     | 2     |
|           | Valables | 1'876 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 582          | 31.02%        |
| <b>Non</b> | <b>1'294</b> | <b>68.98%</b> |

**Statut : refusé**

## Scrutin du 24 novembre 2024

### Fédéral

## 01 Objet : Aménagement des routes nationales

Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales

Taux de participation : 56.87%

|           |          |       |
|-----------|----------|-------|
| BULLETINS | Rentrés  | 2'011 |
|           | Blancs   | 36    |
|           | Nuls     | 0     |
|           | Valables | 1'975 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 821          | 41.57%        |
| <b>Non</b> | <b>1'154</b> | <b>58.43%</b> |

**Statut : refusé**

## 02 Objet : Droit du bail - Sous-location

Modification du 29 septembre du code des obligations (droit du bail : sous-location)

Taux de participation : 56.87%

|           |          |       |
|-----------|----------|-------|
| BULLETINS | Rentrés  | 2'001 |
|           | Blancs   | 32    |
|           | Nuls     | 0     |
|           | Valables | 1'979 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 973          | 49.17%        |
| <b>Non</b> | <b>1'006</b> | <b>50.83%</b> |

**Statut : refusé**

## 03 Objet : Droit du bail - Résiliation pour besoin propre

Modification du 29 septembre du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propres)

Taux de participation : 56.87%

|           |          |       |
|-----------|----------|-------|
| BULLETINS | Rentrés  | 2'011 |
|           | Blancs   | 41    |
|           | Nuls     | 0     |
|           | Valables | 1'970 |

| Suffrages  |            |               |
|------------|------------|---------------|
| <b>Oui</b> | <b>994</b> | <b>50.46%</b> |
| Non        | 976        | 49.54%        |

**Statut : accepté**

#### 04 Objet : Financement des prestations de santé

Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)  
(financement uniforme des prestations)

Taux de participation : 56.87%

|            |          |       |
|------------|----------|-------|
| BULLETTINS | Rentrés  | 2'011 |
|            | Blancs   | 76    |
|            | Nuls     | 0     |
|            | Valables | 1'935 |

| Suffrages  |              |               |
|------------|--------------|---------------|
| Oui        | 860          | 44.44%        |
| <b>Non</b> | <b>1'075</b> | <b>55.56%</b> |

**Statut : refusé**

# Municipalité

(législature 2021 - 2026)

## Composition et organisation

(Photos copyright : Gaia Baur)



### **Administration générale, finances et affaires sociales**

**M. Jean-Pierre Haenni, Syndic**

(suppléant : M. Raymond Bech)

---

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Greffe municipal        | Affaires sociales et santé |
| Finances                | Archives                   |
| Ressources humaines     | Représentations            |
| Office de la population |                            |



### **Ecoles, tourisme, culture et assainissement**

**M. Raymond Bech, Municipal**

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

---

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Ecoles                      | Culture    |
| Accueil pré et parascolaire | Déchets    |
| Tourisme                    | Eaux usées |
| Lavaux Unesco               |            |



### **Urbanisme, énergie, durabilité et police des constructions**

**M. Jean-Yves Cavin, Municipal**

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz)

---

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| Urbanisme                | Durabilité    |
| Police des constructions | Communication |
| Energie                  |               |



---

## Sécurité, sports, manifestations, ports et rives

### M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléant : M. Jean-René Gaillard)

---

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| Police             | Manifestations           |
| Police du commerce | Sociétés locales         |
| Protection civile  | Promotion économique     |
| Défense incendie   | Plages, ports et radiers |
| Sports             |                          |



## Domaines et voirie

### M. Jean-René Gaillard, Municipal

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

---

|                                 |                         |
|---------------------------------|-------------------------|
| Domaines viticoles et agricoles | Forêts                  |
| Caves                           | Voirie                  |
| Améliorations foncières         | Entretien espaces Verts |
|                                 | Cimetières              |



## Patrimoine bâti

### Mme Evelyne Marendaz, Municipale

(suppléant : M. Jean-Yves Cavin)

---

|   |                    |
|---|--------------------|
| Dossier spécifique : réalisation plateau de la Gare | Location de salles |
| Bâtiments   | Conciergerie       |
| Gérançes  | Bibliothèque       |
|   | Paroisses          |



## Infrastructures et mobilité

### M. Jean Christophe Schwaab, Vice-syndic

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

---

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Travaux          | Mobilité et transports   |
| Eclairage public | Informatique et internet |
| Eau potable      |                          |

# Séances

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires, la première le 15 janvier et la dernière le 16 décembre, dont une séance extramuros à Mont-sur-Rolle le 2 septembre. Elle a siégé pour une séance extraordinaire afin de traiter exclusivement des PACom et PDCom le 19 décembre.

La Municipalité se réunit le lundi matin, à la salle de Municipalité, au 1<sup>er</sup> étage de la Maison Jaune. Outre les dix-huit préavis (cf. chapitre Conseil communal) soumis au Conseil communal, cinq communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient de la réponse à l'interpellation de la Commission de gestion sur la location du rez-de-chaussée de la Maison Jaune, de l'état des lieux dressé au mois d'août sur le Plan énergie et climat communal, du programme de rénovation et entretien des bâtiments propriétés de la commune (état 2024), du Plan des investissements 2025 et de la réponse à la pétition « Stop à la taxe-vignette spéciale injuste sur les déchets verts ».

## Réponse aux vœux et observations relevés par la Commission de gestion sur l'exercice 2023

### **Vœu V/2023.1**

Actuellement, certaines places de parc sur le domaine public sont gérées de manière irrégulière de par l'historique de leur mise en place. La CG demande que la Municipalité mette à niveau les règles d'utilisation et de mise à disposition de ces différentes places.

#### *Réponse de la Municipalité*

Le recensement des places de stationnement sur le domaine public louées à des tiers ou occupées de manière irrégulière se poursuit. Ce travail chronophage nécessite des ressources en personnel devant se rendre sur place. Certaines situations seront régularisées dans le cadre de dossiers spécifiques. Ainsi les places de parc situées à Riex et Epesses seront traitées par les projets de modération de trafic des deux villages et par la mise en œuvre du plan de mobilité.

### **Vœu V/2023.2**

Les baux des deux auberges arrivent à échéance prochainement. Les montants nécessaires à investir dans des établissements hôteliers et/ou de restauration sont souvent élevés et peuvent être liés au lieu et/ou au restaurateur. La CG souhaite que la Municipalité mette en place un plan d'investissement lié aux deux auberges communales pour garantir la qualité des lieux et des outils de travail pour les locataires.

#### *Réponse de la Municipalité*

En début d'année 2025, deux opérations ont été réalisées dans le but de disposer à terme d'un diagnostic complet des deux édifices abritant les auberges communales.

### *Auberge du Raisin*

Suite à la décision du Conseil communal de décembre 2024 (préavis 14/2024), un diagnostic du bâtiment a été organisé. Une équipe du bureau CCHE l'investit le 20 mars toute la journée et rendra un rapport avec leurs observations et recommandations. En parallèle, une collaboration suivie s'est mise en place avec un expert en production de froid et le service de l'hygiène. Sur la base de ce travail, la Municipalité pourra en principe établir une planification des mesures et travaux à réaliser, y compris ceux demandés par le service de l'hygiène, et les présenter pour décision au Conseil communal. A signaler que la première phase des travaux d'assainissement de la façade ouest se termine le 18 mars 2025. L'étanchéité et la récolte des eaux de pluie ont été complètement refaites. L'immeuble ne subit plus d'infiltrations d'eau. Après la saison d'été de l'auberge, commencera la deuxième phase des travaux validés avec le démontage de la terrasse du rez de chaussée, la suppression et fermeture des sauts de loup et la réfection des vestiaires au sous-sol.

### *Auberge Tout un monde*

Suite à des infiltrations d'eau importantes, il s'est avéré que la dalle de plafond était complètement fusée et donc inexistante. La cave a été désaffectée et étayée. Des infiltrations percolaient également dans la grande salle, sise sous la terrasse du restaurant. De décembre 2024 à avril 2025, une partie du faux plafond de la grande salle a été démonté et des analyses de l'état de la dalle et de sa portance ont pu être menées. Le chemin des infiltrations est très direct, en lien avec des points déficients de l'étanchéité de la terrasse. L'état de la dalle ne nécessite pas d'intervention à très court terme. Toutefois, il faut prévoir dans 10 à 15 ans de l'analyser et vraisemblablement de la refaire. Suite à ces analyses, le service des bâtiments a donné mandat d'évaluer les travaux à entreprendre pour refaire la cave du restaurant et l'étanchéité de la terrasse. Ces travaux feront certainement l'objet d'un préavis auprès du Conseil communal.

Avec l'expérience de la journée de diagnostic à l'auberge du Raisin, le service décidera s'il procède de manière identique pour le restaurant Tout un Monde. Ceci pourrait intervenir fin 2025 ou courant 2026. Un ceceb+ a été fait ; il existe aussi le projet de rendre les wc du restaurant accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer la disponibilité de l'ancienne cuisine qui n'a pas été évacuée par la commune lors de la transformation en 2014.

### **Vœu V/2023.3**

Le règlement de police communal mentionne des « établissements de bain publics » en voulant parler des plages publiques ; en termes de droit cantonal, « établissements de bain publics » est réservé aux piscines publiques. Ce point mérite d'être clarifié afin d'éviter tout quiproquo lié aux règles applicables et à la signalétique des plages. La CG souhaite que la Municipalité présente une modification du Règlement de police afin de remplacer l'expression « établissements de bain publics » par « plages publiques ». A l'issue de ce changement, la CG souhaite également que la nouvelle signalétique des plages soit clarifiée.

### *Réponse de la Municipalité*

Le chapitre III du Règlement communal de police du 7 octobre 2019 traite des « Bains publics et plages » et les articles 72 et 74 précisent que la baignade peut être interdite sur certains sites et de la surveillance des plages et bains. Seul l'article 73, alinéas 2 et 3, fait

uniquement mention d'*établissements de bains* pour évoquer les prescriptions applicables pour maintenir l'ordre et la tranquillité publics, le respect de la décence et de la morale publique, la sauvegarde de l'hygiène et de la salubrité ainsi que de la sécurité des personnes. Une signalétique claire est en place sur l'ensemble des sites concernés. Elle informe les usagères et usagers des consignes à respecter. En saison, la coexistence entre les différents utilisateur-trice-s se passe au mieux et seules quelques remarques parviennent à la Municipalité.

La modification d'un règlement communal nécessite l'approbation du Département concerné de l'Etat après adoption du préavis municipal y relatif par le Conseil communal qui aura nommé une commission pour l'étudier. Au vu de ces démarches et procédures, la Municipalité est dès lors d'avis de ne pas entrer en matière pour rectifier la notion « d'établissements de bains », cette dernière n'ayant pas d'incidence sur l'utilisation des plages de la commune.

### **Observation O/2023.1**

Un rapport journalier est utilisé par les employés de la voirie, permettant une ventilation précise des travaux effectués. Le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2023 ne présente plus de graphique représentant cette ventilation. La CG regrette que certains graphiques ne soient plus présentés et souhaiterait que la Municipalité les réintègre aux prochains rapports de gestion.

#### *Réponse de la Municipalité*

La Municipalité et les services de l'administration ont complété le présent rapport d'indicateurs et de graphiques. Nous espérons que la Commission de gestion les estimera pertinents.

### **Observation O/2023.2**

La CG relève qu'avec le changement de règlement du Conseil communal, elle a reçu en primeur uniquement le rapport de la Municipalité sur sa gestion. Pour le bon fonctionnement et la collaboration avec la CF, il serait souhaitable que les commissions de surveillance reçoivent l'intégralité des documents, à savoir le rapport de la Municipalité sur sa gestion, les comptes et le rapport de l'auditeur simultanément.

#### *Réponse de la Municipalité*

Le présent rapport ainsi que les comptes sont transmis dans les délais convenus, tant avec la Commission des finances que celle de gestion. La Municipalité profite de ces lignes pour remercier chacune et chacun de sa collaboration et pour son implication dans l'élaboration de ce rapport qui permet, année après année, de suivre l'évolution de la Commune.

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES



**M. Jean-Pierre Haenni**  
**Syndic**

# Greffe municipal

## Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité.
- ✓ Coordonner les activités transversales.

## Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Mise des vins des Domaines communaux - 23 février
- Séance d'information publique - aménagement de la place de la Gare et du chemin de Courseboux - 26 février
- « Le démembrement des communes de Lavaux au début du 19e siècle » conférence des Archives historiques de Bourg-en-Lavaux - 28 février
- Présentation du projet Actions communautaires - Pro Senectute - 9 mars
- Réception des nouvelles et nouveaux habitant-e-s - 18 mars
- Net Léman - 25 mai
- Fête des voisin-e-s - 31 mai
- Sortie du personnel - 7 juin
- Concerts d'été de l'AveLyre - 11 juin à Riex et 18 juin à Epresses
- Souscription des vins des Domaines communaux - 14 et 15 juin
- Commune - visite du Conseil communal - 22 juin
- Mondial du Chasselas à Aigle - 27 juin
- Fête au village à Riex - 29 juin
- Apéro du Passeport vacances - 19 juillet
- Commémoration du 1<sup>er</sup> août
- Vendanges du personnel - 3 octobre
- Café route du Moût à Epresses - 5 octobre
- Marché du dimanche au bord de l'eau - 6 octobre
- Un arbre, un enfant - 26 octobre
- ATE - plan mobilité seniors - cours - 28 octobre
- Stand Plant Robert à Cully Bazar - 1<sup>er</sup> décembre

- Apéritif de Noël du personnel communal - 12 décembre
- Sapins de Noël - 14 décembre
- Noël à Riex - 18 décembre
- Noël à Epesses - 19 décembre
- Rencontres de l'Avent - soupe de la Commune - grande salle d'Epesses - 20 décembre.

## Anniversaires

Entre le 1er janvier et le 31 décembre, six nonagénaires et trois centenaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage. Et trois plus que centenaires ont reçu un magnifique bouquet de fleurs.

## Naturalisations

**Dossiers déposés selon la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

Naturalisé-e-s en 2024 : 37 personnes (23 dossiers).

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2024 : 41, dont 33 déposés en 2024.

Provenance des candidat-e-s : 33 Europe (UE)  
 1 Afrique  
 2 Europe de l'Est  
 2 Asie  
 3 Amérique du Nord

Les candidat-e-s ont été auditionné-e-s par la délégation de la Municipalité (le syndic et le municipal en charge de la sécurité publique) les 5 mars, 3 et 10 septembre, 26 novembre et 3 décembre. La Municipalité se fonde ensuite sur les préavis rendus pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

## Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle le 4 novembre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions associés aux Autorités de la commune de Montpreveyres.

# Archives

## **Organisation et collaboration**

Tout au long de l'année 2024, les nouvelles organisations et procédures pour la consultation des archives mises sur pied en 2023 ont montré leur efficacité. La collaboration avec nos archivistes, Madame Maryline Rubattel (archives de Grandvaux et police des constructions de Bourg-en-Lavaux), Monsieur Jean-Daniel Meylan (archives de Cully), Jean-Pierre Bastian, historien (archives historiques), et Monsieur Vasco Bernasconi, collaborateur de la société Pro Archives SA (archives d'Epesses, Riex, Villette et Bourg-en-Lavaux) a bien fonctionné. Au total, leurs interventions ont représenté 371.25 heures.

## **Conserver**

Une des missions des archivistes est de veiller à la pérennité de plus de 400 mètres linéaires d'archives publiques et privées. Lors des travaux archivistiques, les documents sont déposés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. De plus, des inventaires adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G), émise par le Conseil International des Archives, sont rédigés.

## **Communiquer**

Le but ultime de la conservation est, bien entendu, de permettre l'accès aux informations contenues dans les archives selon les normes en vigueur (LArch, LInfo, LPrD). En 2024, les archivistes ont été sollicités à de nombreuses reprises, tant par des collaborateurs de l'administration que par des personnes externes à la Commune souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives ou être conseillés en matière de classement. Les réponses ont été fournies sur place ou par courriel.

## **Fonds publics communaux**

Les différents services ont procédé à plusieurs versements tout au long de l'année, représentant environ 1.7 mètre linéaire au total. Pro Archives SA a évalué et traité 89 classeurs, 25 dossiers, 27 boîtes et 0.17 mètre linéaire de documents en vrac. Ainsi, les archives se sont enrichies de 1.3 mètres linéaires, et 126 notices de description ont été ajoutées à l'inventaire des archives historiques de Bourg-en-Lavaux. En même temps, 2.82 mètres linéaires de documents ne présentant pas un intérêt historique suffisant ont été éliminés. À ceux-là il faut ajouter l'élimination réglementée (bordereaux signés par le syndic) de 2.32 mètres linéaires de documents, portant le total des documents détruits à 5.14 mètres linéaires.

## **Fonds de provenance privée**

Outre les fonds publics, les archives de Bourg-en-Lavaux conservent des documents privés confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire de la commune. Cette année, deux versements importants ont eu lieu. Le premier est le don de Monsieur Fontolliet, comprenant ses archives et ses travaux graphiques relatifs aux panoramas visibles dans divers lieux de la commune. Le second est la donation des archives de la brigade des scouts de Lavaux. Ces contributions viennent enrichir le patrimoine historique de Bourg-en-Lavaux

# Réception – accueil

## Missions du secteur

- ✓ Orienter et renseigner les personnes.
- ✓ Etablir et délivrer divers documents et autorisations.

## Autorisations de stationnement

Les habitant.e.s ainsi que les personnes travaillant sur le territoire communal peuvent acheter et renouveler leurs autorisations de stationnement auprès de l'administration ou en ligne.

|  | Type Habitant-e | Type Travailleur-euse |
|--|-----------------|-----------------------|
| Nouvelles autorisations demandées et validées    | 81              | 40                    |
| Autorisations achetées ou renouvelées au guichet | 133             | 54                    |
| Autorisations achetées ou renouvelées en ligne   | 159             | 49                    |

**412 cartes journalières CFF** ont été établies et vendues

|         |    |          |    |           |    |
|---------|----|----------|----|-----------|----|
| Janvier | 22 | Février  | 11 | Mars      | 35 |
| Avril   | 37 | Mai      | 33 | Juin      | 55 |
| Juillet | 42 | Août     | 50 | Septembre | 41 |
| Octobre | 29 | Novembre | 40 | Décembre  | 17 |

**163 billets de la CGN** ont été vendus.

**329 « laisser-passer »** ont été établis et délivrés pour la 41<sup>ème</sup> édition du Cully Jazz Festival qui s'est déroulée du 5 au 13 avril.

31 mai, 2<sup>ème</sup> Fête des voisin.e.s à Bourg-en-Lavaux ! **17 personnes** nous ont contactés pour organiser des festivités près de chez elles. Action appréciée, cette année le temps pluvieux a poussé des habitant.e.s à nous demander des solutions de repli ou ont dû malheureusement annuler/repousser la rencontre.

**34 lettres de félicitation** ont été envoyées suite à des naissances. Lors de leur passage au guichet, nous remettons aux parents un coffret « Né pour lire », les deux rouleaux de sacs poubelles de 35l prévus, différents flyers sur les possibilités d'accueil à Bourg-en-Lavaux ainsi que des conseils de divers organismes (BPA, Pro Juventute, etc.).

# Finances

## Tâches du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale.
- ✓ Etablir le budget communal annuel.
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales.
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers).
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.).
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions.
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.).
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts.
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité.
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux).
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux.

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2024 :

- 2.9 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, inchangé par rapport à ces dernières années, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- La gestion de 4'251 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'intégration et l'envoi de 10'871 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.) dont 927 E-bill, ainsi que l'envoi de plus de 1'200 rappels ou lettres de sommation, en continue augmentation par rapport aux années précédentes.
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 2'000 pièces comptables, ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.).
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Le service des finances continue d'évoluer. La société reste formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques ne cesse d'affecter le travail et les actions de la bourse communale. L'application ou la modification de législations (TVA, lois cantonales ou fédérales, règlements communaux) imposent une rigueur toujours plus importante. Cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant et en aucun point ennuyeux.

Dans un monde où les aspects financiers sont omniprésents, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui gère les flux financiers, qui paie les factures et encaisse les montants dus, il est surtout le dernier échelon vers lequel tous les éléments convergent.

Cet élément de convergence permet à la bourse de jouer un rôle central dans la mise à disposition d'informations et du point de vue décisionnel. Elle fournit aux différents services, ainsi qu'à la Municipalité, les éléments financiers et comptables leur permettant de prendre la meilleure décision pour la commune.

La bourse communale est également la garante de l'application des lois et règlements des finances publiques. Les exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes, basées sur le nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 » prévu pour 2025 n'est qu'un exemple parmi d'autres. L'investissement pour la mise en œuvre de MCH2 a été très important. L'application des nouveaux principes comptables, ainsi que la définition du nouveau plan comptable ont demandé une attention toute particulière cette année. Nos logiciels informatiques n'ont pas subi de significative mise à jour, mais ont été préparés au déploiement de MCH2. Les changements de réglementation ont nécessité quelques adaptations au niveau de nos logiciels comptables, chose qui n'est que rarement évidente. Ils se doivent d'évoluer et d'être développés afin que la bourse puisse bénéficier de cette évolution qui lui permettra de relever les défis futurs de digitalisation dont la prochaine GED n'est qu'un exemple.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2024 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera toutes les informations financières et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par une perte. Toutefois, grâce à une excellente maîtrise des charges de fonctionnement et un décompte péréquatif provisoire plus favorable, le résultat est meilleur que le budget. Il est en partie construit sur des éléments imprévisibles et non budgétaires. La marge d'autofinancement se situe aux environs de CHF 2'500'000.- qui, à la vue des investissements importants prévus ces prochaines années, correspond à un niveau minimum.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration, ainsi que les commissions permanentes du Conseil Communal.

# Ressources humaines

## Missions du secteur

- ✓ Politique du personnel.
- ✓ Soutien transversal.

Au 31 décembre 2024, l'effectif du personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 37.05 EPT pour un total de 43 personnes.

Outre le personnel communal fixe, nous collaborons avec du personnel auxiliaire, représentant environ 1 EPT. Ces personnes travaillent dans la conciergerie, la bibliothèque, les archives et la déchetterie. Elles interviennent essentiellement sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Durant l'année 2024, le secteur RH a recensé les mouvements suivants :

Arrivées :

- Collaboratrice administrative & technique – urbanisme et durabilité
- Collaborateur d'exploitation – conciergerie
- Collaboratrice administrative – greffe municipal
- Collaborateur d'exploitation – entretien du domaine public
- Apprentie employée de commerce – *(pas comptabilisée dans l'effectif fixe)*.

Départs :

- Deux collaborateurs d'exploitation – entretien du domaine public
- Collaboratrice administrative – greffe municipal
- Gérante technique et administrative - bâtiments
- Apprentie employée de commerce - fin d'apprentissage et obtention du certificat fédéral de capacité
- Apprenti employé de commerce – interruption de la formation.

Mutations internes :

- Déléguée à l'énergie et à la durabilité – urbanisme et durabilité  
*Augmentation du taux d'activité de 40% à 80%*

- Collaboratrice administrative - accueil-location  
*Augmentation du taux d'activité de 60% à 80%*
- Collaboratrice administrative – accueil-location et office de la population  
*Baisse du taux d'activité de 100% à 90%.*

## Urbanisme et durabilité

La structuration du nouveau service urbanisme et durabilité se poursuit. Dans ce cadre, il a été constaté que le taux d'activité de la déléguée à l'énergie et à la durabilité était insuffisant. Si le fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité a été mise en place et est traité par ses soins, il appert que son faible pourcentage ne lui permettait pas de se consacrer à d'autres tâches, comme la conduite de projets transversaux ou encore le développement de certaines actions du PECC (*plan énergie et climat communal*). Dès lors, nous avons procédé à une analyse de nos possibilités budgétaires et le résultat nous a permis d'augmenter son taux d'activité de 40% à 80% à partir du mois d'août.

## Administration générale

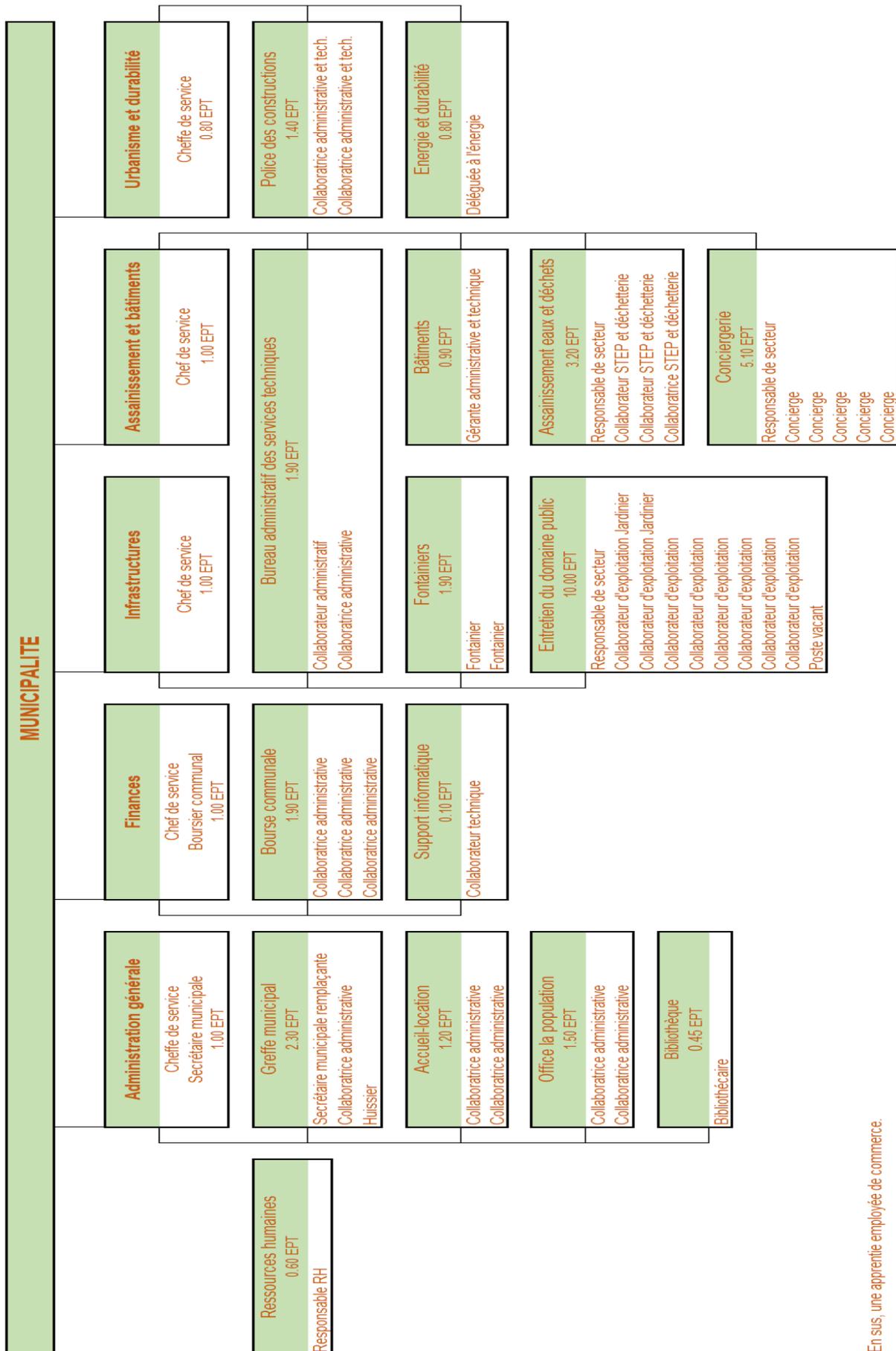
L'introduction du nouveau système informatique pour la gestion de la location des salles et refuges communaux a engendré une charge de travail supplémentaire. Afin de pouvoir y faire face tout en continuant à assurer le traitement des nombreuses demandes, le taux d'activité de la titulaire du poste a été augmenté de 20% dès le début de l'année, passant ainsi de 60% à 80%.

## Sorties récréatives

Le 7 juin nous avons organisé notre traditionnelle sortie du personnel. La première partie du programme était dédiée à la visite d'une brasserie artisanale. La seconde s'est déroulée au Château de Glérolles, où nous avons pleinement profité de l'apéritif servi sur la terrasse de ce magnifique lieu, avant de rejoindre la salle des chevaliers pour une soirée meurtres et mystères.

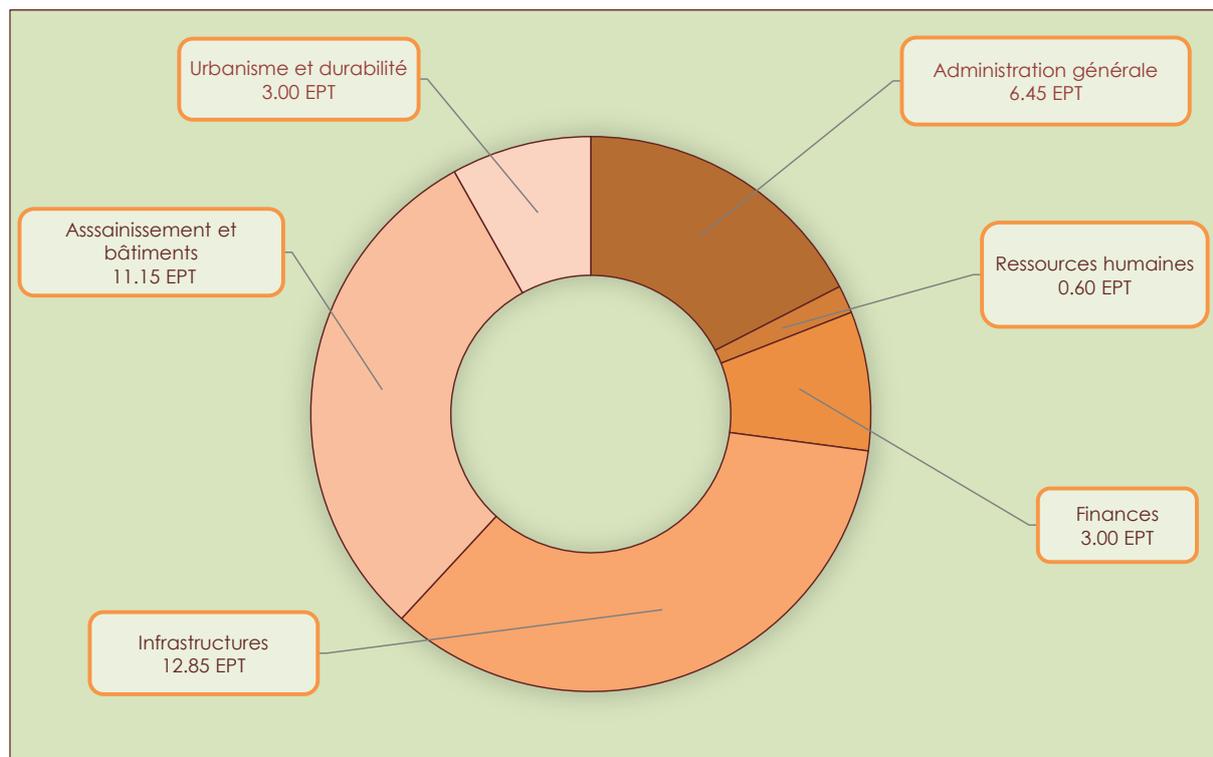
Le 12 décembre nous avons partagé un moment convivial lors de notre apéritif de fin d'année qui s'est déroulé à la salle Davel.

# Organigramme



En sus, une apprentie employée de commerce.

## Répartition graphique de l'effectif



## Formations 2024

Cette année, les formations et séminaires précisés à la suite ont été suivis :

- MCH2 – transition 2025
- Congrès recyclage
- Journée technique pour les fontainiers
- Actualités en matière de droit du travail
- Assurer la conformité et l'efficacité énergétiques des bâtiments privés
- Journée technique des distributeurs d'eau romands
- Biodiversité et planification communale
- Journée romande des collectivités pour le logement d'utilité publique
- Actualités AVSM
- PFAS : Enjeux pour les communes et les professionnels de l'environnement
- Gouvernance des données et stratégie numérique
- Achats publics responsables et conformes à la loi
- Economie circulaire et aménagement du territoire
- Refresh Orfo2023 pour la formation des apprenti·es employé·es de commerce
- Parents et grands-parents en bibliothèque : construire un espace de parentalité
- Circulation routière conférence et stratégie
- Permis de construire, registre cantonal des bâtiments et statistique trimestrielle de la construction
- Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale

# Office de la population

## Missions du secteur

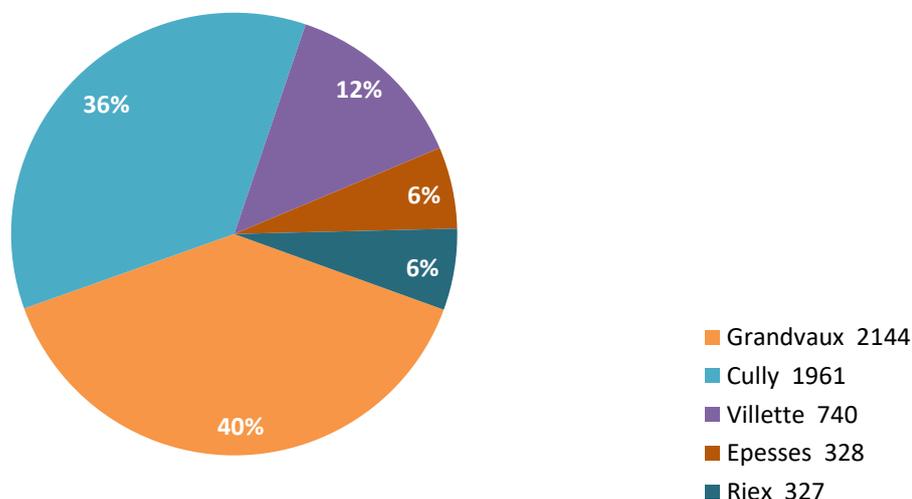
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitantes et habitants.
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

## Quelques chiffres

Au cours de l'année, nous avons fourni 947 attestations diverses dont 540 encaissées au guichet (143 commandées par courriel) et effectué 103 demandes de cartes d'identité. Un total de 13'816 mutations diverses a été effectué dans notre registre, un nombre moins élevé que l'année précédente. A titre indicatif, nous avons enregistré 555 arrivées, 115 changements d'adresse à l'intérieur de la commune et 434 départs (dont 62 durant la même année, soit 11,17%).

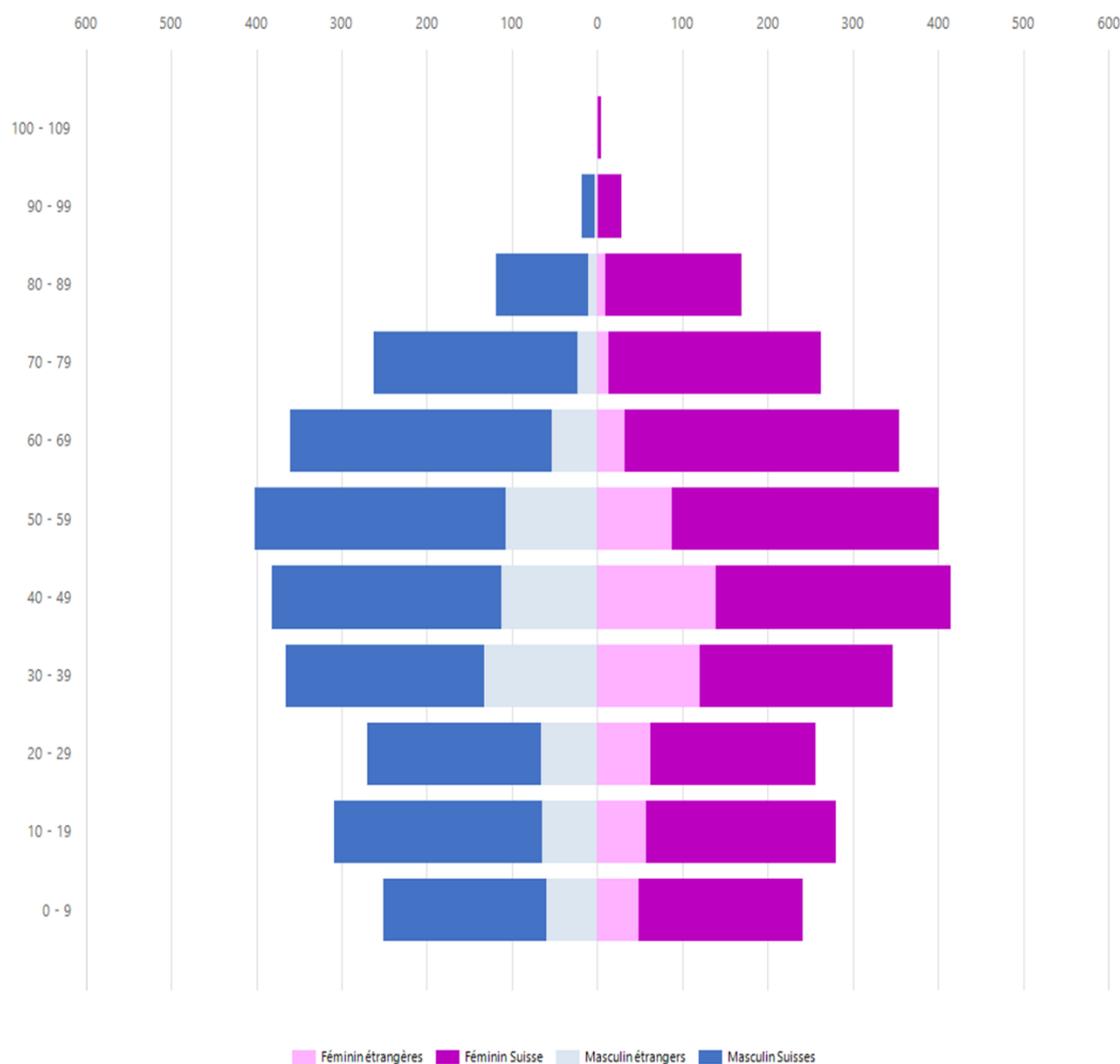
## Statistiques

Au 31 décembre 2024, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'500 personnes (2'760 femmes, 2'740 hommes) et était répartie de la manière suivante :



|              | Féminin     | Masculin    | Total       |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| Suisses      | 2188        | 2109        | 4297        |
| Etrangers    | 572         | 631         | 1203        |
| <b>Total</b> | <b>2760</b> | <b>2740</b> | <b>5500</b> |

## Pyramide des âges



## Naissances

Le carnet rose mentionne la naissance de 39 enfants durant l'année 2024.

## Nécrologies

Nous avons eu le regret de perdre 44 habitant-e-s.

# Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le Canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre.

Suite à l'adoption par le Grand Conseil le 4 juin du contre-projet du Conseil d'Etat pour une nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'initiative « SOS Communes » a été retirée. Globalement, la Commune sera plutôt bénéficiaire avec ce nouveau système.

Les activités sociales de la commune se limitent à apporter des soutiens ponctuels à des habitant-e-s faisant face à des difficultés, ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région.

Les seniors de 75 ans et plus ont été contactés par courrier pour les informer de la mise en place d'une « veille sanitaire » pour celles et ceux qui le souhaitent en cas de canicule durant la période estivale. Au vu des conditions météorologiques, le plan canicule n'a pas été activé en 2024.

Lors de votation, les jeunes citoyen-ne-s de la commune, âgé-e-s de 18 à 21 ans, reçoivent une brochure « easyvote : la politique facilement expliquée, une brochure de votation neutre » transmettant en complément des documents officiels, des informations simples et accessibles.

Le projet des « Actions communautaires » s'est poursuivi avec Pro Senectute. Des réunions sont organisées une fois par mois et permettent aux personnes qui le souhaitent de participer à la co-construction de la démarche. La Commune a participé aux rencontres entre les différents partenaires concernés par la thématique. Elle soutient activement la démarche et un local situé dans le complexe des Ruvines a été mis à disposition. Plusieurs groupes de réflexion ont été constitués pour développer des actions et activités (art visuel, café-discussion en anglais, italien, jeux de carte, permanence informatique, visites au musée, etc.). Le 6 décembre 2024, le groupe s'est constitué en association, nommée B-e-L équipe.

# ÉCOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT



**M. Raymond Bech**  
**Municipal**

# Ecoles

## Missions du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire.
- ✓ Assurer le transport des élèves.

## Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 10 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1'106 élèves des cinq communes inscrites à l'école obligatoire publique (effectif à la rentrée scolaire 2024, en baisse de 47 élèves par rapport à 2023), dont 501 pour Bourg-en-Lavaux (moins deux par rapport à 2023).

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un municipal de chaque commune, et dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

Depuis l'année civile 2023 et l'entrée en vigueur de la convention de mise à disposition des locaux scolaires par les communes membres, la « location » des bâtiments scolaires est désormais déterminée sur la base des coûts effectifs des collèges, amortissements et frais de financement inclus. La convention stipule également que les revenus acquis de tiers (location d'appartements) restent acquis à la commune propriétaire. Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, cela signifie que les revenus locatifs non négligeables encaissés des locataires privés des appartements sis au collège du Genevrey sont désormais acquis à la commune, d'où une augmentation du loyer facturé à l'ASCL.

Le comité de pilotage instauré par ladite convention pour examiner le projet de regroupement des infrastructures scolaires de Bourg-en-Lavaux, respectivement leur rénovation ou reconstruction, et la Municipalité ont poursuivi leur travail. En particulier, la conformité du projet de regroupement des élèves primaires sur le seul site élargi des Ruvines avec les dispositions cantonales (Loi Lavaux) et communales (police des constructions, projet de PACom et PDcom) a été validée par les instances cantonales. L'atelier participatif organisé en août sur l'avenir du collège du Genevrey a montré une forte préférence des participant-e-s pour son maintien. En fin d'année, la

Municipalité a lancé un appel d'offres pour compléter les études de faisabilité des deux options (un seul site ou maintien des deux sites des Ruvines et du Genevrey). Ce mandat complémentaire va permettre à la Municipalité de disposer des éléments techniques et financiers propre à comparer objectivement les deux options et fait l'objet d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal le 5 mai 2025.

Dès la rentrée scolaire 2024, toutes les classes du groupement scolaire ont été équipées de l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre du programme d'éducation numérique décidé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire et fonctionne à l'entière satisfaction des enseignants et des élèves.

A la rentrée scolaire 2024/2025, le petit collège de Grangeneuve, à Puidoux a été réhabilité pour désormais accueillir des cours et ateliers spécifiquement dédiés à la durabilité.

Sur le plan financier, l'exercice 2024 s'est terminé par un coût net global de CHF 6'775'600.-, supérieur de CHF 261'600.- à 2023. Cela représente un coût par élève de CHF 6'019.-. La part du coût global net à la charge de Bourg-en-Lavaux est en très légère augmentation (46,44 %, soit + 0,82 % par rapport à 2023) et s'élève à CHF 3'146'800.- (supérieure à 2023 de CHF 175'200.-).

La fréquentation des devoirs surveillés est en baisse par rapport à l'année scolaire 2023/2025 (moins 30 % environ).



Collège secondaire du Verney, Puidoux

# Accueil pré et parascolaire

## Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants.

Sur mandat de la commune, la Fondation de droit privé Piccolino gère les différentes structures d'accueil pré et parascolaire à disposition des parents d'enfants domiciliés sur la commune. La Municipalité, par l'intermédiaire du municipal responsable des écoles, est représentée au sein du Conseil de fondation, et se plaît à relever l'excellence du travail fourni par le Conseil, la Direction et le personnel de la Fondation.

Membre du réseau d'accueil Arajel, qui regroupe les structures existantes sur les communes membres de l'ASCL (cf rapport scolaire ci-dessus), la Fondation Piccolino gère la garderie de Lavaux pour l'accueil préscolaire, laquelle dispose depuis août 2024 de 88 places d'accueil qui suffisent juste à répondre à la demande croissante. Les aménagements de la garderie ont été terminés en cours de l'année.

La Fondation Piccolino gère également les trois structures d'accueil parascolaire du Chat Perché (collège du Genevrey, 48 places d'accueil), de la Capite (bâtiment communal « ex-Préfecture » de la rue du Temple 17, 110 places), et du Foyer des Ruvines (54 places pour les degrés scolaires 7/8 P).

Le taux d'occupation des places d'accueil est excellent (85 % à la Garderie et 86 % pour l'accueil 1/8P), et l'offre disponible dans la commune place celle-ci au-dessus de la moyenne cantonale (34 % en préscolaire, Vaud à 26 % ; 22 % en parascolaire, Vaud à 17 %<sup>1</sup>). La part communale au financement des structures d'accueil (19 %) est toutefois inférieure à la moyenne cantonale. Ceci s'explique principalement par la structure de revenus des parents dont les enfants sont accueillis dans les unités d'accueil.

La participation communale aux frais de fonctionnement est en légère baisse par rapport à 2023, soit CHF 836'865.- (y compris CHF 10'332.- à la structure de Puidoux / Chexbres / Rivaz / St Saphorin) vs CHF 848'94.-, mais inférieure au budget de CHF 48'000.-).

A cela s'ajoutent la part communale au réseau d'accueil en milieu familial de jour (CHF 30'581.-) et aux frais de fonctionnement du réseau Arajel (CHF 29'726.-), ainsi que le soutien de CHF 20'000.- à la garderie de l'Association Arc-en-Ciel, qui fournit un appoint essentiel à l'accueil de jour des enfants, et qui est désormais reconnue comme une structure à temps d'ouverture restreint (TOR) par l'Office d'accueil de jour du canton de Vaud.

---

<sup>1</sup> Statistiques 2023 selon rapport FAJE

# Tourisme

## Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune.

Notre commune est toujours une destination touristique majeure et l'afflux des visiteur-euse-s reste constant. Par rapport à 2023, les nuitées enregistrées dans les établissements hôteliers et parahôteliers sis sur le territoire communal - camping compris - sont en légère hausse (45'479 nuitées enregistrées contre 44'565 en 2023).

La distribution aux hôtes de la commune de la « Lavaux Transport Card » a connu un succès non démenti, pour un coût assumé par la commune de CHF 66'090.- (en baisse de CHF 2'000.- par rapport à 2023). On rappelle que la Lavaux Transport Card permet aux visiteur-euse-s d'emprunter gratuitement les transports publics de la région et de bénéficier de rabais auprès des institutions culturelles affiliées.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, il a transporté près de 25'000 personnes en 2024. La contribution de la commune à ses charges de fonctionnement a à nouveau atteint son plafond, fixé à CHF 17'500.-.

En maintenant sa participation financière de CHF 70'000.- à l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM), la Commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi qu'à son attrait touristique. Le constant soutien des communes à LPM a contribué à la décision du Canton de soutenir à long terme l'Association, avec une contribution de plus de 2 mios sur 5 ans.

# Culture

## Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune.

Outre ses soutiens annuels au Cully Jazz Festival et au Lavaux Classic, la Municipalité a poursuivi son soutien à des manifestations ou réalisations culturelles organisées sur la commune ou les communes voisines. Citons par exemple les « Veillées à la maison », les concerts de musique spirituelle à Villette ou le théâtre de l'Oxymore.

La Commission culturelle a pour sa part organisé trois spectacles à la salle Davel (« Jo », « Dieu et Dieu font trois » et « Les Trompettes de la renommée », qui ont fait pratiquement salle pleine.



Lavaux Classic - Journée OFF au Domaine Potterat, photo : Anne-Laure Lechat

# Assainissement

## Missions du secteur

- ✓ Assurer le traitement et l'évacuation des eaux.
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets.

## Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement.
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des points de collecte et de la déchetterie.
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux.

## Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

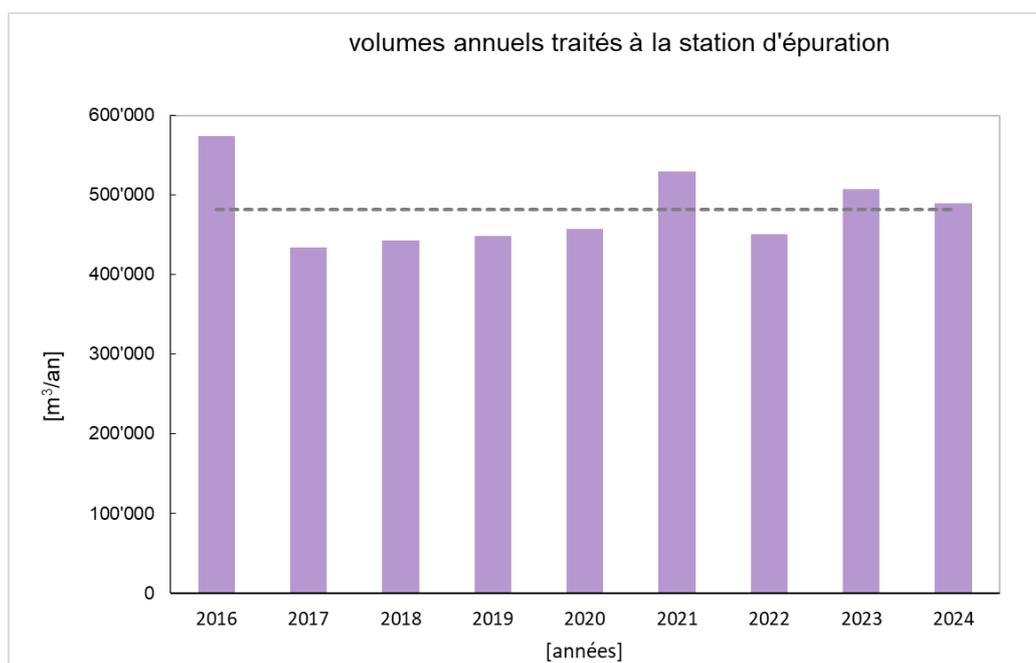
### Station d'épuration (STEP)

#### Analyse des eaux usées brutes et épurées

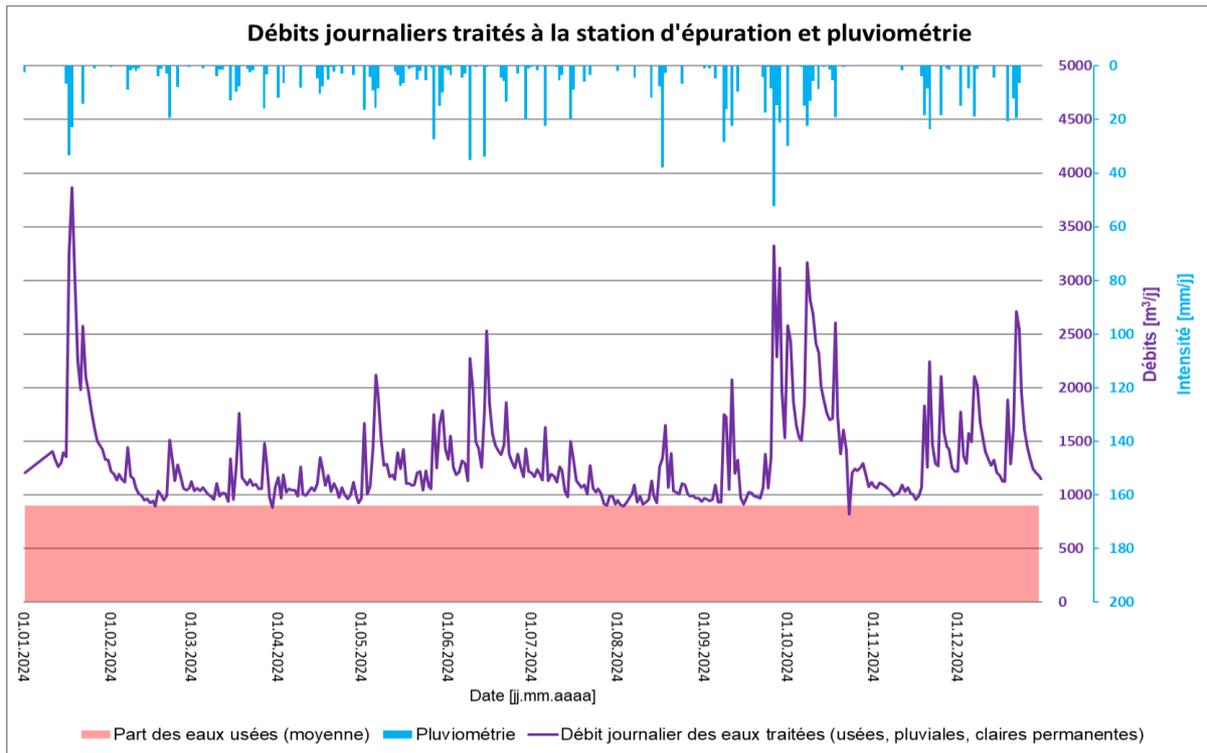
Le rendement de la station d'épuration est toujours très satisfaisant et répond pleinement aux exigences formulées par la réglementation.

#### Débits traités

Un débit total de 489'000 m<sup>3</sup> a été traité en 2024. Cette valeur se situe dans la moyenne des années précédentes. Les débits d'eaux pluviales acheminés à la station d'épuration sont compris dans le volume traité. Un assainissement intégral en système séparatif demeure l'objectif à atteindre.

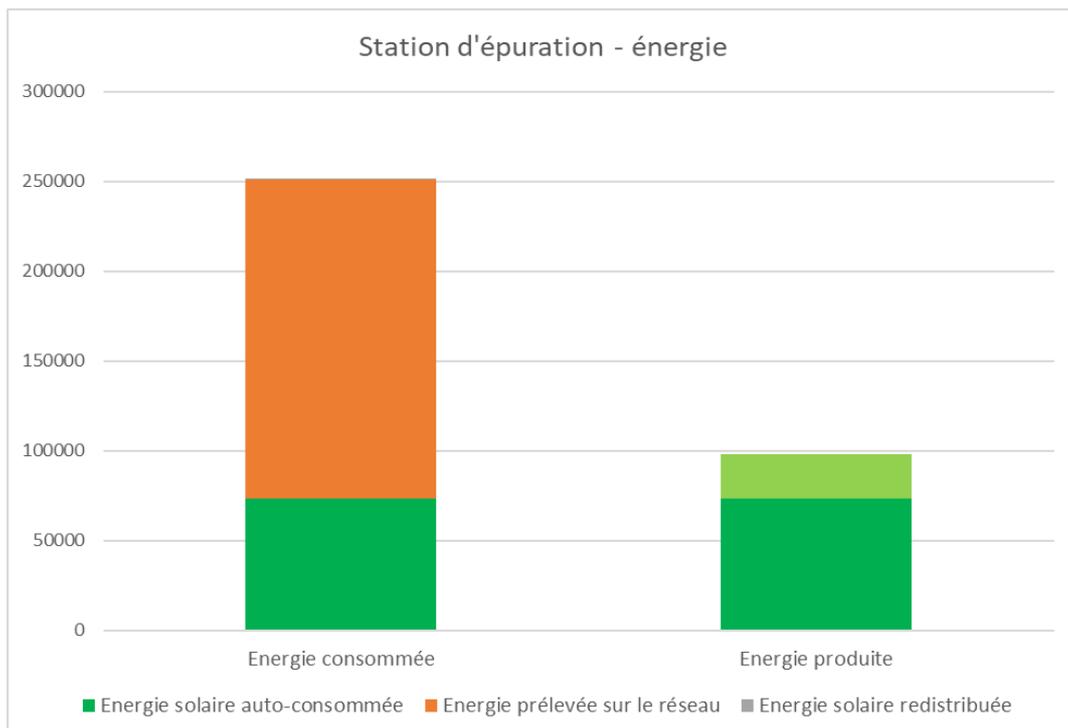


La variation journalière des débits est illustrée sur le graphe suivant :



L'influence des précipitations sur les débits acheminés à la station d'épuration est clairement visible. Le service poursuit les investigations pour extraire du réseau des eaux usées, les raccordements indésirables d'eaux non polluées.

L'installation photovoltaïque à la STEP a produit au total 98'000 kWh soit le 40 % de l'énergie consommée. 74'000 kWh ont été directement consommés, soit 30% du besoin total en énergie.



## Travaux de réfection

Issus du préavis 19/2021, le solde des travaux a été réalisé, dont les principaux sont cités :

- Installation des vannes de régulation à l'entrée des décanteurs primaires et des vannes d'extraction des boues [1].
- Poursuite de la mise en conformité des installations sécuritaires (barrières, caillebotis, etc.) [2].
- Réalisation du dispositif d'aspersion des mousses biologiques en formation à la sortie des bassins d'aération.
- Aménagement des vestiaires et sanitaires.



[1] et [2] Photographies du service de l'assainissement, février 2025

On notera que plusieurs essais ont été nécessaire pour optimiser les tamis des filtres mécaniques afin de garantir l'état sanitaire de l'eau en sortie de STEP pour l'utilisation à des fins d'arrosage.

## Station de relevage de Moratel (STREL)

### Fonctionnement

Les nouvelles installations de relevage fonctionnent parfaitement.

Les émissions sonores et olfactives sont fortement réduites, grâce à la mise en place d'un filtre à air et de la condamnation de plusieurs ouvertures sur l'extérieur.

Dû aux nombreux chantiers dispersés sur le territoire communal, le dessableur est fortement mis à contribution. Une forte accumulation de sédiments a nécessité une vidange urgente et a occasionné la réfection du dispositif d'injection de l'air.

## **Ouvrages**

### **Stations de pompage**

Une réfection importante des conduites et vannes a été réalisée à la station de pompage des bains, située en bordure du lac à la hauteur du bourg de Villette.

Les tableaux électriques des stations de pompages ont pratiquement tous fait l'objet d'une révision, notamment pour garantir la gestion à distance depuis le tableau de commande de la STEP.

Il faut souligner que la station de pompage des eaux usées du Tronchet a subi des inondations par retour des eaux du ruisseau dans l'installation, lors des fortes pluies. La configuration de l'ouvrage devra donc être revue, les hautes eaux du ruisseau devenant certainement plus fréquentes à l'avenir.

## **Réseau d'assainissement**

### **Réalisations**

En 2024, deux chantiers importants ont débuté à Cully et Grandvaux.

Exécution d'un nouveau collecteur des eaux usées à la rue de la Gare à Cully (préavis 01/2024), en parallèle de la réalisation des conduites du chauffage à distance. Les tronçons de ce collecteur sont soudés entre eux pour garantir l'étanchéité vis-à-vis de la zone de protection de la nappe phréatique alimentant le captage du Bain des dames.

Dûe aux impératifs liés au raccordement des bâtiments sur la conduite du chauffage à distance, la priorité est donnée à la pose en parallèle du tronçon principal du collecteur des eaux usées. Les raccordements secondaires seront réalisés par la suite.

Débutée en fin d'année 2023, l'exécution de deux nouveaux collecteurs des eaux usées et pluviales à la route de Crétaz se poursuit (préavis 11/2023).

Ce chantier a été interrompu en fin d'année à la hauteur de la route du Signal, en raison des difficultés techniques et administratives liées à l'exécution des travaux sous le pont CFF.

Également débutée en fin d'année 2023, la réalisation de deux collecteurs des eaux usées et pluviales à la rue Saint-Georges à Grandvaux sera achevée en 2025. Il s'agit de profiter de la réfection complète d'un bâtiment pour remplacer la configuration inadéquate d'un tronçon de collecteur posé sous le radier de la bâtisse, caractérisé par un collecteur des eaux usées posé à l'intérieur d'un collecteur des eaux pluviales.

### **Raccordements non conformes**

Dans le cadre du futur remplacement de la canalisation des eaux usées à la rue de la Gare, lors des travaux de pose des conduites du chauffage à distance, un contrôle de l'assainissement de tous les biens-fonds situés le long du tracé a été effectué. Le constat, certes attendu en partie, confirme la présence d'un nombre important de

raccordements erronés, soit l'acheminement d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées.

Jusqu'ici entrepris lors de travaux à proximité, le service examine la pertinence de procéder plus globalement à ces contrôles d'assainissement des eaux des biens-fonds, étant donné l'impact important du déversement d'eaux pluviales dans les canalisations des eaux usées (voir graphique en tête de chapitre).

### **Curages et examens télévisuels des canalisations**

Annuellement, le service procède à la vidange des dépotoirs routiers et des tronçons de canalisations à faible pente.

Localement, des examens télévisuels ont permis de qualifier l'état des canalisations. Par opportunité, ils sont souvent liés à la réalisation de constructions privées dans le périmètre du réseau d'assainissement.

## Assainissement des déchets

### **Ramassage et gestion des déchets ménagers**

#### **Points de collecte**

La qualité du tri des différentes matières récoltées aux points de collecte est très satisfaisante.

Les incivilités liées à la dépose hors des conteneurs est stable. Cela concerne particulièrement les déchets de papier et carton. Des contrôles réguliers sont effectués, accompagnés le cas échéant de dénonciation à la Commission de Police.

Les points de collecte sont contrôlés et entretenus hebdomadairement par le service. Les conteneurs dédiés aux ordures ménagères sont entièrement nettoyés annuellement.

#### **Ramassage au porte-à-porte / Tri des déchets**

Dans le cadre du concept régional de la taxe au sac, une vérification de la bonne utilisation des sacs taxés pour l'élimination des ordures ménagères a eu lieu en septembre, durant une tournée de ramassage.

Il en ressort que le taux de non-conformité est de l'ordre de 1.1%, soit qualifié d'excellent. Pour rappel, la norme maximale fixée par la convention-cadre est de 3%.

#### **Déchetterie de Champafion**

La déchetterie de Champafion demeure très fréquentée. Une réflexion a été entamée pour envisager une extension, cependant de faible ampleur étant donné la surface à disposition.

## Déchetterie des Gavardes (Savigny)

Actuellement, 335 citoyen-ne-s possèdent une carte d'accès. Il subsiste un fort potentiel d'augmentation du nombre d'utilisateurs.

## Quantités et types de déchets

### Synthèse

On constate une grande stabilité des masses de tous les déchets par rapport aux années précédentes.

### Rétribution

Comme il est de coutume, la rétribution du verre trié couvre les frais de son transport. L'élimination du métal a continué à générer un revenu, de même que celle du papier/carton.

## Statistiques

| Année                     |      | 2024         | 2023  | 2022  | 2021  | 2020  | 2019  | 2018-2013 | 2012-2009 |
|---------------------------|------|--------------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|-----------|
|                           | [%]  | [to]         | [to]  | [to]  | [to]  | [to]  | [to]  | [to]      | [to]      |
| Ordures ménagères         | 29.0 | <b>808</b>   | 801   | 802   | 863   | 890   | 904   | 893       | 1'344     |
| Déchets encombrants       | 8.5  | <b>238</b>   | 230   | 220   | 233   | 236   | 260   | 297       | 220       |
| Déchets compostables      | 27.8 | <b>773</b>   | 756   | 725   | 827   | 896   | 952   | 996       | 762       |
| Papier + Carton           | 10.8 | <b>300</b>   | 325   | 329   | 359   | 362   | 422   | 436       | 309       |
| Verre (trié par couleur)  | 12.0 | <b>334</b>   | 359   | 391   | 410   | 421   | 357   | 387       | 335       |
| Ferraille                 | 3.8  | <b>106</b>   | 110   | 114   | 130   | 154   | 145   | 150       | 141       |
| Bois usagé                | 5.7  | <b>160</b>   | 160   | 170   | 181   | 171   | 188   | 194       | 188       |
| PET                       | 0.6  | <b>18</b>    | 17    | 19    | 17    | 22.0  | 18.4  | 16.9      | 11.4      |
| Textiles (Tex Aid)        | 0.9  | <b>26</b>    | 28    | 27    | 29    | 32.0  | 30.7  | 31.2      | 15.5      |
| Alu et fer blanc          | 0.3  | <b>8</b>     | 8     | 11    | 13    | 6.0   | 9.6   | 9.6       | 5.4       |
| Huiles usées              | 0.1  | <b>2.1</b>   | 2.3   | 2.6   | 2     | 2.0   | 1.4   | 2.7       | 2.8       |
| Déchets spéciaux ménagers | 0.4  | <b>12</b>    | 17    | 13    | 12    | 19.0  | 17.7  | 11.4      | 13.0      |
| Total                     | 100  | <b>2'785</b> | 2'813 | 2'823 | 3'077 | 3'211 | 3'306 | 3'424     | 3'347     |

Remarque : introduction de la taxe sur les déchets en 2013

# URBANISME, ÉNERGIE, DURABILITÉ, ET POLICE DES CONSTRUCTIONS



**M. Jean-Yves Cavin**  
**Municipal**

# Service urbanisme et durabilité

Suite à sa création en 2023, le service urbanisme et durabilité a trouvé ses marques en 2024. Une nouvelle collaboratrice administrative et technique a pris ses fonctions en janvier. Au vu des demandes de subventions pour l'efficacité énergétique et de la volonté de la Municipalité en matière de durabilité, le poste de déléguée à l'énergie est passé d'un pourcentage de taux de travail de 40% à 80%. Grâce à cette augmentation, la déléguée peut apporter, en plus de la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED) et des dossiers des subventions, du soutien à la Municipalité sur tous les dossiers en lien avec la problématique climatique et de développement durable, élaborer, mettre en œuvre et faire évoluer la politique énergétique communale, sensibiliser et conseiller la population.

## Aménagement du territoire

### Missions du secteur

- ✓ Elaborer les plan directeur et plan d'affectation communaux.
- ✓ Elaborer des projets d'espaces publics.
- ✓ Intégrer la politique énergétique.

## Plan d'affectation communal (PACom)

Pour mémoire, la Commune a déposé son projet de PACom, règlement et rapport explicatif à l'examen préalable du Canton le 2 mai 2023. Le 5 décembre 2023, la Commune a reçu le retour de cet examen préalable. Un travail intense de coordination avec les mandataires, la Commune et la Direction générale du territoire et du logement s'en est suivi pour adapter le projet de PACom selon les demandes des services cantonaux.

Le projet définitif du PACom et de son règlement ont été validés par la Municipalité en décembre 2024. La procédure se poursuivra avec l'enquête publique en début d'année 2025, conjointement à l'enquête publique sur le plan des limites forestières.

## Plan directeur communal (PDCCom)

Selon la mesure B11 du Plan directeur cantonal, la Commune doit établir un Plan directeur communal (PDCCom). En accord avec la DGTL, la Commune a déposé son projet de PDCCom à l'examen préalable en même temps que le PACom, soit le 2 mai 2023.

Le 29 février 2024, la Commune a reçu le retour de l'examen préalable. Un travail de coordination avec les mandataires, les services cantonaux et la Commune s'en est suivi pour adapter le projet de PDCCom selon les demandes des services cantonaux.

Le document final sera soumis à la consultation publique en début d'année 2025 simultanément au PACom.

## Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Pour faire suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un règlement (RLPrPNP) a été publié en juillet 2024. Sans attendre, la Municipalité a rédigé un règlement communal sur la protection du patrimoine arboré basé sur le règlement-type du Canton et sur le règlement communal soumis à l'enquête publique en 2022 (procédure abandonnée suite au changement de loi). Le plan de protection a été abandonné car, selon la LPrPNP, tous les arbres sont protégés.

Le règlement a été transmis à la Direction générale de l'environnement (DGE) le 11 juillet 2024 pour examen préalable. La Commune a reçu le retour de la DGE le 25 octobre 2024. Le règlement a été corrigé selon les remarques du Canton. Il a ensuite fait l'objet d'un préavis (16/2024) au Conseil communal du 6 décembre 2024. Lors du Conseil, le règlement a fait l'objet de 3 amendements qui ont été intégrés avant envoi au Canton pour approbation.

## Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

En 2024, le dossier du PAC Lavaux a été traité en séance plénière du Grand Conseil. Entre mars et juin 2024 a eu lieu le 1<sup>er</sup> débat au plénum. A l'issue de ce débat, étant donné que des modifications du projet initial impactent le droit d'opposition et celui d'être entendu et sont susceptibles d'influer sur la pesée des intérêts en présence, une enquête publique complémentaire portant uniquement sur ces modifications doit être ouverte. La quasi-totalité des oppositions faites et coordonnées par la CIL ont été acceptées par le Grand Conseil. Le 2<sup>ème</sup> débat reprendra en plénum une fois l'enquête terminée et les éventuelles nouvelles oppositions examinées en commission. A ce stade, il est difficile de déterminer la date à laquelle le PAC Lavaux pourra entrer en vigueur.

## Commission intercommunale de Lavaux (CIL)

La Commune est représentée au Comité de la commission.

La commission a mis en ligne son guide paysage pour qu'il soit plus facilement consultable (<https://www.cil-lavaux.ch/guide-paysage>) et a étendu la réflexion sur les panneaux solaires en site ISOS à l'ensemble du site de Lavaux (IFP), l'étude est bientôt terminée.

La CIL est également partie prenante dans le travail du Plan de gestion de Lavaux piloté par l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Une version finale du plan est en cours d'élaboration et va être envoyée aux futurs signataires pour une dernière consultation.

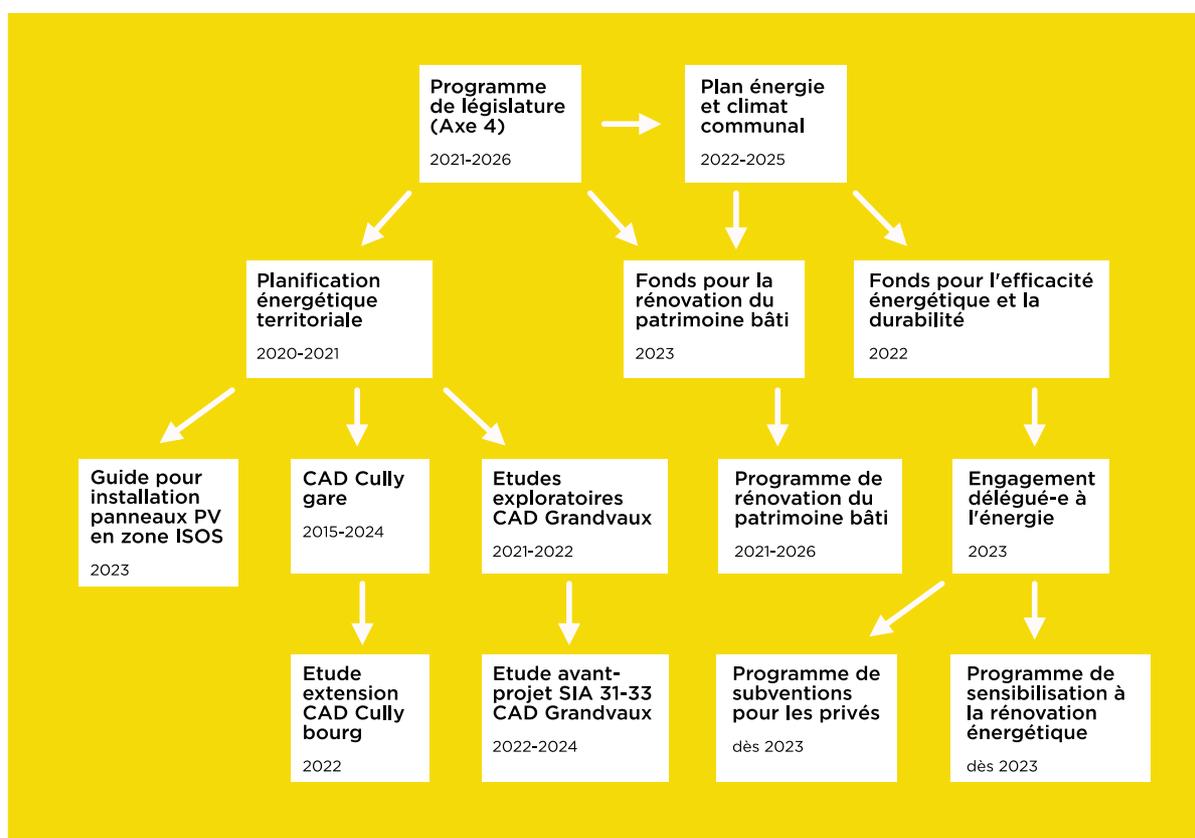
## Commission consultative d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à cinq reprises durant l'année 2024 pour préavisier six projets privés sur demande de la Municipalité.

# Durabilité

## Missions du secteur

- ✓ Mettre en œuvre la politique énergétique et climatique communale (PET et PECC).
- ✓ Protéger la population des effets du changement climatique.
- ✓ Communiquer et sensibiliser la population et les employé-e-s de la commune à la durabilité.
- ✓ Conseiller et inciter la population dans l'assainissement énergétique de leurs bâtiments.
- ✓ Gérer le Fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED).
- ✓ Développer des projets d'énergie renouvelable.
- ✓ Développer des actions en faveur de la biodiversité.



# Plan énergie et climat communal

Le Plan énergie et climat communal (PECC) développé par la Commune durant l'année 2022 et validé par le Canton a été poursuivi en 2024.

Les 40 fiches actions visent de nombreux enjeux comme la biodiversité, l'énergie, la mobilité, etc. Deux fois par an, un état de l'avancement des actions est effectué par la Commune et son mandataire afin d'assurer un suivi dans l'exécution du PECC.

Dans ce cadre, en 2024, ont été portées, entre autres, les actions suivantes :

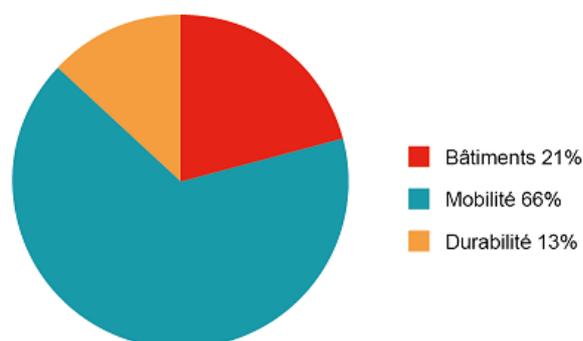
- une étude sur la végétation dans l'espace bâti avec le but de désimperméabiliser des surfaces du domaine public et d'augmenter les surfaces vertes plantées ;
- un Plan mobilité pour l'administration, sur la base d'ateliers participatifs, pour une entrée en vigueur courant 2025 ;
- un nouveau concept d'éclairage public élaboré en 2024 qui se concrétisera en 2025 ;
- l'étude continue pour l'assainissement énergétique des bâtiments ;
- la bonne gestion des espaces verts communaux.

Bien que décrites sous ce chapitre, ces actions sont prises en charge en collaboration avec les différents services communaux.

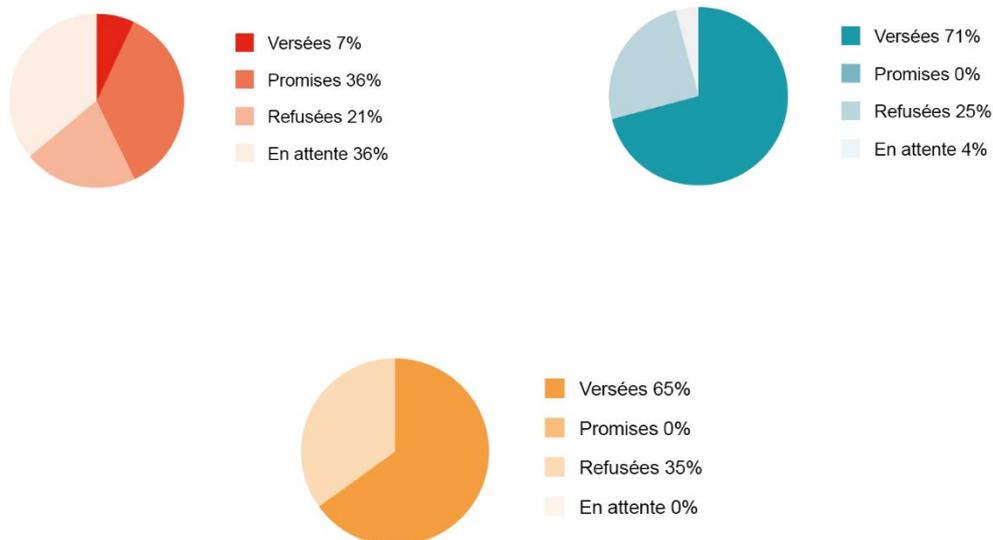
## Fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité

Le programme de subventions dépend du fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED). Il découle d'une des actions du PECC et est à disposition de la population depuis novembre 2023. En 2024, la Municipalité a communiqué sur le programme de subventions : un article est paru dans la Feuille de Bourg-en-Lavaux, un tout-ménage a été envoyé et une séance d'information a été organisée le 13 novembre 2024 à la grande salle de Grandvaux. Une centaine de personnes a assisté à cette présentation et a pu poser ses questions.

En 2024, les 132 demandes de subventions se sont réparties ainsi :



Répartition du type de demandes



Répartition du nombre de versements et promesses selon le type de demandes

28 dossiers ont été déposés concernant le bâtiment, 87 concernant la mobilité (vélos, transports publics) et 17 concernant la durabilité (électroménager, récupération d'eau). Certaines demandes doivent être refusées car elles ne sont pas conformes aux conditions, certaines sont transmises incomplètes ou sont abandonnées en cours de processus.

Le total des montants versés et promis en 2024, toutes subventions confondues, s'élève à CHF 152'000.- pour 84 subventions. Les subventions bâtiment étant octroyées à l'achèvement des travaux, peu de subventions ont pu être versées en 2024. Néanmoins, en plus des subventions octroyées, il y a déjà eu des promesses de subventions bâtiment, qui totalisent un montant de CHF 134'000.- avec une moyenne de CHF 12'000.- par octroi ou promesse.

La moitié des projets soumis à une demande de subventions concerne le changement de système de chauffage ou l'isolation du bâtiment. L'autre moitié prévoit les deux mesures en même temps, ce qui est plus efficace pour un assainissement énergétique. Ces mesures ont permis en moyenne un gain de 3 classes CECB pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique.

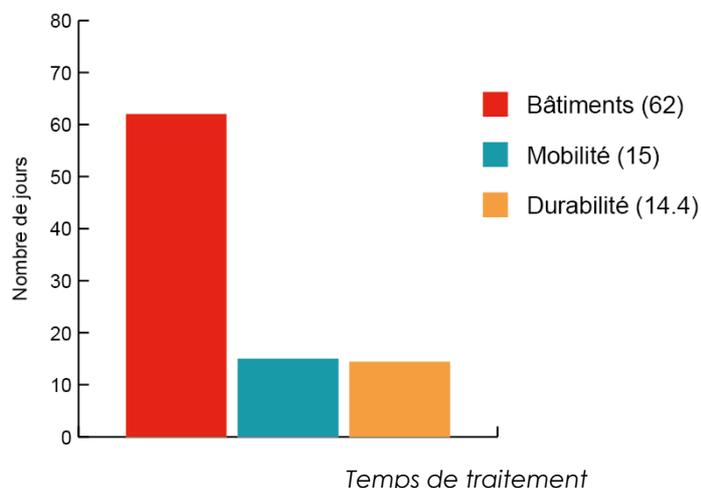


*Démolition de la chape pour la mise en place d'un chauffage au sol, Grandvaux, 2024.*



*Réfection et isolation de la toiture dans le bourg de Cully © LR Architectes, 2024.*

Le temps de traitement des demandes de subventions est de 14 à 15 jours pour les demandes concernant la mobilité et la durabilité. Il est en moyenne de 62 jours pour un dossier concernant le bâtiment.



Après une année de fonctionnement, une révision des subventions a eu lieu. Elle a porté principalement sur la correction de certaines conditions, un accent sur l'isolation des bâtiments avec une augmentation des montants subventionnés et l'ajout de subventions pour la biodiversité. Les subventions pour la mobilité ont également été adaptées pour inciter au transfert modal.

## Chauffages à distance

En 2024, le chauffage à distance pour le plateau de la Gare de Cully et l'Hôpital de Lavaux continue sa réalisation. La construction de la station de pompage et d'échange (STAPE) au Bain des Hommes ainsi que le forage lacustre ont été réalisés. La pose des conduites sous les routes de Lausanne, de la Gare et de Grandvaux a avancé. Le constructeur table sur une mise en service complète du réseau à l'été 2025.

Suite à l'acceptation du préavis 14/2022, une étude de faisabilité poussée a été réalisée pour la construction d'un chauffage à distance dans le bourg de Grandvaux basé sur un champ de sondes géothermiques situé sous les routes du village. Cofinancée par l'Office fédéral de l'énergie, cette étude a montré la possibilité de décarboner le chauffage d'un bourg avec de nombreuses contraintes : très forte densité du tissu bâti, protection patrimoniale sur la plupart des bâtiments, absence d'espaces extérieurs et proximité immédiate de la zone viticole, bâtiments anciens très largement chauffés aux énergies fossiles ou à l'électricité directe.

L'année 2024 a été nécessaire pour continuer les investigations et tester la faisabilité du projet sur un nombre déterminé de bâtiments. Une proposition de réalisation devrait être soumise au Conseil communal en 2025.

## Commission du développement durable (CDD)

Les activités de la Commission du développement durable (CDD) ont été menées avec enthousiasme. Deux Repair Café ont eu lieu à Cully et à Aran, avec une belle fréquentation.

Une fois par législature, la Commune, la CDD et les bûcherons de la Centrale des forêts organisent la journée « un arbre, un enfant ». Tous les enfants nés entre 2019 et 2024 ont été invités à planter un sapin dans une forêt de la Commune lors d'une journée festive et ludique en octobre 2024. L'événement a été un succès : 311 personnes y ont participé, dont 111 enfants. Environ 150 pins douglas ont été plantés lors d'une journée à la météo clémente et à la bonne humeur généralisée.

Avec la collaboration de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), les actions de lutte contre la Renouée du Japon ont pu être poursuivies. Environ 30 bénévoles se sont retrouvé-e-s toutes les trois semaines, entre les mois de mai et d'octobre, pour couper et arracher cette plante invasive. Une collaboration avec la Commune de Puidoux et l'Association du sauvetage est mise en place pour libérer une partie du site de Treytorrens de l'emprise de la Renouée du Japon.

Coordonné également par l'ASL tout autour du lac, Net'Léman a eu lieu en mai 2024. Cet événement bisannuel, impliquant la CDD, des plongeurs, les sauvetages, le CVMC et une centaine de bénévoles vise à organiser une action coup de poing de nettoyage des berges du Léman sur une matinée.

Dans ce cadre, un accent particulier a été mis sur les plastiques de petite taille, pollution sournoise également très présente dans le lac.

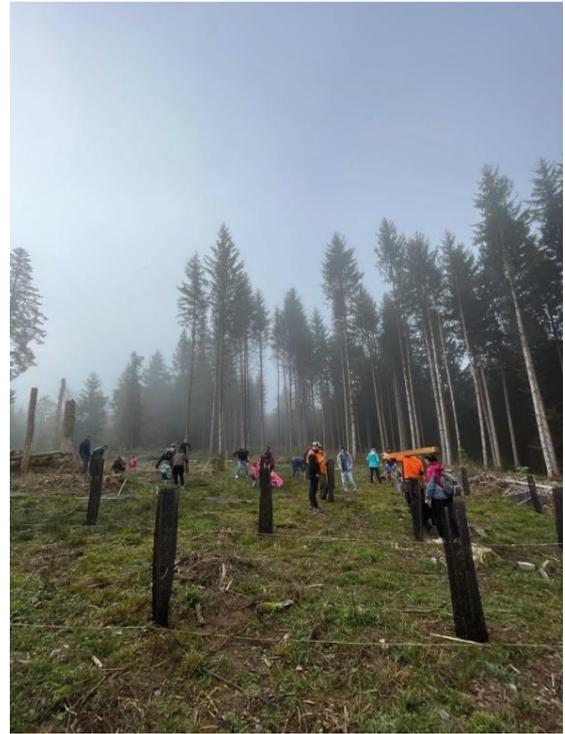
La butte en permaculture installée sur la parcelle communale vers Moratel continue de bien fonctionner avec de nombreuses interactions entre les personnes qui s'en occupent et les passant-e-s.

Le sous-groupe Jardins en Lavaux a organisé deux activités en plus de la promotion de la Charte des Jardins : une vente de plantons bio et locaux (Praz-Bonjour, Blonay) au marché du dimanche et un parcours dans les bourgs auprès des arbres inédits de Grandvaux à Cully, accompagné de paysagistes et d'urbanistes.

La Charte des rives lancée en 2023 continue de proposer un engagement volontaire en faveur de la faune et de la flore lacustre aux propriétaires bénéficiant d'une portion privée de rivage autour du Léman. Dix bonnes pratiques sont conseillées à la quinzaine de personnes ayant déjà signé cette charte.

En collaboration avec le GANaL, le groupe des amoureux de la nature en Lavaux, la CDD a poursuivi l'installation de nichoirs pour les hirondelles et les martinets noirs.

Enfin, en 2024, deux conférences ont été organisées sur le thème de la gestion de l'eau et des arbres.



Un arbre un enfant, les Charbonnières, octobre 2024

## Autres projets

Les guides pour l'installation de panneaux photovoltaïques en site ISOS-A, développés conjointement avec le Canton, sont désormais utilisés par le service urbanisme et durabilité dans le cadre de demandes de pose de capteurs solaires. Ils définissent des degrés de visibilité des toitures des bourgs dans l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) de la Commune et indiquent le type de panneaux photovoltaïques recommandés de façon précise, avec des indications de prix et de puissance remises à jour régulièrement.

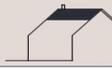
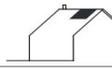
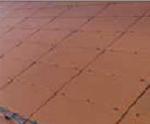
| Degrés de visibilité  | I   | II   | III   | IV  |   |   |
|---|---|--|---|---|---|---|
|   | Très haut   | Haut   | Moyen   | Faible  |   |   |
| Typologie d'implantation  | Toiture intégrale   | Bandeau  |   | Rectangle isolé   |   |   |
| implantation minimum par degré de visibilité,<br>les implantations plus restrictives peuvent être appliquées à chaque degré de visibilité | Installation photovoltaïque sur une surface entière et d'un seul tenant             | Bande horizontale au faîte ou à la corniche<br>Bande verticale en bordure de toiture |   | Implantation isolée compacte  |   |   |
|   |  |   |  |  |  |   |
| Type d'installation   | 1   | 2  | 3   | 4   | 5   | 7   |
| Modules photovoltaïques   | Intégrée  | Intégrée   | Intégrée  | Intégrée  | Intégrée  | Ajouter sur tuile   |
|   | Petites tuiles pointues tachetées terracotta<br>Freesuns ou équ.                    | Petite tuile terracotta<br>Megasol Tuile ou équ.                                     | "Petite tuile terracotta<br>3S ou équ.  | Plaque terracotta<br>Solrif ou équ.   | Grande tuile terracotta<br>3S ou équ.   | Terracotta  |
| Image   |  |   |  |   |  |  |

Tableau synoptique, mars 2023 – guide solaire, ISOS, tableau

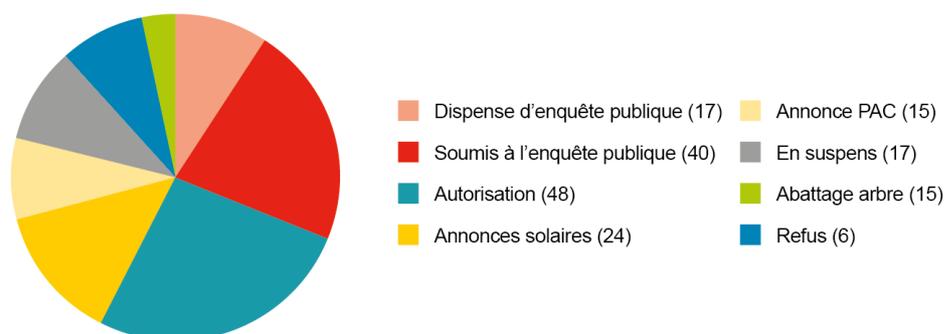
# Police des constructions

## Missions du secteur

- ✓ Instruire les demandes d'autorisation/permis de construire.
- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme.
- ✓ Renseigner les propriétaires sur les procédures à suivre.

## Permis de construire

Au cours de l'année 2024, le service a traité 179 nouvelles demandes d'autorisation / permis de construire. Parmi ces demandes, 40 ont été soumises à enquête publique, 16 ont été dispensées d'enquête publiques et 48 ont fait l'objet d'une autorisation municipale. On notera également les 24 annonces solaires et les demande permis qui totalisent une surface de capteurs solaires de 2'857m<sup>2</sup> ainsi que les 26 demandes de remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur.

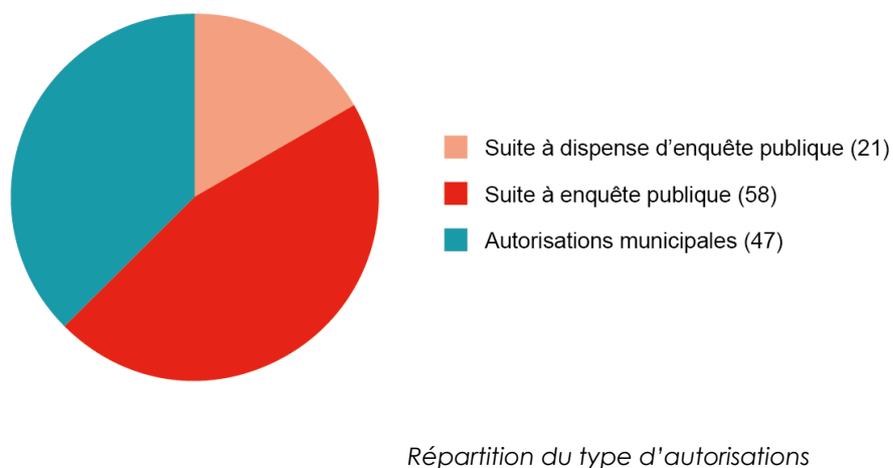
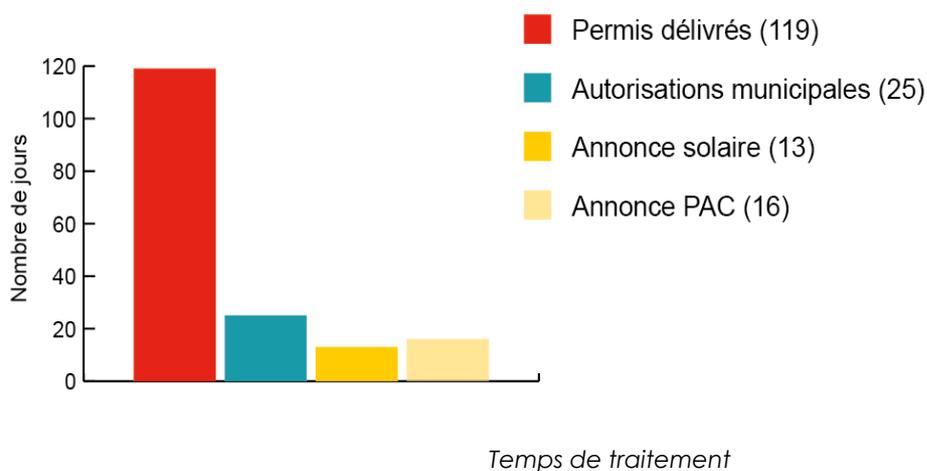


Répartition du type de demandes

Il y a également eu 15 demandes d'abattage d'arbre (dérogation à la protection du patrimoine arboré) hors demande de permis de construire, dont une refusée. A noter que les demandes se font maintenant pour l'ensemble du patrimoine arboré et que chaque arbre abattu doit être compensé en application de la LPrPNP.

Le temps de traitement pour ces demandes va de 13 à 16 jours pour une annonce solaire ou de pompe à chaleur. Les autorisation municipales son délivrées en moyennes dans les 25 jours.

Les dossiers pour autorisation de construire avec circulation au canton, qu'ils soient soumis à l'enquête publique ou non, sont traités en moyenne en 119 dès la dépose du dossier de demande de permis.



Courant 2024, 79 permis de construire ont été délivrés, 58 suite à des enquêtes publiques et 21 suite à des dispenses d'enquête. 7 projets ont été refusés principalement suite à un préavis négatif de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).



Service urbanisme et durabilité 2024

## Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024, 19 visites de contrôle, en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser, regroupées sur 4 demi-journées ont été effectuées par la Commission technique communale. En 2024, 22 permis d'habiter et 36 permis d'utiliser ont été délivrés.

## Logements construits

Sur les 22 permis d'habiter délivrés, 49 logements faisaient partie des bâtiment validés par la Municipalité. 25 nouveaux logements ont été construits à Cully et 2 à Grandvaux.

## Commission consultative de Lavaux

La Commission consultative de Lavaux s'est réunie à 11 reprises en 2024. Elle a étudié en moyenne 4 projets de Bourg-en-Lavaux par séance, pour un total de 47 passages ce qui représente la moitié des projets présentés à la Commission. En 2024, elle a également pu se pencher sur des projets communaux comme la place de la Gare de Cully et le Plan d'affectation communal.

## Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale est constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués.

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2024.

## Communication

Le site internet de la Commune constitue l'outil principal de communication de l'administration communale, permettant ainsi une diffusion efficace de l'information auprès de la population.

Les deux pages réservées à la Commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courrier-Lavaux-Oron sont toujours publiées 10 fois par année.

L'agenda annuel est envoyé à tous les ménages en début d'année et rencontre un vif intérêt, notamment de la part des seniors qui y trouvent nombre d'informations sur les activités ayant lieu sur le territoire communal.

# SECURITÉ, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES



**M. Jean-Paul Demierre**  
**Municipal**

# Sécurité

## Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public.

## Association Police Lavaux

De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2024 peuvent être obtenus sur le site [www.policelavaux.ch](http://www.policelavaux.ch)



Uniforme Police Lavaux

L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes : Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin. Au 31 décembre 2024, l'effectif du personnel, exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 49.30 EPT pour un total de 52 collaboratrices et collaborateurs.

Les cinq priorités du programme de législature intitulé « Législature 2021 à 2026, Axes stratégiques » sont : ancrage régional – visibilité – attractivité – collaboration – proactivité. Ces axes orientent la gouvernance de Police Lavaux et guident chacune de ses actions.

Police Lavaux poursuit son engagement envers la population de la région. Nous pouvons ainsi citer les actions de police de proximité qui ont également été déployées, notamment des séances dédiées aux aîné-e-s, des cafés police-population, des présences sur les marchés de la région ou la 4ème table ronde avec les vigneron-ne-s.

## Infractions radar

### Infractions radar - Données relevées dans EpsiPol

|                 | Avis d'infraction | Rapports Commission de police | Avis de dénonciation Préfecture | Rapports Préfecture | Avis de dénonciation Ministère Public | Rapports Ministère Public |
|-----------------|-------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Lutry           | 10'019            | 857                           | 109                             | 96                  | 16                                    | 19                        |
| Bourg-en-Lavaux | 3'922             | 348                           | 91                              | 66                  | 10                                    | 5                         |
| Chexbres        | 50                | 3                             | 0                               | 0                   | 0                                     | 0                         |
| Puidoux         | 10'153            | 599                           | 128                             | 78                  | 20                                    | 12                        |
| Rivaz           | 1'512             | 106                           | 10                              | 6                   | 0                                     | 1                         |
| St-Saphorin     | 13'335            | 767                           | 287                             | 169                 | 29                                    | 18                        |

|               |               |              |            |            |           |           |
|---------------|---------------|--------------|------------|------------|-----------|-----------|
| <b>TOTAUX</b> | <b>38'991</b> | <b>2'680</b> | <b>625</b> | <b>415</b> | <b>75</b> | <b>55</b> |
|---------------|---------------|--------------|------------|------------|-----------|-----------|

|      |        |       |     |     |     |    |
|------|--------|-------|-----|-----|-----|----|
| 2023 | 33'388 | 2'067 | 523 | 380 | 104 | 71 |
| 2022 | 30'252 | 2'203 | 362 | 318 | 53  | 51 |

### Vitesses les plus élevées relevées sur les routes de :

| Localité      | Rue                          | Vitesse autorisée | Vitesse maximale mesurée |
|---------------|------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Lutry         | Route de Tailleped           | 30                | 37                       |
| Villette      | Route de la Petite-Corniche  | 30                | 39                       |
| Riex          | Route de la Corniche         | 30                | 40                       |
| Lutry         | Ch. du Crêt des Pierres      | 30                | 41                       |
| Lutry         | Rue du Village               | 30                | 45                       |
| Lutry         | Ch. du Crêt-Ministre         | 30                | 47                       |
| Lutry         | Ch. des Marionnettes         | 30                | 47                       |
| Cully         | Route de Vevey               | 40                | 53                       |
| Lutry         | Route de la Conversion       | 50                | 64                       |
| Grandvaux     | Route du Signal              | 50                | 64                       |
| Puidoux       | Route du Flonzaley           | 50                | 66                       |
| Lutry         | Route d'Ouchy - RC 777b      | 50                | 69                       |
| Lutry         | Route de la Croix            | 50                | 69                       |
| La Conversion | Route du Landar              | 50                | 73                       |
| Chexbres      | Route de Chardonne           | 50                | 74                       |
| Cully         | Route de la Corniche         | 50                | 78                       |
| Lutry         | Rte des Monts-de-Lavaux      | 50                | 81                       |
| Grandvaux     | Route de Forel               | 50                | 83                       |
| Puidoux       | Route du Vergnolet           | 50                | 83                       |
| Lutry         | Route de Lavaux              | 50                | 90                       |
| Chexbres      | Route de Suhen               | 60                | 77                       |
| St-Saphorin   | Route de Suhen               | 60                | 87                       |
| St-Saphorin   | Route Cantonale - RC 780a    | 60                | 90                       |
| Villette      | Route de Lausanne            | 60                | 93                       |
| Rivaz         | Route Cantonale              | 60                | 101                      |
| Puidoux       | Route Cantonale - RC 780-B-P | 60                | 108                      |
| Epresses      | Route de la Corniche         | 80                | 86                       |
| Puidoux       | Route de la Corniche         | 80                | 113                      |

## Interventions 2024

|                                       |                                 | TOTAL       | Lutry       |            | B-e-L      |            | Chexbres   |           | Puidoux    |            | Rivaz     |           | St-Saphorin |           | Autres     |           |
|---------------------------------------|---------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|-----------|
|                                       |                                 |             | Interv.     | Infr.      | Interv.    | Infr.      | Interv.    | Infr.     | Interv.    | Infr.      | Interv.   | Infr.     | Interv.     | Infr.     | Interv.    | Infr.     |
| <b>Circulation :</b>                  |                                 |             |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Accidents de la circulation           | véhicules avec blessé           | 43          | 19          | 14         | 9          | 9          | 5          | 4         | 6          | 5          | 1         | 1         | 2           | 2         | 1          | 0         |
|                                       | véhicules sans blessé           | 180         | 76          | 26         | 33         | 10         | 24         | 15        | 34         | 13         | 7         | 1         | 6           | 3         | 0          | 0         |
|                                       | cycles/trottinettes avec blessé | 6           | 1           | 1          | 4          | 3          | 1          | 1         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | cycles/trottinettes sans blessé | 1           | 1           | 0          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | piétons avec blessé             | 0           | 0           | 0          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | piétons sans blessé             | 1           | 0           | 0          | 0          | 0          | 1          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Incapacités de conduire               | ivresse                         | 26          | 13          | 13         | 6          | 7          | 2          | 2         | 4          | 4          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 2         |
|                                       | stup et médicaments             | 2           | 1           | 2          | 0          | 0          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | autres                          | 4           | 2           | 1          | 2          | 2          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Défauts permis                        |                                 | 7           | 1           | 3          | 1          | 1          | 1          | 1         | 4          | 4          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| RC                                    |                                 | 1           | 0           | 0          | 0          | 1          | 1          | 1         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Conduites sous mesure                 |                                 | 1           | 1           | 2          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Autres infractions DCR                |                                 | 161         | 63          | 42         | 46         | 84         | 17         | 10        | 23         | 13         | 8         | 7         | 4           | 1         | 0          | 0         |
| <b>Délits / plaintes :</b>            |                                 |             |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Commerces                             | vols avec effraction            | 22          | 10          | 9          | 6          | 6          | 1          | 1         | 5          | 5          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | vols sans effraction            | 9           | 3           | 3          | 3          | 3          | 1          | 1         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
|                                       | vols à l'étalage                | 11          | 4           | 3          | 4          | 4          | 2          | 1         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | tentatives de vols              | 6           | 2           | 2          | 1          | 2          | 1          | 1         | 2          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | dommages à la propriété         | 15          | 7           | 6          | 6          | 5          | 1          | 1         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Habitations                           | vols avec effraction            | 60          | 31          | 30         | 24         | 24         | 3          | 3         | 2          | 2          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | vols sans effraction            | 17          | 9           | 10         | 4          | 4          | 1          | 1         | 0          | 0          | 1         | 1         | 0           | 0         | 2          | 1         |
|                                       | tentatives de vols              | 13          | 10          | 10         | 2          | 2          | 1          | 1         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | dommages à la propriété         | 11          | 2           | 3          | 6          | 3          | 0          | 0         | 3          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Véhicules                             | vols avec effraction            | 24          | 7           | 6          | 7          | 8          | 0          | 0         | 2          | 2          | 1         | 1         | 1           | 1         | 6          | 7         |
|                                       | vols sans effraction            | 22          | 5           | 6          | 7          | 6          | 1          | 1         | 1          | 1          | 1         | 1         | 0           | 0         | 7          | 7         |
|                                       | tentatives de vols              | 5           | 1           | 0          | 2          | 1          | 2          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | dommages à la propriété         | 30          | 8           | 8          | 10         | 11         | 4          | 4         | 4          | 6          | 1         | 1         | 0           | 0         | 3          | 2         |
| Mobilier urbain (murs, réverbères, et | dommages à la propriété         | 3           | 3           | 2          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Tags/graffitis                        |                                 | 3           | 2           | 2          | 1          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Vols                                  | simples                         | 69          | 17          | 15         | 13         | 12         | 5          | 5         | 1          | 2          | 1         | 1         | 1           | 0         | 31         | 29        |
|                                       | avec violence                   | 3           | 2           | 2          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 0         |
|                                       | avec astuces                    | 15          | 3           | 3          | 0          | 0          | 1          | 1         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 11         | 10        |
|                                       | véhicules                       | 11          | 4           | 5          | 1          | 1          | 0          | 0         | 3          | 3          | 0         | 0         | 0           | 0         | 3          | 2         |
|                                       | cycles et autres                | 9           | 1           | 1          | 6          | 6          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 2          | 2         |
| Cybercriminalité                      |                                 | 63          | 38          | 35         | 4          | 5          | 3          | 3         | 3          | 3          | 0         | 0         | 0           | 0         | 15         | 16        |
| Violences domestiques                 |                                 | 13          | 7           | 6          | 1          | 1          | 1          | 1         | 2          | 2          | 1         | 1         | 0           | 0         | 1          | 2         |
| Intégrité physique ou honneur         |                                 | 46          | 36          | 24         | 3          | 3          | 0          | 0         | 2          | 2          | 1         | 1         | 0           | 0         | 4          | 4         |
| Autres                                |                                 | 24          | 11          | 13         | 4          | 2          | 1          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 8          | 6         |
| <b>Interventions :</b>                |                                 |             |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Demandes d'assistance / litiges       |                                 | 322         | 163         | 2          | 64         | 2          | 44         | 0         | 37         | 0          | 4         | 0         | 6           | 0         | 4          | 0         |
| Infractions Règlement de Police       | nuisances sonores               | 20          | 5           | 0          | 4          | 0          | 4          | 0         | 1          | 0          | 3         | 0         | 2           | 0         | 1          | 0         |
|                                       | étab. publics                   | 49          | 28          | 3          | 12         | 2          | 4          | 0         | 2          | 1          | 3         | 2         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | voie publique                   | 49          | 29          | 11         | 12         | 4          | 6          | 2         | 2          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | domicile                        | 5           | 2           | 1          | 3          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 1         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | scandales                       | 9           | 3           | 2          | 3          | 2          | 1          | 1         | 0          | 1          | 1         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | littering                       | 17          | 9           | 6          | 4          | 2          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 3           | 2         | 0          | 0         |
|                                       | autres                          | 11          | 7           | 1          | 0          | 0          | 0          | 0         | 3          | 1          | 1         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Mœurs                                 |                                 | 13          | 11          | 1          | 2          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Mineurs                               |                                 | 100         | 55          | 4          | 15         | 4          | 12         | 0         | 14         | 1          | 0         | 0         | 2           | 0         | 2          | 0         |
| Individus perturbés                   |                                 | 15          | 9           | 0          | 0          | 0          | 2          | 0         | 2          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 2          | 0         |
| Disparitions de personnes             |                                 | 2           | 2           | 4          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Personnes retrouvées                  |                                 | 32          | 16          | 8          | 7          | 6          | 2          | 0         | 1          | 0          | 2         | 0         | 3           | 1         | 1          | 1         |
| Arrestations / Interpellations        |                                 | 41          | 20          | 1          | 6          | 2          | 3          | 0         | 11         | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| Identifications de personnes          |                                 | 10          | 7           | 2          | 2          | 2          | 1          | 1         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Personnes signalées                   |                                 | 39          | 17          | 0          | 8          | 0          | 2          | 0         | 9          | 0          | 1         | 0         | 1           | 0         | 1          | 0         |
| Inquiétudes pour une personne         |                                 | 1           | 1           | 0          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Suicides                              |                                 | 2           | 0           | 0          | 0          | 0          | 1          | 0         | 1          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Tentatives de suicides                |                                 | 2           | 1           | 1          | 1          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Mises en cellule                      |                                 | 7           | 1           | 0          | 5          | 6          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Infractions LEI                       |                                 | 7           | 7           | 1          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Infractions Lstup                     |                                 | 132         | 29          | 1          | 13         | 0          | 10         | 0         | 9          | 0          | 1         | 0         | 1           | 0         | 69         | 3         |
| Collaborations interpolice            |                                 | 20          | 10          | 0          | 4          | 0          | 3          | 0         | 2          | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| Collaborations ambulances             |                                 | 26          | 11          | 0          | 4          | 0          | 2          | 0         | 8          | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| Incendies                             |                                 | 27          | 15          | 4          | 10         | 6          | 1          | 1         | 1          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Pollutions                            |                                 | 8           | 6           | 0          | 1          | 0          | 0          | 0         | 1          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Inondations                           |                                 | 186         | 91          | 5          | 40         | 1          | 19         | 1         | 26         | 0          | 5         | 0         | 4           | 1         | 1          | 0         |
| Animaux                               |                                 | 7           | 3           | 3          | 1          | 1          | 1          | 1         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
| Annonces pertes/vols                  | plaques                         | 6           | 5           | 5          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
|                                       | vélos                           | 6           | 2           | 2          | 3          | 3          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
|                                       | voitures - motos                | 2           | 0           | 0          | 1          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
| Véhicules et plaques retrouvés        | plaques                         | 9           | 6           | 2          | 2          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 1         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
|                                       | vélos                           | 6           | 2           | 2          | 4          | 1          | 1          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 1         |
|                                       | voitures - motos                | 398         | 178         | 23         | 10         | 1          | 181        | 0         | 29         | 18         | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Réquisitions émanant du SAN/OP        |                                 | 422         | 211         | 10         | 89         | 1          | 41         | 0         | 64         | 4          | 5         | 0         | 9           | 0         | 3          | 0         |
| Diverses                              |                                 |             |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| <b>TOTAL :</b>                        |                                 | <b>2945</b> | <b>1363</b> | <b>413</b> | <b>544</b> | <b>280</b> | <b>422</b> | <b>67</b> | <b>332</b> | <b>102</b> | <b>50</b> | <b>20</b> | <b>48</b>   | <b>11</b> | <b>186</b> | <b>99</b> |

Colonnes de gauche Interventions  
Colonnes de droite Infractions relevées lors des interventions

# Signalisation, marquage, mobilité

## **Marquage**

Au giratoire et à la place de la gare à Cully, différents marquages provisoires ont été réalisés faisant suite aux travaux du chauffage à distance, à la construction des collecteurs des eaux usées et claires de l'immeuble Plan Robert ainsi qu'à la route de Grandvaux. Une modification du parc de stationnement à la rue St-Georges à Grandvaux a été apportée.

## **Signalisation**

Des panneaux de signalisation ont été achetés spécifiquement pour orienter les piétons à la rue de la gare. Ceci pour tenter d'améliorer la sécurité des piétons dans ce secteur le temps du chantier.

Comme chaque année, nous rachetons du matériel de signalisation et remplaçons les panneaux qui ne sont plus aux normes.

## **Parc vélo**

Plusieurs parc vélos ont été aménagés.

Seize places à la place d'Armes.

Six places en haut du Cheminet.

Huit places à la Maison Jaune.



Place d'Armes est, 1<sup>er</sup> novembre 2024

## **Gestion accès**

Malgré la signalisation fixe installée au bas du chemin de la salle Davel, nous constatons que de nombreux véhicules de toute sorte en recherche de place de stationnement ou en livraison viennent tourner sur la place d'Armes.

Pour remédier à ce problème, l'installation d'une barrière avec télécommande a été réalisée. La mise en fonction de ce nouvel équipement sera réalisée en 2025. Les ayants-droits seront contactés et orientés sur l'utilisation de cette barrière.

## **Sensibilisation**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la terrasse de l'hôtel restaurant du Major Davel, il avait été constaté que des cyclistes roulent entre la véranda et la terrasse à vive allure.

Le risque de collision avec le personnel de service, la clientèle de l'hôtel ou des poussettes est grand. Afin de sensibiliser les cyclistes nous avons peint au sol une signalétique positive les invitant à mettre pied à terre pour traverser ce passage et restaurer une harmonie dans ce secteur.

Ci-dessous un exemple de la signalétique posée au sol.



Place d'Armes 1<sup>er</sup> novembre 2024

# Organisation régionale de la protection civile (ORPC)



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2024 peuvent être obtenus sur le site [www.orpclavauxoron.ch](http://www.orpclavauxoron.ch).

## **Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron**

L'association intercommunale regroupe les communes de Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel-Lavaux, Jorat-Mézières, Lutry, Maracon, Montpreveyres, Oron, Paudex, Puidoux, Pully, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny et Servion. L'association a son siège à Forel.

## **Les tâches de la protection civile**

L'éventail des activités de la protection civile est large. Il comprend des tâches de protection, d'assistance et d'appui. La protection civile est avant tout un moyen d'intervention du deuxième échelon dans le cadre du système coordonné de protection de la population.

- Assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abris
- Protection des biens culturels
- Appui aux autres organisations partenaires
- Aide à la conduite et logistique, à titre de renfort
- Remise en état après les événements dommageables de grande ampleur
- Interventions et prestations au profit de la collectivité
- Mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population
- Mise en œuvre des PRU - points de rencontre d'urgence - dans le district, avec le soutien actif de la préfecture et des communes.

## Jours de services en 2024

L'ORPC du district de Lavaux-Oron a pu compter sur l'engagement et la disponibilité de sa milice durant cette année.

### **2683 Jours de Services**

0 *Engagement en situation d'urgence*

*(L'organisation n'a pas été mobilisée, toutefois un astreint a été engagé pour la livraison du matériel pour les PRU = 5 jours)*

2136 *Jours de services d'instruction régionale, cantonale et fédérale*

377 *Intervention en faveur de la collectivité*



Entretien, abris communaux

Les entretiens des abris publics sont effectués selon le contrat de prestation.

# SDIS Cœur-de-Lavaux



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2024 peuvent être obtenus sur le site [www.sdiscoeurdelavaux.ch](http://www.sdiscoeurdelavaux.ch).

Les sapeurs-pompiers du SDIS Cœur de Lavaux interviennent sur une zone de sept communes du district de Lavaux-Oron : Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin et Savigny.

Ce secteur a une dénivellation importante avec les bords du lac Léman à l'altitude de 373 m et le Mont-Chesau à 982 m.

La création du SDIS Cœur de Lavaux date du 1er janvier 2014. Le premier échelon d'intervention du SDIS est le détachement de premier secours (DPS), qui dispose de 2 sites opérationnels situés sur Forel et sur Cully. Le SDIS comporte également 2 sections de détachement d'appui (DAP) localisées dans les mêmes casernes que le DPS. Le DAP peut venir en renfort du DPS sur des événements de grande ampleur.

## **Effectifs au 31 décembre**

DPS (détachement de premier secours) : 59  
DAP (détachement d'appui) : 52  
Jeunes sapeurs-pompiers : 35 (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

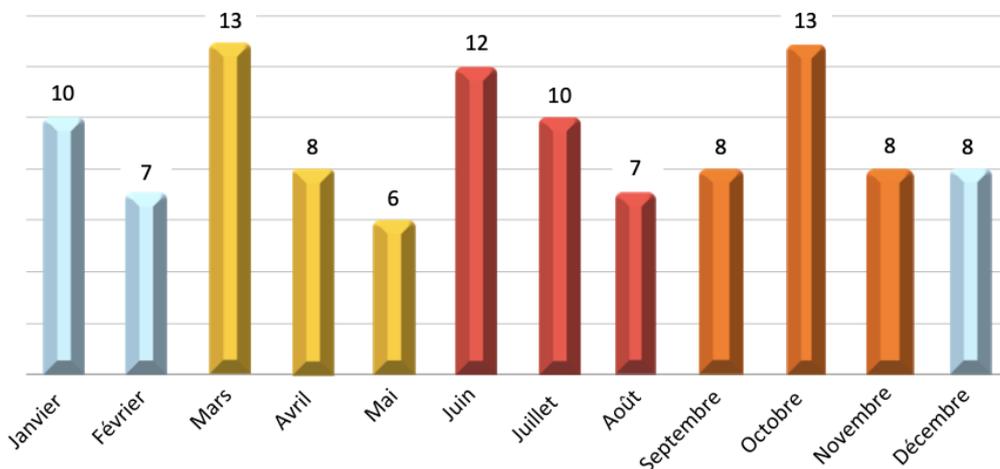
## **Interventions**

110 interventions en 2024.

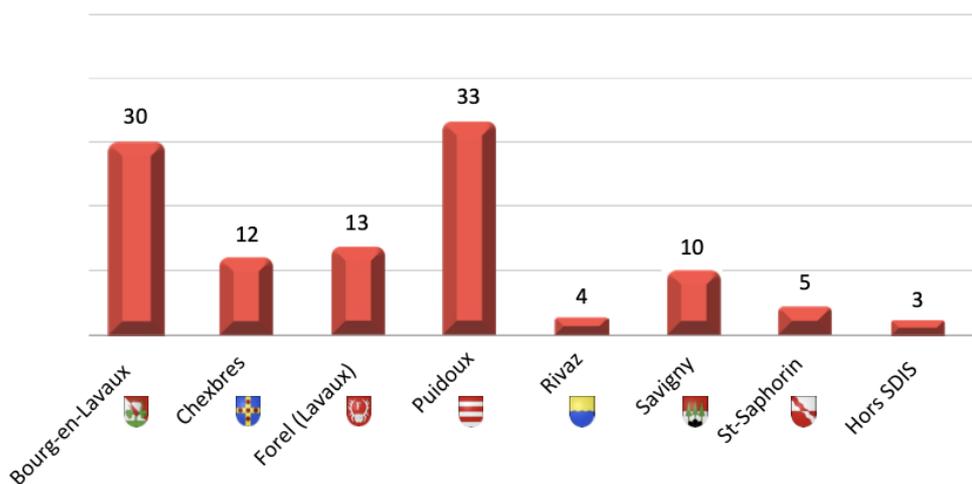
### **Répartition des interventions par type**



### INTERVENTIONS PAR MOIS



### INTERVENTIONS PAR COMMUNE



**110**

Interventions durant l'année

## Événement du Simplon

Le vendredi 29 mars 2024, le SDIS a été engagé pour apporter son soutien à un bateau emblématique de notre lac, le « Simplon ».

A 18h39, une demande d'aide pour sécuriser ledit navire est arrivée au CTA (Centre de Traitement des Alarmes). Le vapeur de 480 tonnes est tombé en panne la veille et a accosté Cully en attendant une météo favorable pour le remorquage jusqu'à Ouchy. Cependant, le bateau s'est trouvé malmené par la Vaudère, qui a gagné en intensité. Les pompiers du SPSL ont été les premiers alarmés et se sont déplacés pour essayer d'immobiliser le bateau.

L'intervention est rapidement montée en puissance avec la mise en place du VPC (Véhicule Poste de Commandement) du SDIS Riviera, suivi de l'engagement du SDIS Cœur-de-Lavaux à 21h06. Il est initialement

intervenue avec 16 sapeurs, munis de matériel de pompage et d'éclairage. Grâce à la préfecture Lavaux-Oron, un apport important de pneus a permis de mettre en place un dispositif pour protéger au mieux la poupe du navire.

Le samedi matin, une fois le lac calmé, le travail de libération du Simplon a pu commencer. Cette tâche laborieuse consistait notamment en la découpe des pieux. Le SDIS a fourni une prévention feu lors de ces opérations à l'aide de son tonne-pompe de Cully. C'est aux alentours de 10h30 que le vapeur a enfin pu retrouver le large, et que son remorquage pour Ouchy commença.

En finalité, 28 des sapeurs du SDIS Cœur de Lavaux ont œuvré sur cette intervention, pour un travail cumulé de 240 heures (sans compter celles des partenaires).



Vendredi et samedi 29-30 mars 2024, Sauvetage du Simplon

# Sports

## **Missions du secteur**

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport.
- ✓ Soutien financier aux associations.

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

## **Sociétés sportives locales**

Abbaye de l'ancienne commune de Villette  
Amis du Tir Grandvaux-Villette  
Ball Academy  
Cercle de la Voile Moratel-Cully  
Fédération Suisse de Gymnastique, section de Cully  
Football-Club Vignoble  
Judo-Club Lavaux  
La Formela-Gym  
Lavaux-Badminton-Club  
Le Bouchon de Lavaux, Club de pétanque

Sauvetage du Léman Section Cully-Davel  
Ski-Club d'Epesses  
Société de Gym Dame de Cully (SGDC)  
Société de Gym Homme  
Société de Sauvetage de Villette  
Tennis Club Lavaux

## **Cours divers**

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la danse country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, capoeira, etc.

# Manifestations

Des manifestations en tous genres se déroulent sur le territoire communal. La Municipalité a délivré au total 106 autorisations de manifestation au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante :

Cully : 56

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 28

Lotos : 3, et tombolas : 1

Epresses : 8

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 4

Grandvaux : 16

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 11

Riex : 7

Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 5

Villette : 19

Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 14

Loto : 1



Affiche édition 2024

# Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives.

## Sociétés locales

USL - Union des sociétés locales

LABEL - les acteurs de BeL

Ancienne Jeunesse de Riex

APEBEL - Ass. parents d'élèves

Association Cully Jazz Festival

Association des Amis de Lavaux

Classic

Association des Paysannes vaudoises

des Monts de Lavaux

Association des Vignerons de Lavaux

Association Lavaux Express

Association Sentier Gourmand Lavaux

Association TP 55

B-e-L équipe

Brigade Scoute de Lavaux

Caveau des Vignerons de Cully

Caveau des Vignerons d'Epesses

Caveau des Vignerons Grandvaux

Caveau des Vignerons de Riex

Caveau des Vignerons de Villette

Championnat du monde des

Tracassets

Commission de musique spirituelle  
de Cully-Villette

Cully-Cui' Band

Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux

Fanfare de Grandvaux

GANaL-Le Groupe des Amoureux de

la Nature Lavaux

Jeunesse de Grandvaux

La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique

Le Trait d'Union (aîné-e-s)

Les Amis du Cinéma d'Aran

Passeports vacances

Rues-en-Lavaux

Service d'aide à la famille de Lavaux

Société du Port et des Bains de

Moratel Cully

Théâtre de la Dernière Minute

Union des sociétés des lotos

Veillées à la Maison



Logo nouvelle société locale

# Rives, plages et cours d'eau

## Entretien des rives

### **Préavis n° 19/2023, Travaux d'entretien des enrochements des rives communales et plage de Moratel à Cully**

Les travaux ont débuté plus tard que prévu en raison d'évènements météos sur le lac de Biemme et au port de la Sagrave à Ouchy. La séance de coordination des travaux s'est déroulée le 25 janvier en présence des responsables concernés par les travaux et du voyer des eaux.

Au démarrage du projet, l'entreprise Marti a proposé de travailler avec deux équipes pour assurer l'avancement des travaux d'entretien projetés ainsi que le ramassage des bois flottés suite à la tempête de novembre 2023.

Les travaux portuaires, indépendants des travaux communaux et sous la responsabilité de la SPBMC (Société du Port et des Bains de Moratel à Cully) ont débuté durant l'hiver 2023 et 2024. La buse du port a été réfectionnée ; il a été constaté que l'échange des eaux entre le port et le lac s'effectue à nouveau correctement. Les enrochements de la digue du port ont été remis en état grâce à la récupération des blocs gisant sur le fond du lac et désolidarisés de la digue à cause des tempêtes, puis le solde de la digue a été complété avec un apport de blocs de Meillerie. Le slip, nécessaire pour la mise à l'eau des bateaux a été élargi grâce au sciage de l'ancien muret.

Les enrochements de la berge du camping et du quai de l'Indépendance ont été remis en état par l'apport de nouveaux blocs et par la récupération de ceux gisant sur le fond du lac. De la chaille (chutes résultant de la taille des blocs de pierre) a été également utilisée pour compléter les vides entre les blocs. Les accès au lac existants ont été améliorés par la pose de blocs en position plate, ce qui facilite la descente dans l'eau.

Concernant les trois plateformes d'accès au lac (2x Moratel et 1x camping), des sondages de reconnaissance ont été réalisés et ont confirmé que l'utilisation de palplanche était possible. Cette solution permet d'améliorer les fondations immergées des plateformes. L'usage de palplanches foncées dans le substratum lacustre permet de maintenir ces plateformes durablement.

Lors des travaux de consolidation de la digue de la plage, il a été constaté par l'entreprise qu'elle présentait d'importants vides qu'il a fallu compléter pour assurer la consolidation de cette berge. Cela a nécessité un apport de blocs d'enrochement supplémentaire.

La petite plage de Moratel en galets a été nettoyée des quelques blocs épars qui gênaient l'accès à l'eau. Des galets supplémentaires ont été également répartis sur la plage.

Au sujet de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR), une troisième rencontre avec le représentant de l'AVACAH s'est déroulée le 27 février. Après discussion, l'alignement de blocs le long du mur est préféré à la pose de grilles caillébottis. Une main courante a été positionnée le long du mur en béton existant.

Proche de ces aménagements, une deuxième main courante a été installée en parallèle de celle existante sur les escaliers du Bain des Dames. Profitant des basses eaux du lac, les marches en béton ont été réfectionnées et de nouveaux tapis antidérapants ont été installés.

Lors de la reconnaissance du projet d'entretien des rives, il a été constaté des vides sous les enrochements situés sous la gare d'Epesses. Il y avait un risque partiel d'affaissement du sentier. Ces vides ont été comblés, les coûts ont été entièrement pris en charge par le Canton.

Faisant suite à la tempête du 23 novembre 2023, les travaux de récupération du bois flotté côté ouest du port de Moratel et jusqu'en limite avec Lutry ont été réalisés. Le bois a été récupéré et déposé au port de Moratel puis évacué par benne. Pour le petit bois et les branches accumulés sur les plages de la Budaz et de la Piquettaz, inaccessibles par la route, des bigs bags ont été utilisés pour collecter le bois. Une fois remplis par les collaborateurs de la voirie, ils ont été transportés par barge et déposés au port, puis évacués par la voirie. Pour cet événement météorologique qui a frappé l'ensemble du littoral, le Canton est entré en matière pour l'octroi d'une subvention.

A la suite du débordement du Rhône à Sierre, le 29 juin, nous avons dû faire face à nouveau à d'importantes quantités de bois flottés sur nos rives. Une deuxième campagne a été réalisée pour collecter ces troncs bloqués dans les enrochements. L'entreprise mandatée pour la réfection du débarcadère s'est occupée de cette tâche.

Sur le plan financier, le budget alloué a été respecté et la subvention estimée à CHF 262'000.- sera versée en 2025.



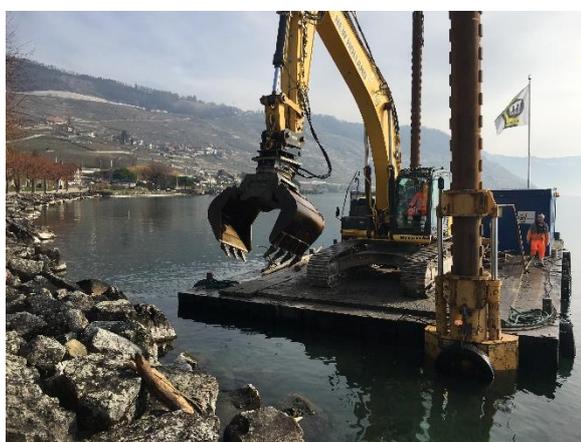
Plateforme camping, 14 mars 2024.



Digue camping, 29 février 2024.



Escaliers Bain des Dames, 13 mars 2024.



Quai de l'Indépendance, 31 janvier 2024.

## Installation d'un système d'arrosage et de drainage des pelouses du quai de l'Indépendance et de la place d'Armes

En parallèle des travaux lacustres, la construction d'un réseau pour l'arrosage automatique a été entrepris dès le mois de janvier. L'objectif était de construire et terminer ces travaux avant le festival de jazz, puis de réengazonner les quelques 2'600 m<sup>2</sup> de la place d'Armes avant le festival du Lavaux Classic. Objectif que les entreprises ont parfaitement maîtrisé.

Le réseau s'étend depuis la Strel (station de relevage des eaux usées) située au nouveau port de Moratel jusqu'à l'extrémité ouest de la place d'Armes. Il est composé de 4 secteurs d'arrosage qui fonctionnent les uns après les autres, le tout est géré par deux programmeurs. L'objectif était une meilleure utilisation de l'eau en arrosant aux heures les plus fraîches de la nuit, ceci afin d'éviter l'évaporation de l'eau lors d'un arrosage traditionnel de jour au jet tournant. Cet objectif est atteint avec succès.

Des fouilles ont été creusées pour la pose de tuyaux de drainage uniquement pour la place d'Armes sur la partie prairie et partiellement sur la partie gravier. Si pour la partie verte le drainage fonctionne bien, celle en gravier reste plus difficile à drainer. Cette partie étant carrossable, les matériaux sont plus compactés et donc plus imperméables. L'eau est drainée mais plus lentement que sur la partie en herbe. Sur le plan financier, le budget alloué est respecté.



Place d'Armes Est, 5 février 2024.



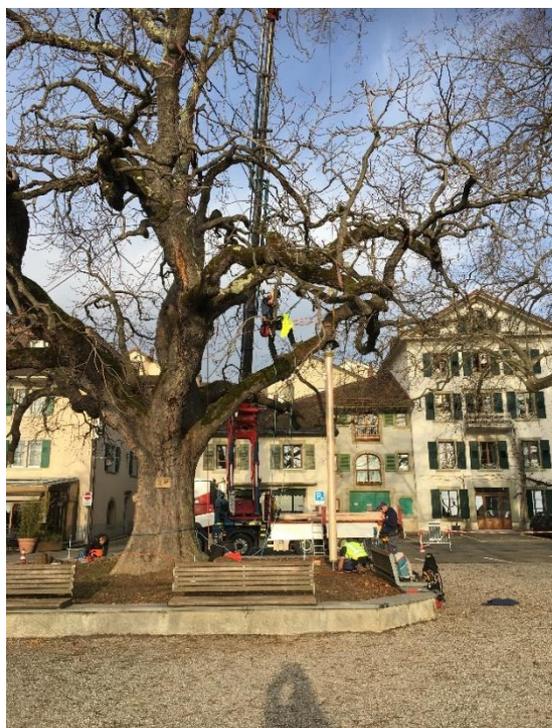
Place d'Armes ouest, 29 février 2024.

## Préavis n° 02/2024, Travaux d'aménagement de la place d'Armes, secteur est

Suite à l'approbation par le Conseil communal, lors de la séance du 5 février, l'enquête publique s'est terminée le 19 février, puis le permis de construire a été validé par la Municipalité le 20 mars. A l'issue de cette procédure, les travaux ont pu débuter. Pour rappel, ces travaux avaient pour objectif d'améliorer la situation dans cette zone, notamment : la mobilité piétonne, l'accès à la place pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un parc pour les deux roues, la délimitation de la terrasse de l'hôtel restaurant Le Major Davel, la mise en valeur de la fontaine et du monument Davel, et de faciliter les tâches d'entretien pour le secteur de la voirie.

Les travaux se sont déroulés avec satisfaction et dans des délais maîtrisés. Cependant, il n'était pas prévu que le Simplon viendrait s'encastrent dans le débarcadère. La CGN (Compagnie Générale de Navigation) débutait alors un nouveau chantier, provoquant d'importantes nuisances dans ce secteur, voué au prélassement de la population et des touristes. Sans oublier une météo très pluvieuse tout au long de l'année.

Néanmoins, à mi-juillet, la situation est revenue au calme dans ce secteur de la place d'Armes. Rappelons aussi que sur le plan environnemental, le marronnier a été équipé d'un étayage qui soulage ses importantes branches charpentières, et qu'un frêne et une haie vive ont été plantés.



Etayage du marronnier, 30 janvier 2024.



Plantation du frêne place d'Armes est, 16 avril 2024.



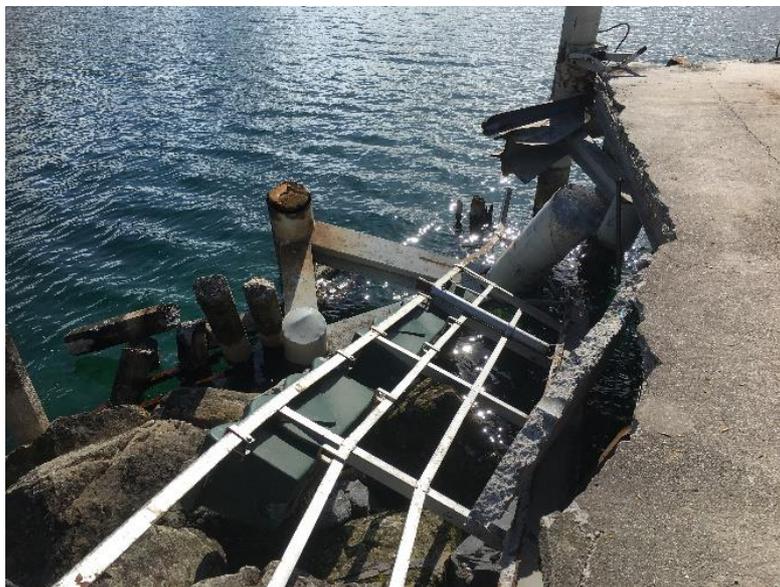
Place d'Armes est, 1<sup>er</sup> mai 2024.

## Débarcadère

Comme mentionné ci-dessus, le week-end de Pâques aura marqué les esprits, puisque le bateau belle époque Le Simplon s'est retrouvé dans une très mauvaise posture durant la nuit du 29 au 30 mars. La Vaudaire nous a rappelé sa force destructrice en ballottant ce navire de 500 tonnes contre les rives et le débarcadère.

Cet accident a mobilisé les services de secours durant une bonne partie de la nuit. Le lendemain, le calme revenu, le constat est sans appel ! Il faut reconstruire le débarcadère. Les chocs répétés du Simplon ont plié les pieux et tordu tous les profilés métalliques qui supportent la dalle en béton du débarcadère.

Sans délai, les Autorités, la CGN et le bureau d'ingénieurs délégué ont collaboré pour permettre une reconstruction rapide de l'ouvrage. Sur le plan financier, tous les frais sont à la charge de la CGN et du Canton.



Débarcadère, 10 avril 2024.



Débarcadère, 16 mai 2024.

# DOMAINES ET VOIRIE



**M. Jean-René Gaillard**  
**Municipal**

# Domaines viticoles

## Vignes

Notre tâcheronne et notre tâcheron exploitent la plus grande partie du domaine communal par contrats de vignolage (année viticole 2023-2024 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

|               |                |                      |
|---------------|----------------|----------------------|
| Gaël Cantoro  | 89'143         | m <sup>2</sup>       |
| Mélanie Weber | <u>28'022</u>  | <u>m<sup>2</sup></u> |
|               | <b>117'165</b> | <b>m<sup>2</sup></b> |

Une culture dite raisonnée, régie par un cahier des charges défini et limitant les intrants chimiques est pratiquée. La Commune est inscrite au REEL (Réseau écologique Lavaux). Par ailleurs, Mme Weber travaille un peu plus de 50 ares en mode biologique (parcelles de la Maison Jaune, des Communaux et du Vanel).

La Municipalité tient à les remercier pour le travail accompli, véritablement essentiel à l'élaboration de nos crus dans le respect de nos terroirs.

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à quatorze viticulteurs, soit MM. Patrick Baumgartner, Michel Blanche, Rocco Cantoro, Pascal Dance, Domaine Croix Duplex, Alexandre Duboux, Yvan Duboux, Louis Fonjallaz, Gaillard et fils SA, Les Frères Dubois, Luc Massy, Guillaume Potterat, Hubert Testuz et la SEVE.

### Domaine communal Bourg-en-Lavaux (nouvel état au 01.11.2023)

| Exploitant      | Propriétaire | Autres               | Surfaces m2    |
|-----------------|--------------|----------------------|----------------|
| Mélanie Weber   | Commune      | Contrat de vignolage | 28'022         |
| Gaël Cantoro    | Commune      | Contrat de vignolage | 89'143         |
| Divers vigneron | Commune      | Locations            | 15'118         |
|                 |              | <b>Total</b>         | <b>132'283</b> |

La Commune exploite également la vigne propriété de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m<sup>2</sup>. Les conditions de location précisent notamment le partage de la récolte effective à raison de 70% pour la Commune et 30% pour la Fondation.

L'année viticole 2024 a été marquée par de nombreux défis. Un débourrement précoce de la végétation a été suivi d'une période de froid dès la mi-avril, causant des dégâts par gel sur les hauts du vignoble de Lavaux et dans certaines régions viticoles, notamment le Chablais. Le printemps, puis le début de l'été, ont été caractérisés par des pluies abondantes entraînant une forte pression des maladies cryptogamiques. Enfin, une météo plus clémente a pris le relais pendant la saison estivale.

Les vendanges ont débuté le dernier weekend de septembre. L'état sanitaire était étonnamment sain, les degrés oechsles oscillaient entre 70° et 80° Oe pour les blancs et 86° à 92° Oe pour les rouges.

Depuis le millésime 2022, un nouvel écrin a été dévoilé pour les flacons des vins communaux. Cette gamme d'étiquettes met l'accent sur le caractère patrimonial des vignes communales, tout en restant intemporelle, permettant ainsi une meilleure valorisation des crus en bouteilles.



Nouvelle gamme d'étiquettes  
 Au printemps 2025, un sauvignon blanc sec complétera l'assortiment.

## Vendanges

La Commune a vendangé l'équivalent de 96'265 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 69'276 litres.

|                |               |                      |  |
|----------------|---------------|----------------------|--|
| <b>Blancs</b>  |               |                      |  |
| Chasselas      | <b>62'467</b> | <b>litres dont :</b> |  |
| Villette       | 20'444        | litres               |  |
| Epesses        | 33'384        | litres               |  |
| Calamin        | 8'638         | litres               |  |
| Sauvignon      | <b>1'130</b>  | <b>litres dont :</b> |  |
| Epesses        | 1'130         | litres               |  |
| <b>Rouges</b>  | <b>4'698</b>  | <b>litres dont :</b> |  |
| Villette rouge | 902           | litres               |  |
| Plant Robert   | 3'796         | litres               |  |
| <b>Rosé</b>    | <b>981</b>    | <b>litres dont :</b> |  |
| Villette       | 981           | litres               |  |

## Distinctions

La vinification est toujours confiée aux Frères Dubois, dont le travail et le savoir-faire méritent pleinement d'être soulignés. Chaque année, ils vinifient des crus régulièrement primés.

En 2024, la Commune s'est distinguée comme à l'habitude, en recevant le « **Laurier d'Or** » Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

Le Villette 2023 a été couronné d'une médaille d'Or au « Mondial du Chasselas » ainsi qu'à la Sélection des Vins Vaudois. L'Epesses 2023 s'est également distingué en remportant une médaille d'Argent au « Mondial du Chasselas » et à la Sélection des Vins Vaudois, tout comme le Calamin 2023. Cerise sur le gâteau, l'Epesses 2022, déjà récompensé d'une médaille d'Argent l'an dernier, a cette fois obtenu la médaille d'Or au « Mondial du Chasselas ».

## Parc Vign'nature

183 élèves de l'Établissement scolaire Centre Lavaux ont eu l'opportunité de participer aux vendanges sur la parcelle pédagogique située à Cully. Ce projet s'inscrit dans le cadre du parc Vign'nature, porté par l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) en étroite collaboration avec la commune de Bourg-en-Lavaux. Nous remercions Mme Mélanie Weber pour son engagement lors de cette matinée.

## Mise des vins

La mise des vins des domaines de la Commune, récolte 2023, a eu lieu le 23 février 2024 à la salle Davel, toujours sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- **Prix de départ**

Villette : CHF 6.05      Epesses : CHF 6.55      Calamin : CHF 8.50

- **Vente**

80 lots représentant 40'765 litres de vin ont été vendus pour CHF 300'842.-, soit un prix moyen de CHF 7.38 réparti comme suit :

- 17'740 litres de Villette au prix moyen de CHF 6.46
- 17'160 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 7.19
- 5'865 litres de Calamin au prix moyen de CHF 10.72

Tous les lots ont trouvé acquéreur.

## Souscription aux habitant-e-s & événements

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitantes et habitants de la commune, 4'092 bouteilles ont été acquises, représentant un chiffre d'affaires de CHF 62'726.-.

Une délégation de la Municipalité a participé, lors du Cully Bazar, à la dégustation et la promotion de l'Association du Plant Robert, à la salle Davel.

Les vins de la commune ont été servis lors des derniers Marchés de l'année à Cully

A l'avenir, la Commune désire augmenter l'offre oenotouristique afin de valoriser ses vins en bouteilles.



Vendanges 2024, Cully

# Forêts

Jean-René Gaillard, municipal en charge des forêts, est vice-président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux. Il participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, la Forestière et la Fédération du triage du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts, propriété de la Commune, est de 247 ha, essentiellement situées sur le territoire de la Commune de Forel (Lavaux).

Notre garde forestier, Monsieur Benjamin Ciana, en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, gère la Centrale des forêts et le Groupement forestier intercommunal de Lavaux.

Depuis 2022, les coupes d'éclaircie sont dorénavant privilégiées à des coupes de renouvellement, cela permet de garantir un meilleur repeuplement naturel. Elles demandent cependant plus d'investissement en main d'œuvre, et cela diminue de facto les volumes de bois exploités.

Afin de limiter les dégâts dus à la faune et ainsi améliorer la reprise des jeunes plants, du matériel de protection pour les nouvelles plantations a été acquis.

En 2024, le bostryche sur les épicéas et la chalarose sur les frênes sont toujours présents. Des coupes de sécurité sur notre territoire ont été réalisées en bordure des chemins. Les propriétaires privés ont la charge de sécuriser les abords des chemins en accord avec le garde forestier.

Les conditions climatiques de l'automne ont compliqué le travail en

forêt. Les layons étaient impraticables et cela a ralenti la sortie des coupes.

Pour 2024, les comptes de la Centrale des forêts font ressortir une participation de notre commune de CHF 207'932.01. La vente de bois enregistre un total de CHF 92'908.-. Cette dernière se réalise de l'automne au printemps, raison pour laquelle les revenus fluctuent d'une année à l'autre ; le marché du bois est aussi engorgé par du bois bostryché et la faible demande.

Dans le cadre de sa formation pour l'obtention de son brevet de contremaître, notre chef d'équipe de la Centrale des Forêts, M. Alexandre Urfer, a réalisé un projet de création d'un étang à batraciens dans le secteur du Grand Jorat. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 100 % de la part du Canton.

Les bûcherons de notre Centrale, en collaboration avec la Commission du développement durable de notre commune, ont invité les jeunes enfants nés entre 2019 et 2024 à planter un arbre dans nos forêts. Cette journée a connu un franc succès, 311 personnes y ont participé, dont 111 enfants. Environ 150 pins douglas ont été plantés au lieu dit « Les Charbonnières » dans les bois du Grand Jorat. Des animations ont également été proposées autour du refuge de Cully dans la bonne humeur et sous une météo clémente.



Journée « un arbre-un enfant » du 26 octobre 2024



Journée « un arbre-un enfant » du 26 octobre 2024

D'autres données en chiffres :

### Martelages

|                    |          |
|--------------------|----------|
| 739 m <sup>3</sup> | résineux |
| 421 m <sup>3</sup> | feuillus |

**Total** **1160 m<sup>3</sup>**

---

### Plantations

#### Total plants

**1500**

Essences :

noyers  
chênes sessiles  
châtaigniers  
charmes  
tilleuls  
douglas

#### Soins aux jeunes peuplements

**4.91**

hectares

---

#### Ventes de bois

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| 718 m <sup>3</sup> | bois de service résineux    |
| 21 m <sup>3</sup>  | bois de service feuillus    |
| 421 m <sup>3</sup> | bois de feu et<br>déchetage |

**Total des bois vendus** **1160 m<sup>3</sup>**

---

### Coupes forcées

Chablis & bostryches

**200 m<sup>3</sup>**

---

### Subventions

|                                     |            |               |
|-------------------------------------|------------|---------------|
| Soins aux jeunes peuplements        | CHF        | 7'414         |
| Plantations                         | CHF        | 10'600        |
| Protection de la forêt (bostryches) | CHF        | 0.00          |
| <b>Total</b>                        | <b>CHF</b> | <b>18'014</b> |

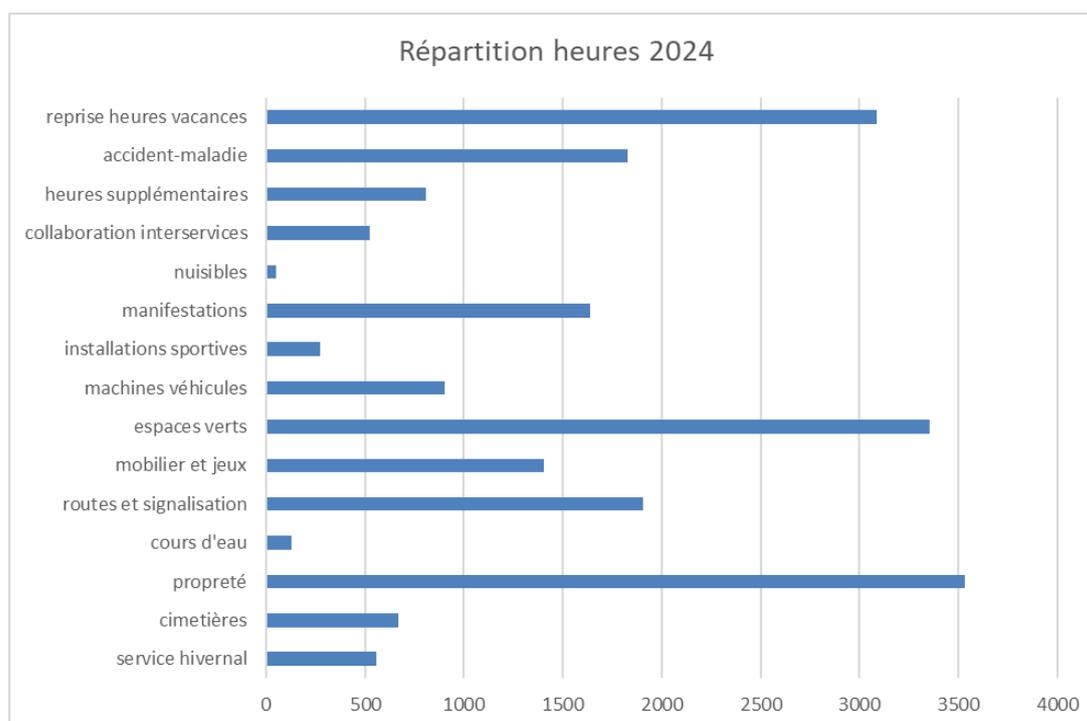
# Voirie, espaces verts et cimetières

## Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, sentiers, escaliers, fontaines, WC publics, plages, déneigement du réseau routier.
- ✓ Assurer l'entretien des espaces verts, de la décoration florale et de la taille des arbres.
- ✓ Assurer l'entretien des cimetières, tombes, plantations, allées.

## Répartition de heures des collaborateurs

Le tableau ci-dessous indique la répartition des heures effectuées par type d'activité.



A la lecture du tableau ci-dessus, on remarque que l'entretien des cours d'eau est insuffisant, notamment pour l'entretien des centaines de coulisses recensées pour le secteur du vignoble, mais aussi pour les différents ruisseaux situés sur les hauts de la commune.

Concernant les nuisibles, l'année pluvieuse et les sols gorgés d'eau ont contribué à réduire la présence de la fourmi tapinoma magnum. Néanmoins, la lutte continue pour contenir cette espèce envahissante. Le monitoring effectué en 2023 n'a pas été nécessaire cette année. La vigilance reste de mise tout comme pour le frelon asiatique.

Les absences pour maladie ont augmenté en 2024 (1828 heures), en 2021 elles étaient de 552 heures et en 2022 de 1050 heures. Cette augmentation est due, principalement, à deux collaborateurs qui aujourd'hui ne font plus partie de l'effectif.

La pyramide des âges s'équilibre gentiment, cependant 1/3 des collaborateurs ont plus de 60 ans.

## Service de la propreté

Les collaborateurs du secteur de la voirie assurent le maintien de la propreté tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire communal. Cette tâche se révèle parfois ingrate notamment en période de haute fréquentation des espaces publics. Durant cette période, qui s'étend d'avril à octobre, la voirie est active chaque matin, du lundi au dimanche.

Chaque matin, lors de la tournée de propreté des wc et des rues, c'est toujours une découverte. Sacs poubelles éventrés sur la voie publique, toilettes bouchées, graffitis ou les poubelles urbaines qui débordent. Ci-dessous quelques photos illustrent nos infrastructures.



Route de Cully, 25 janvier 2024.



WC de Villette plage, 10 juillet 2024.

## Service hivernal

Cela fait maintenant deux hivers que des piquets de route sont enlevés et jetés dans les accotements des routes. Pour rappel, ces piquets en bois rouge luminescents permettent d'indiquer aux usagers-ères de la route la ligne à suivre en cas d'enneigement. Pour la voirie, ils sont très importants pour que le chasse-neige puisse se repérer, notamment de nuit et lorsqu'il y a des congères. La Municipalité a déposé une plainte contre x.

Lors des épisodes neigeux, nous constatons que des automobilistes ne sont pas équipés de pneus neige. Nous découvrons aussi des véhicules abandonnés sur le bord de la route. Si les hivers sont plus courts que par le passé, ils ne sont pas moins intenses et compliquent toujours la circulation sur nos axes routiers à forte déclivité.

Comme notre territoire est bien exposé, la neige fond rapidement, mis à part lors des épisodes de bises.



Piquet à neige, 26 novembre 2024.



Route du Signal, 21 novembre 2024.

## Cimetières

Le processus de mise à jour du fichier général des inhumations s'est poursuivi en 2024, mais il n'est pas encore terminé. C'est un long travail informatique pour le scannage des documents et la mise en ligne sur notre guichet cartographique. En cliquant sur une tombe, une fenêtre contextuelle s'ouvre et permet de consulter toutes les informations concernant l'emplacement.

Le personnel de voirie effectue toutes les tâches d'entretien et de creuses des tombes. Une fois la cérémonie terminée, la voirie installe un cadre en bois qui permet de

contenir la terre de déblais jusqu'à la pose du monument une année après. Nous constatons que plusieurs tombes n'ont toujours pas de monument. Un courrier est envoyé aux familles pour leur rappeler le règlement communal.

## Espaces verts

Rappelons que le PECC (plan énergie climat communal) propose des fiches thématiques pour la mise en place d'un plan d'entretien différencié des espaces verts communaux. Le travail nécessaire à ce plan s'est poursuivi cette année.

On le constate dans le tableau ci-dessus, l'entretien des espaces verts représente quelques 3'350 heures de travail, mobilisant en moyenne 1,7 EPT. Les tâches sont variées et contribuent à l'embellissement du territoire communal par les arrangements floraux notamment.

Outre au quai de l'Indépendance et à la place d'Armes, les collaborateurs sont actifs à la place Beutal, au parking du Bougnon, sur la toiture du caveau Corto mais aussi dans des lieux moins connus mais qui offrent des points de vue pour les visiteurs de passage, tels qu'à la place des Echellettes à Aran ou à la Perle à Cully.

Relevons également des tâches supplémentaires pour l'entretien des jardins de la Maison Jaune à Cully et de la Maison de Watteville à Epesses.

La tonte des gazons, la taille des arbres, l'épouillage des fleurs et l'arrosage complètent ces tâches.

Dans le cadre de la biodiversité, notre collaborateur charpentier a construit un prototype d'hôtel à insectes. Une dizaine d'exemplaires sont en cours de production et ils seront installés dans les espaces verts.



Fortunades, 25 juin 2024.

## Routes et signalisation

Une des missions principales de la voirie est la surveillance du réseau routier et des chemins piétonniers. Régulièrement, les collaborateurs sont en première ligne pour intervenir pour les phases d'entretien provisoire et de comblement des nids de poule en cours de formation. Ces dernières années, notre réseau routier a été fortement sollicité en raison de l'intense activité des chantiers en cours sur le territoire communal.

Il n'est pas rare que la voirie intervienne également dans le cadre des accidents de la route. Panneaux et bornes cassés, bordures et mobilier urbain défoncés.



Route du Signal, 14 mai 2024.



Route de Vevey, 1<sup>er</sup> juillet 2024.

# PATRIMOINE BÂTI, BIBLIOTHÈQUE, PAROISSES ET CULTES



**Mme Evelyne Marendaz**  
**Municipale**

# Réalisation du plateau de la Gare

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m<sup>2</sup>

La construction du bâtiment de CFF SA s'est déroulée sur toute l'année 2023 et sa mise en service a eu lieu au printemps 2024. Au rez-de-chaussée, les occupants sont le supermarché Denner et un barbier ; le troisième espace est encore libre. Le P&R a été ouvert à la date du 15 décembre 2024 lors de l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF.

La construction pour la société Rives de Lavaux de quatre immeubles créant une entité qui suit la courbe du terrain et clôt la zone construite du plateau de la Gare, avance de bon train et les premier-ère-s habitant-e-s arriveront au printemps 2025.

Le développement du projet d'aménagement de la place de la Gare et du chemin de Courseboux s'est poursuivi pendant toute l'année 2024. Le projet a été soumis aux deux examens préalables de la DGMR et à la procédure 18m de CFF SA.

Au Bain des Hommes, la station de pompage du chauffage à distance par une boucle anergie régulée par l'eau du lac est terminée. La mise en place des conduites via la route de Lausanne est terminée. Le chantier se poursuit sur la rue de la Gare.

La construction et mise en œuvre du microgrid ou réseau de consommation propre suit son cours : les immeubles sont raccordés au fur et à mesure de leur mise en service. Tous les partenaires ont été alimentés par le marché régulé en 2024.



Plateau de la gare, Cully, janvier 2024. Photo A. Locher, swisscastles

## PPA « Ruvines Dessus »

Cully, chemin de Courseboux 2, Plant Robert : le point i s'est installé au rez le 1<sup>er</sup> mars 2024 et l'agence Lutry Voyages le 1<sup>er</sup> mai 2024. Ces deux organes se partagent le local. L'immeuble est complètement occupé.

Cully, jardin Rosalie de Constant : les travaux de préparation du jardin ont été réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2024. Les plantations et installations de mobilier ont été mis en place en automne 2024. Les luminaires seront installés début 2025 et le jardin sera ouvert en suivant.

Les travaux préliminaires concernant les collèges de la commune se sont poursuivis avec le concours du Canton. Un atelier participatif sur l'avenir du site du Genevrey a été réalisé en date du 31 août 2024.



Plateau de la gare, Cully, fin 2024. Photo A. Locher, swisscastles

# Bâtiments et location

## Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux.
- ✓ Etudes et projets liés aux bâtiments communaux selon les stratégies communales.
- ✓ Location des appartements.
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées.

## Bâtiments

Pour rappel, l'ensemble des travaux entrepris pour le patrimoine communal participe directement à la mise en œuvre du programme de législature et du plan énergie et climat. Chaque rénovation doit en principe conduire à baisser de 50% la consommation d'énergie du bien rénové et les matériaux doivent s'inscrire dans la conception de l'économie circulaire. Les extérieurs des immeubles doivent participer au réseau écologique régional, contribuer au développement de la biodiversité et limiter les effets d'îlots de chaleur. La valorisation du patrimoine immobilier collectif doit également prendre en compte la recherche de mixité sociale et de soutien à la vie locale et économique. L'aspect patrimonial est central pour nos biens et les mesures proposées viseront tant la conservation du patrimoine qu'une meilleure autonomie énergétique. Avant toute décision quant à l'avenir de l'un des immeubles, la Municipalité analyse le coût d'une rénovation et mise aux normes énergétiques et procède de cas en cas à une expertise immobilière. Sur cette base, elle élabore ou non une proposition de mise en vente.

### Entretien des immeubles en 2024

Le contrôle systématique des éléments sécuritaires est terminé. Des installations et mises en place doivent encore être réalisées.

Les études de base, notamment les cecb+ pour les immeubles qui nécessitent une rénovation à court-moyen, terme ont été réalisées. Des études de faisabilité et quelques expertises immobilières ont été accomplies. Dans certains cas, un relevé numérique a été commandé pour établir les plans.

L'année 2024 fut marquée par de nombreux problèmes de chauffage, l'entretien n'ayant pas été assez régulier durant les 10 dernières années. Fort de ce constat, le service des bâtiments a conclu plusieurs contrats de maintenance.

Année de fortes et fréquentes précipitations, 2024 fut aussi celle des nombreux cas d'infiltrations d'eau. Les investigations ont été faites et se poursuivent. Les travaux nécessaires sont en cours de planification et seront mis en œuvre en 2025.

Dans deux bâtiments, les conduites d'eaux usées ont cédé. Elles étaient encore en fonte. Afin de limiter le nombre de surprises de ce type, le service des bâtiments procédera au curage et à un passage caméra dans les canalisations de certains immeubles dans les années à venir.

### Etat des travaux en automne 2024

- Cully, rue du Temple 1 : en raison du traitement des oppositions, le chantier ne s'est ouvert qu'à fin août 2024. La fin du chantier, sauf imprévus majeurs, est planifiée pour l'été 2026.



Été 2023.



Début du chantier, août 2024.

- Cully, rue Davel 7 et 24 : les diagnostics et expertises de base ont été réalisés.
- Cully, Carrousel : sur la base de l'étude de faisabilité, les plans de mise à l'enquête et les appels d'offres sont en cours.
- Cully, Maison Jaune et jardin : les études de variantes de rénovation seront reprises en 2025 sur la base du cecb+, de l'étude de faisabilité et des projets présentés pour le jardin et son édicule.
- Cully, Auberge du Raisin : en raison de gros problèmes d'humidité, différentes investigations doivent être entreprises. Un préavis pour assainissement de la façade ouest et traitement des terrasses a été validé par le Conseil communal en décembre 2024.
- Cully, Temple : l'expertise concernant les molasses est faite, celles concernant les façades extérieures et les vitraux sont en cours.
- Cully, Vieux-Stand : remise à neuf du système d'évacuation des eaux usées.
- Epresses, Maison de Watteville, sentier des Vignes 1 : un projet prévoyant différents appartements au sein de l'immeuble est en cours de validation par le service des monuments et sites. La préparation d'un préavis destiné à l'élaboration du dossier de mise à l'enquête et à lancer les appels d'offres est en cours. Le crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis à fin 2025.
- Epresses, Corniche 24 : le choix des démarches à entreprendre pour définir l'avenir de cet immeuble est en cours ; une analyse des problématiques sécuritaires a été réalisée.
- Grandvaux, Collège des Monts : la nouvelle affectation de la parcelle sera soumise à l'enquête publique dans le cadre du plan d'affectation communal.
- Grandvaux, place du Village 7 : investigations et sécurisation de la partie ouest de la terrasse réalisées avant la saison d'été 2024.
- Riex, immeuble de la place R. Th. Bosshard : l'étude de faisabilité a été réalisée. Des travaux d'entretien ponctuels dans les appartements ont été faits.
- Riex, salle St-Théodule : validation par la DGIP de l'installation d'une PAC dans la partie inférieure du clocher.
- Riex, Corniche 22 : travaux de sécurisation, diagnostics et expertises réalisés.
- Riex, parking : la mise en conformité du système électrique est achevée ; l'arrêt de la CDAP (cour de droit administratif et public) a été mis en œuvre, les frais facturés ne concernent que l'entretien courant.
- Villette, chemin de Villette 1 : expertise concernant les molasses réalisée.
- Villette/Aran, Mariadoules : un espace a été aménagé pour le vigneron-tâcheron de la commune installé à Villette.
- Villette, Temple : réfection des fresques et nettoyage de taches d'humidité ; la pompe à chaleur est à changer et une analyse est en cours pour supprimer le chauffage électrique ; la poutraison du clocher doit être refaite.
- Infrastructures scolaires : travaux préliminaires en cours ; atelier participatif réalisé le samedi 31 août 2024.

# Location

## Location des salles communales

Vous trouverez, ci-dessous, le recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales, refuges et abri pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, séances, etc. Les répétitions régulières ainsi que les divers cours/réervations hebdomadaires ne sont pas comptés dans les locations. Par ailleurs, les annulations avant réservations définitives ne sont pas comptabilisées.

### Aran

**Salle des Mariadoules dont la salle du Conseil : 64 locations + 19 annulations dont 15 qui concernent 2 sessions d'ateliers de communication + 4x Conseil communal**

*Louée pour des cours de zumba tous les lundis soir, des cours de gym les mardis soir ainsi que des cours de yoga les mercredis matin en remplacement du Dojo. La Paroisse de Bourg-en-Lavaux a organisé un camp de jour et a disposé des locaux du 8 au 11 avril, pour les enfants de 6 à 10 ans. L'association « Les Amis du cinéma d'Aran » ont occupé les lieux du 12 au 18 août. La salle du Conseil a été mise à disposition du PPLS six fois.*

### Cully

**Ancien Pressoir (Maison Jaune) : 59 locations + 3 annulations**

**Cully Jazz Festival du 5 au 13 avril** : réservé du 18 mars au 13 avril.

**Lavaux Classic, festival du 20 au 30 juin** : réservé du 17 juin au 2 juillet.

*Mise à disposition pour des activités du passeport vacances les 17 et 19 juillet ainsi que du 27 novembre au 5 décembre pour l'atelier de bougies du Jardin d'enfants « Arc-en-Ciel ».*

**Complexe des Ruvines : 8 locations**

*Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE). Mise à disposition des salles de gym et de musique pour des activités du passeport vacances les 15, 16 et 18 juillet. La Gym Dames utilise la salle les lundis soir, la Gym Hommes les mercredis soir, la FSG l'utilise les lundis, mardis, mercredis et vendredis soir. Des cours de badminton sont également donnés les jeudis soir. Par ailleurs, le FC Vignoble utilise la salle les mercredis soir, uniquement durant la période hivernale. Les sociétés locales collaborent ensemble afin d'intégrer le FC Vignoble en hiver. Depuis cet été, des cours de basketball (Ball Academy Basketball) ont débuté les samedis et dimanches (de 09h00 à 16h00). Ils ont également lieu pendant certaines périodes de vacances scolaires.*

**Les Combles de la Maison Jaune**

*Mise à disposition pour des séances et formations internes ainsi que pour des cérémonies de mariage civil. Pour la deuxième année consécutive, l'association « Pro Senectute » (en devenir « Association B-e-L Equipe »), a également tenu ses séances « quartiers solidaires » dans cette salle.*

### **Refuge du Grand-Jorat (Cully) : 30 locations + 7 annulations**

Ouvert uniquement d'avril à décembre.

#### **Salle Davel : 45 locations + 4 annulations**

**Cully Jazz Festival du 5 au 13 avril** : réservé du 18 mars au 13 avril.

**Lavaux Classic, festival du 20 au 30 juin** : réservé du 17 juin au 2 juillet.

Mise à disposition pour des activités du passeport vacances le 19 juillet.

#### **Salle Dojo**

Les lundis et jeudis matin, location pour des cours de gym des paysannes vaudoises, les mardis matin pour des cours de qi gong et tai-chi. Les cours de yoga les dimanches matin ne sont plus dispensés depuis fin décembre 2023 et n'ont pas été remplacés afin de laisser plus de place pour les cours de judo.

Les cours de yoga du mercredi matin ont encore eu lieu à la salle des Mariadoules durant la période des travaux.

### **Epesses**

#### **Grande salle d'Epesses : 21 locations + 2 annulations**

Mise à disposition du Théâtre de la Dernière Minute d'Epesses pour ses répétitions dès janvier et son spectacle du 11 au 24 mars.

Mise à disposition pour les répétitions du Noël à Epesses avec les enfants du village tous les mercredis du 6 novembre au 4 décembre. Par ailleurs, la salle a été mise à leur disposition du 9 au 19 décembre.

### **Grandvaux**

#### **Grande salle de Grandvaux : 54 locations + 9 annulations + 1x Conseil communal**

Du 2 octobre 2023 au 16 avril 2024, mise à disposition de la salle à la Jeunesse de Grandvaux, les lundis et mercredis soir, pour des répétitions de théâtre avant leur spectacle des 23 et 24 mars 2024.

#### **Refuge de Grandvaux : 79 locations + 5 annulations**

Ouvert uniquement d'avril à décembre.

La Jeune Chambre Internationale de Lavaux a loué le refuge de Grandvaux pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la JCI de Lavaux. Bien entendu, la réservation a été offerte.

#### **Salle Boisée du Genevrey : 24 locations**

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment de la Fanfare de Grandvaux les jeudis soir, occasionnellement pour des assemblées des paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Louée également pour des cours de Danse Country tous les mardis et mercredis soir.

#### **Salle de gym du collège du Genevrey**

Cours de yoga les lundis et jeudis soir, cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soir, cours Jeunesse de Grandvaux les mardis soir ainsi que des cours gym dames et volley de La Formela les mercredis et jeudis soir. Louée également quelques fois pour des stages de danse et d'art martial. Entraînements en salle du FC Vignoble les lundis et mercredis soir, uniquement durant la période hivernale.

**Salles des Sociétés\* (8+2 annulations), Corto Maltese (36+2 annulations), et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) (4 locations + 1 annulation) : 48 locations + 5 annulations**

\*Louée pour des cours de yoga les lundis soir et mercredis matin. Les cours des mercredis soir se sont arrêtés fin juin. Des cours de pilates sont dispensés tous les mardis et vendredis matin. Mise à disposition pour des activités du passeport vacances du 15 au 17 juillet. La salle des Sociétés est louée dorénavant uniquement pour des cours sauf exception. En effet, la salle Corto Maltese est privilégiée pour les séances et séminaires.

## Rieux

**Arboretum : 44 locations + 6 annulations**

Mise à disposition pour des activités du passeport vacances les 16 et 17 juillet.

**Salle St-Théodule/carnotzet : 50 locations**

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soir, les mardis après-midi ainsi que les jeudis matin et soir dans la salle St-Théodule. Cette dernière est mise à disposition un samedi par année pour le marché de Rieux, en cas de mauvais temps. Elle a été louée à six reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que deux fois pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG a occupé les lieux 14 fois durant l'année, pour ses réunions. Le carnotzet a été mis à disposition 8 fois cette année pour le Petit train des vignes.

### Locations d'appartements et locaux

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Route de la Corniche 24 à Epesses | mise en location d'un local d'env. 25 m <sup>2</sup> à usage d'atelier, dès le 1 <sup>er</sup> mars |
| Rue de l'Indépendance 6 à Cully   | relocation d'un appartement de 2 pièces, au 1 <sup>er</sup> août                                    |
| Rue du Village 2 à Aran           | relocation d'un appartement de 4 pièces, au 1 <sup>er</sup> septembre                               |
| Rue de la Justice 6 à Cully       | relocation d'un appartement de 3,5 pièces, au 15 septembre  |
| Sentier des Vignes 1, Epesses     | bail à durée déterminée du 1 <sup>er</sup> décembre 2024 au 31 janvier 2026                         |

### Locations diverses

Relocation de diverses places de parc non rattachées à un immeuble, casiers de congélateurs et racks.

# Bibliothèque communale

L'année 2024 a été marquée par une série d'initiatives et de nouveautés qui ont renforcé l'attractivité et l'accessibilité de la bibliothèque communale. Les statistiques de prêt continuent d'afficher une progression régulière, signe de l'intérêt croissant des usager-ère-s pour les services proposés.

Dès la rentrée d'août, une légère modification des horaires d'ouverture a été mise en place pour mieux répondre aux besoins du public, avec une fermeture désormais à 18h30 les mercredis et jeudis.

Sur le plan numérique, la bibliothèque a enrichi son offre avec l'acquisition de deux liseuses, proposant une sélection de trente romans dans divers genres.

Dans une démarche de facilitation et d'accessibilité, des stickers de genre littéraire ont été introduits sur les ouvrages jeunesse et ados, permettant ainsi aux jeunes lecteurs de repérer plus facilement les livres correspondant à leurs goûts et intérêts.

Enfin, la participation au Cully Bazar a été un succès. La synergie avec le vide-dressing qui se tenait dans le hall de la bibliothèque a permis de créer un événement convivial et attractif.

## La bibliothèque en chiffres

Prêts : en 2024, le nombre de prêts et de prolongations continue sa progression et s'élève à 21'284 contre 19'098 en 2023, soit une augmentation de 2'186 prêts / prolongations (+11,5%).

Lectorat : en 2024, la bibliothèque compte 284 lecteur-trice-s actif-ve-s contre 280 en 2023. Le nombre de nouvelles inscriptions est de 66 cette année contre 77 en 2023.

Fonds : actuellement composé de 9'164 documents. Le nombre de documents acquis et traités en 2024 se monte à 786, contre 984 en 2023. Pour rester actuel et attractif le fonds est régulièrement agrémenté de nouveautés et débarrassé des documents dont le propos est obsolète ou en mauvais état physique. Comme chaque année, la bibliothèque a profité de son abonnement chez Bibliomedia pour étoffer ses collections d'environ 150 ouvrages, ceux-ci ont été changés à deux reprises.

Catalogue en ligne : en 2024, la moyenne de pages consultées quotidiennement s'élève à 16.

## Les activités

Cette année environ 330 personnes (hors visite de classe, visite d'UAPE et visite de crèche) ont profité des activités et rencontres proposées par la bibliothèque.

## **Contes**

7 février « Contes d'hiver » de l'Oreille qui parle.

4 septembre « Contes de la rentrée » de l'Oreille qui parle.

8 novembre « Mondes rêvés » Nuit du conte dans la salle des combles de la Maison Jaune avec Claire Heuwekmeijer suivi d'un moment convivial (agape et apéritif).

## **Atelier dessin manga**

Le 8 mai, deux ateliers d'initiation au dessin manga ont été proposés en collaboration avec l'école de dessin « Cordeb'art ».

## **Né pour lire**

Nous avons accueilli les tout-petits (0-4 ans) à 5 reprises avec l'aide d'une animatrice bénévole jusqu'au mois d'octobre. Suite au déménagement de la personne bénévole, la bibliothécaire a pris le relais pour assurer les animations des mois de novembre et de décembre.

## **Atelier cartes postales**

Le samedi 1<sup>er</sup> juin, Mme Nancy Mingard proposait un atelier d'écriture autour du thème des cartes postales à destination des ados et des adultes.

## **Vernissage**

Le jeudi 27 juin a eu lieu le vernissage de l'ouvrage « Mistletoe Bay » de l'auteur Olivier Graf paru aux éditions de la Rive. Cet événement a attiré une quarantaine de personnes environ.

## **Rencontre avec Laurence Voïta**

Le jeudi 19 septembre, nous avons accueilli l'autrice déjà confirmée, Laurence Voïta. Cette rencontre a été animée par Mme Sabine Dormond. Une quinzaine de personnes ont assisté à cette conviviale et intéressante rencontre.

## **Cully Bazar**

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, la bibliothèque a ouvert ses portes de manière exceptionnelle à l'occasion du Cully Bazar. L'expérience a été positive et a permis à plusieurs personnes ne connaissant pas la bibliothèque de découvrir le lieu. Un atelier de sensibilisation à la nutrition a été proposé aux enfants à cette occasion.

## **Opération cadeaux de Noël**

Du 4 au 20 décembre, les enfants ont pu emprunter des livres préalablement emballés dans du papier cadeau. Une étiquette avec des mots-clés et un âge conseillé était collée sur chaque emballage pour faciliter le choix. L'idée étant que les enfants attendent le jour de Noël pour déballer ce livre. Bien entendu, ces ouvrages devaient

être rendus à la date d'échéance. Cette opération cadeaux a beaucoup plu et sera très certainement reconduite en 2025.

### **Boîtes à livres**

Les boîtes à livres ont été triées et nettoyées à 12 reprises durant l'année.

### **Visites de classe**

Cette année une classe de 1P-2P nous a rendu visite à 4 reprises.



Un après-midi à la bibliothèque... 2024.

## **Paroisses et Cultes**

La paroisse réformée a pris congé de Madame Christine Girard et fait connaissance avec Madame Laurence Reymond, pasteure, qui partage la fonction avec Madame Vanessa Lagier.

Une partie des frises du Temple de Villette ainsi que la peinture du chœur ont été restaurées par les entreprises Sinopie et Entrée en Matière avec le suivi du service cantonal des Monuments et sites. Les moyens financiers investis sont partagés pour moitié entre la Fondation Germaine Parisod et la Commune.

Le Conseil communal a octroyé via le budget 2025 un montant de CHF 125'000.- pour la réfection de la partie basse du toit de l'église catholique.

# INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



**M. Jean Christophe Schwaab**  
**Municipal**

# Travaux et infrastructures

## Missions du service

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures communales, telles que : réseau routier et piétons, réseau d'eau potable, réseau d'eau des vignes, réseau d'éclairage public, mobilité, transports publics, signalisation, marquage, stationnement.
- ✓ Entretien des murs et coulisses du vignoble, stabilisation des glissements, suivi des syndicats d'améliorations foncières.
- ✓ Gestion de l'usage du domaine public, infos travaux, suivi des chantiers privés.
- ✓ Assurer et planifier l'entretien et le développement des projets.
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT).
- ✓ Préparation des préavis techniques.
- ✓ Coordination des travaux CFF, Ofrou, Canton.
- ✓ Relations avec d'autres services (télécom, gaz, électricité).

## Travaux plateau de la Gare à Cully

L'aménagement des constructions du plateau de la Gare s'est poursuivi avec la fin de la construction de l'immeuble propriété des CFF, et de l'aménagement du futur P+R situé en surface, au-dessus du parking public.

Plusieurs tâches administratives ont occupé le service des infrastructures tout au long de l'année : tarification du stationnement entre le P+R des CFF et le parking public, variantes de circulation en sous-sol suite à la mise en service du parking privé souterrain de l'immeuble des CFF, coordination des chantiers et de la signalisation routière, piétonne et transports publics, séances pour la mise au point du projet d'interface de la place de la Gare, éclairage public.

## Plan d'entretien des routes

Conformément au plan d'entretien, l'année 2024 a été consacrée à la mise au point du dossier technique pour la 1<sup>ère</sup> phase d'investissement des chemins agricoles. L'étude préalable de la planification communale pour la réfection des chemins agricoles de type AF (améliorations foncières) a été réalisée.

Cette étude a pour but d'exposer la vision d'ensemble des besoins de la Commune de Bourg-en-Lavaux sur une période prospective de 10 ans. Cette vision d'ensemble dresse l'inventaire de certains ouvrages à réfectionner, selon un ordre de priorité défini en raison de l'état de dégradation.

Il est à noter que l'inventaire global peut porter sur diverses problématiques telles que la réfection de chemins agricoles, la récolte et l'évacuation des eaux, la lutte contre l'érosion (construction de collecteurs nouveaux ou réfectionnés, remise à ciel ouvert de ruisseaux), la mise en place d'un réseau écologique avec réalisation d'éléments fixes (haies, arbres isolés, etc.) ou encore une étude en aménagement du territoire coordonnée avec les améliorations foncières.

Cette étude préalable présente l'inventaire des ouvrages identifiés par le service des Infrastructures à réaliser ou réfectionner le programme d'exécution ainsi que le devis estimatif de l'ensemble des travaux, pour toute la période de planification et pour chaque étape de réalisation.

Cette étude est nécessaire à la justification agricole des chemins et pour l'obtention des subventions cantonales et fédérales.

### **Préavis n° 7/2023, RC 763, sortie d'Epesses et pont des Luges**

Le crédit d'investissement a été octroyé par le Conseil communal lors de la séance du 9 octobre 2023. Conditionné à la décision positive du législatif communal, le projet a obtenu ensuite l'accord de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) et celui de la DGE (Direction générale de l'environnement).

Les aspects administratifs étant terminés, une séance d'information publique s'est déroulée à la grande salle d'Epesses le 27 mars. Le projet a pu débuter avec la séance de coordination fixée au 1<sup>er</sup> mai.

Cet important chantier devisé à 3 millions de francs a nécessité une préparation importante avec le déplacement du feu et la modification des phases de circulation dans Epesses. Les places de stationnement ont dû être déplacées d'une part dans le centre du village et, d'autre part, sur la route de la Corniche en direction de Chexbres.

Si pour les travaux de démolition, la circulation a été maintenue, la phase des travaux spéciaux a nécessité la fermeture complète de la Corniche du 10 juin au 16 août. A l'issue de cette phase critique, la circulation a pu être rétablie.

Les travaux se sont poursuivis avec la construction de la nouvelle estacade supportant le trottoir, puis la reconstruction complète de la chaussée et des canalisations. Les travaux se sont terminés conformément au planning, en décembre. La circulation a été rétablie et la population a retrouvé les places de stationnement comme avant les travaux.

Sur le plan technique, nous pouvons remercier les mandataires qui ont parfaitement géré le déroulement du chantier puisque tout s'est déroulé sans problème particulier. Quelques craintes étaient à attendre notamment pour l'acheminement sur site de la foreuse de plus de 50 tonnes. Le chantier sera totalement terminé en 2025 avec la mise en place de la barrière du trottoir et la pose du revêtement routier définitif.



Ancien support corrodé, 10 juin 2024.



Installation pour le forage des pieux, 26 juin 2024.



Coffrage du pont des Luges, 12 juin 2024.



Estacade et parement en pierre naturelle  
2 octobre 2024.

### **Préavis n° 4/2023, Interface de Pra Grana**

Les travaux d'aménagement se sont poursuivis durant le 1<sup>er</sup> semestre. D'entente avec le voyer des routes, le tronçon concerné par cet aménagement a pu être fermé à la circulation durant une semaine ce qui a permis à l'entreprise de génie civil de réaliser le revêtement de la chaussée en une seule fois et dans un laps de temps beaucoup plus court.

A la suite de ces travaux, les marquages au sol et la signalisation verticale ont été réalisés. Notre partenaire pour l'éclairage public a terminé le projet avec la pose des nouveaux luminaires. L'interface a été inaugurée le 17 décembre.

## **Traversées de Riex et d'Epesses**

Durant l'année, le projet a poursuivi son évolution et différents caps ont été franchis, notamment un 2ème passage devant la SCEP (sous-commission des espaces publics) de la DGMR, réunissant plus de 13 spécialistes en mobilité, sécurité, urbanisme et architecture.

Cette commission est consciente des enjeux de sécurité que représente le partage de la voirie dans un espace aussi restreint et attractif de surcroît. Dans les faits, c'est essentiellement la nature des lieux et les aménagements qui dicteront la vitesse effective des usager-ère-s en traversée des villages de Riex et d'Epesses.

La commission félicite la commune pour la finesse de l'analyse et la qualité du travail. Il s'agit d'un projet hors du commun dans un site exceptionnel qui retranscrit les attentes de ses administré-e-s. Elle invite tous les acteur-trice-s à chercher des solutions originales pour une situation si particulière, tant du point de vue de ses qualités que de ses contraintes.

Dans ce contexte, la commission recommande d'adapter le projet selon les points d'attention suivants :

- accessibilité aux arrêts de bus ;
- clarification des traitements des sols et de la végétalisation ;
- vérification de la pertinence de l'allongement de la circulation alternée.

Outre le projet d'aménagement, la question d'un concept touristique global reste ouverte.

A la suite de l'analyse de cette commission, les mandataires ont adapté le projet en tenant compte des recommandations. Une séance de présentation devant les membres de la Municipalité a été organisée le 26 août. Le projet se poursuit avec la réalisation des plans nécessaires à l'examen préalable auprès des services cantonaux.

## **Route de Grandvaux / Hôpital de Lavaux**

La collaboration entre les représentants de l'Hôpital de Lavaux et la commune a débuté en 2023 avec la délivrance du permis de construire, et s'est poursuivie cette année tant sur le plan administratif que sur le plan technique puisque les travaux ont débuté en mai avec la phase préliminaire d'installation du chantier.

Ci-après les principales activités :

### Réunions et décisions clefs

De nombreuses séances se sont déroulées pour rédiger et régler la convention entre la commune et l'hôpital. Cette convention définit les rôles et les responsabilités pour chacune des parties dans le cadre des aménagements qui touchent le domaine public. Elle règle les aspects fonciers (servitude) et d'entretien par exemple.

En parallèle de cet accord, les parties concernées, sous l'égide du Canton, ont mis au point le dossier de subventionnement pour les travaux nécessaires à la déviation du ruisseau du Champ Noé. Là aussi, une convention de subventionnement est

nécessaire avant de débiter les travaux. Plusieurs séances se sont déroulées réunissant les chefs de service d'infrastructures et de l'assainissement, les représentants de la Direction générale de l'environnement, le bureau d'ingénieurs spécialisés en étude hydraulique et d'environnement ainsi que les représentants du maître de l'ouvrage et les représentants des Autorités communales.

- Mobilité et accès

Suivant le plan de déviation établi par le service des infrastructures, les travaux ont été réalisés sur la route de Grandvaux par la construction d'une rampe métallique et l'aménagement d'un trottoir provisoire équipé d'un passage pour piétons éclairé.

Ces aménagements ont pour but de dévier le trafic piéton en provenance du quartier des Colombaires ou du centre-ville afin d'éviter le conflit avec le trafic du chantier. En effet, l'accès principal au projet de l'hôpital se fait par la route de Grandvaux sur l'axe piéton du sentier de Champ Noé. Il était donc primordial de les dévier par le sud de la route de Grandvaux.

- Etat d'avancement du chantier

Pour la commune, et situés sous la future rampe d'accès au sous-sol de l'hôpital, les collecteurs communaux et la conduite des fontaines ont été remplacés.

Les mandataires de l'hôpital ont débuté les travaux de terrassement et la poursuite des aménagements liés à l'installation de chantier, grues, centrales à béton, bases de vie, bureaux, accès, pompage des eaux. De nombreux camions de chantier ont et continuent de transiter par la rue de la Gare pour évacuer les matériaux en place.

- Aspects environnementaux

Plusieurs éléments d'aménagement du ruisseau du Champ Noé sont en cours de discussion et seront développés en 2025.



Début du terrassement, 23 avril 2024.



Installation de chantier, 16 octobre 2024

## **Planification des travaux de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes)**

La DGMR a contacté la commune car plusieurs tronçons de route à charge du Canton doivent être entretenus les revêtements devenant de plus en plus usés. Ces travaux touchent l'axe d'ouest en est soit depuis le Châtelard (Lutry) jusqu'au carrefour du Nez sous Chenaux. D'abord planifiés en 2024, ils seront finalement réalisés en 2025.

## Voies de communication, travaux d'entretien

Dans le cadre du budget, les travaux suivants ont été réalisés.

Outre les aménagements de la route de Grandvaux, plusieurs tronçons du réseau routier ont fait l'objet de réfections ponctuelles des dégradations des revêtements bitumineux : giratoire de Rieux, route du Signal, carrefour route de Chincuz, chemin du Pré-Vert, carrefour route de Savigny, chemin des Granges, route de Puidoux, centre-ville à Cully.

## Office fédéral des routes (OFROU)

Cette année, ce sont les tunnels de Chauderon et de la Criblette (voie montagne) qui ont été réfectionnés. Ces importants travaux ont été réalisés uniquement de nuit. Grâce à la pose d'équipements spéciaux de part et d'autre des tunnels, les nuisances sonores ont été abaissées d'environ 15 à 20 décibels.

Sur le plan technique, la commune a fourni de l'eau pour permettre le renforcement des voûtes par le forage de clous scellés dans la roche. A la suite de cette première étape, le béton existant des tunnels a été déstructuré par l'action d'un fraisage mécanique sur une profondeur d'environ 20 cm. Puis un fil étanche a été fixé avant le bétonnage des nouvelles voûtes, à l'aide d'un coffrage mobile de 100 tonnes avançant par étapes successives, sur les quelques 300 mètres des tunnels.

Pour la réalisation de ces travaux, les entreprises spécialisées se sont organisées en deux consortiums d'entreprise, l'un s'occupant uniquement des travaux dans les tunnels et l'autre pour tous les autres travaux hors tunnels.

Sur le plan administratif, plusieurs séances ont été nécessaires pour cadrer la convention fixant les conditions et les éléments financiers pour la fourniture de l'eau et son assainissement. Régulièrement, le service des infrastructures et les représentants du maître de l'ouvrage sont appelés à collaborer pour régler l'impact des travaux autoroutiers sur le domaine public communal et pour surveiller les conditions régissant les nuisances de ce chantier vis-à-vis de la population.

Rappelons que le 4 mars, l'Ofrou a organisé une séance publique d'information à la salle Davel sur les travaux 2024.

## CFF, ligne de Berne, entretien du tronçon Lausanne Palézieux

Pour mémoire, la Municipalité avait fait opposition à ce projet en 2023. Durant l'année, plusieurs séances se sont déroulées entre les représentants du projet, l'Office fédéral des transports et la commune.

Les principaux points d'opposition étaient : la gestion du bruit et la simultanéité des chantiers de l'Ofrou et des CFF, les emprises au sol, la fourniture de l'eau et son assainissement, la protection des captages des Dares et de la Cornallaz, ainsi que l'information à la population.

En fin d'année, une convention définitive a été signée entre les CFF et la commune.

## Réseau électrique

La Romande Energie a procédé au démontage des lignes aériennes situées entre Cully et Riex, le long de la route de la Corniche. Ces travaux ont permis de raccorder en souterrain l'ensemble des habitations du secteur. En novembre, les lignes ont été démontées. Pour mémoire, la loi Lavaux encourage la suppression des lignes aériennes (article 10 de la LLavaux du 12.02.1979).

## Murs et chemins

En début d'année, un glissement de terrain est survenu dans le vignoble juste à l'entrée de Riex côté Epesses au lieu-dit « La Guey ». Ce glissement a provoqué l'effondrement de plusieurs murs et d'une coulisse. Le géologue cantonal s'est déplacé et a commandé de suite un rapport géologique sur cet évènement.

Ce glissement a provoqué une chute de quelques cailloux sur la route cantonale. Par chance, il n'y pas eu d'accident. Une entreprise a été mobilisée pour purger les pierres déplacées par le glissement et pour sécuriser la route. Des investigations ont été réalisées sur les canalisations en amont et une surveillance du glissement est en place.



Glissement la Guey, 19 janvier 2024.

# Construction du réseau de chauffage, Cully

L'entreprise Holdigaz a poursuivi ses travaux de construction du réseau de chauffage à distance. Dès la reprise de janvier, la circulation a été fortement perturbée par le démarrage des fouilles dans le giratoire de la Gare à Cully en direction de la route de Grandvaux. L'objectif était de construire ce réseau avant le démarrage du chantier de l'hôpital planifié dès le mois de mai.

Ces travaux ont nécessité une coordination entre le constructeur et la commune. Des panneaux d'information ont été installés aux entrées de la commune pour renseigner les automobilistes sur la difficulté de transiter par Cully. La gestion du trafic piétonnier dans ce quartier n'a pas été simple en raison également de la construction des collecteurs du bâtiment Plan Robert.

Une fois ce tronçon construit, les travaux se sont déplacés à la route de Lausanne pour débiter le dernier tronçon pour lier la station du Bain des Hommes avec le giratoire de la Gare de Cully en transitant par la rue de la Gare.

## **Préavis n° 1/2024, Remplacement d'une conduite d'eau sous pression et d'un collecteur d'eaux usées**

Cette demande de crédit a été acceptée lors de la séance du 5 février par le Conseil communal.

Le remplacement de ces deux réseaux, initialement prévu à la fin des travaux du plateau de la Gare et de ceux de l'hôpital, a été conditionné par la réalisation du réseau de chauffage à distance (CAD) que construit la société Holdigaz.

Pour mémoire et en résumant rapidement, le premier tracé du CAD passait en forage dirigé sous les voies CFF depuis le Bain des Hommes jusqu'au centre du plateau de la Gare, puis le réseau distribuait les immeubles nouvellement construits et allait au final raccorder le site de l'Hôpital de Lavaux.

Pour des raisons techniques liées aux multiples risques de forage dirigé sous les voies du chemin de fer, le tracé a été corrigé et a fait l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête publique. Ce nouveau tracé transite notamment par la route de Lausanne, la rue de la Gare et la route de Grandvaux.

La construction de ce nouveau tracé a été planifiée pour 2024. C'est la dernière étape avant sa mise en service. Si pour la route de Lausanne et celle de Grandvaux, les conduites communales sont neuves, il n'en va pas de même pour celles de la rue de la Gare. Comme mentionné ci-dessus, elles doivent être remplacées, idéalement en même temps que la construction des conduites du chauffage à distance.

C'est la raison pour laquelle, en 2023, les services techniques ont travaillé de concert avec la société Holdigaz pour mettre au point ce projet. Les contraintes sont élevées notamment en raison du trafic routier, piétonnier et commercial. La rue de la Gare est un axe prioritaire qui coupe le bourg de Cully et le transit des quelques 3'300 véhicules/jour. Il aurait alors été contreproductif de reporter le remplacement des

conduites communales ultérieurement, ce qui impliquerait, outre les problèmes de trafic, de nouvelles nuisances pour les riverain-e-s.

En fin d'année, les travaux débutés en juillet ont traversé le giratoire du Carrousel et amorcé la montée de la rue de la Gare. Force est de constater que l'encombrement du sous-sol a grandement contribué à ralentir le planning initial. Les travaux continueront en 2025.



Route de Lausanne, Cully, 17 avril 2024.



Route de Lausanne, Cully,  
24 juillet 2024.

## Mobilité et transports publics

La Municipalité a déposé son rapport-préavis n° 4/2024 lors de la séance du Conseil communal du 6 mai. Il répond point par point à la motion « pour une mobilité multimodale cohérente et planifiée assurant la sécurité des usagers à Bourg-en-Lavaux ».

En parallèle, la Municipalité a déposé le préavis n° 6/2024 pour un plan de la mobilité scolaire et seniors. L'association transports et environnement (ATE) a été mandatée pour la mise au point de ce plan. L'étude sera finalisée en 2025.

La mise en œuvre du plan de la mobilité a débuté avec différentes actions telles que : l'établissement des dossiers pour l'abaissement des régimes de vitesse, la poursuite de l'installation de bornes de recharge, la correction des endroits dangereux et des mesures prioritaires, les taxis à la demande, l'usage des parkings.

Durant l'année, le service des infrastructures entretient régulièrement des contacts avec les entreprises de transports publics qui desservent le territoire communal.

Pour les CFF, des arrêts de substitution ont été définis en cas d'avarie sur un train nécessitant un transfert des voyageurs par les bus des transports publics fribourgeois. Durant les travaux de la RC 763 à Epesses, la ligne 382 de Car Postal a été déviée par la route du lac jusqu'à Corseaux puis Chexbres. Les transports publics lausannois, actifs avec la ligne 47 jusqu'à Pra Grana, ont présenté leur projet de transition énergétique concernant l'extension de l'électrification de leur réseau.

# Réseau d'eau potable

## Présence de métabolites du chlorothalonil dans le réseau d'eau

La concentration des métabolites de chlorothalonil dans l'eau brute du Bain des Dames n'a pas baissé cette année. Cette ressource reste donc hors-service et l'eau n'est pas distribuée à nos abonné-e-s. Trois variantes d'étude sont en cours d'analyses en 2024.

### Etude par filtration

Cette année, nous avons remis des échantillons d'eau du puits du Bain des Dames à une entreprise active dans la désinfection de l'eau potable et la filtration. Ils ont procédé à des essais de filtration pour éliminer les métabolites du chlorothalonil. Ces essais se sont révélés concluants et ils nous ont remis une estimation du coût au m<sup>3</sup>.

### Etude par échange d'eau souterraine

Nous avons mandaté un géologue, le professeur Aurèle Parriaux, qui a élaboré le projet de construction d'une station de pompage en 1996, pour nous proposer une solution permettant de diminuer ces concentrations dans l'eau pompée. L'objectif technique est de favoriser l'apport d'eau du lac dans la nappe phréatique qui est alimentée par le coteau.

Ces études se poursuivront en 2025. Pour mémoire, deux substances sont particulièrement recherchées, les métabolites R471811 et R417888. La Confédération applique le principe de précaution pour ces substances qui sont interdites de vente depuis le 1er janvier 2020.

## Présence de PFAS dans le réseau d'eau

Dans le cadre d'une campagne nationale d'analyse de l'eau potable, l'Office cantonal de la consommation (OFCO) a décelé des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS, de l'anglais per- and polyfluoroalkyl substances, que l'on prononce « pifasse ») dans une des ressources de la Commune de Bourg-en-Lavaux.

A aucun moment le service communal des eaux n'a distribué une eau potable non-conforme aux normes en vigueur. Toutefois, en prévision d'un abaissement probable de la quantité cumulée de PFAS admise dans l'eau potable, la Municipalité a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour se conformer à ces futures normes (déjà en vigueur dans l'Union Européenne). Par ailleurs, des investigations sont en cours pour déterminer l'origine de ces PFAS, de concert avec tous les acteur-trice-s concerné-e-s.

Pour mémoire, rappelons les éléments suivants : fabriquées par l'industrie depuis des décennies, les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) forment un groupe de produits chimiques difficilement dégradables. Parmi elles, on peut citer les PFOS (acide perfluorooctane sulfonique et ses sels) et les PFOA (acide perfluorooctanoïque et ses sels), deux composés entièrement fluorés.

En raison de leurs propriétés techniques, ces deux substances ont été utilisées pendant de nombreuses années dans divers processus et produits industriels, notamment dans les textiles, les appareils électroniques, les enduits pour le papier, les peintures, les mousses anti-incendie et les farts. Elles se distinguent par leur stabilité biologique, chimique et thermique ainsi que par leurs propriétés hydrofuges et anti-graisse.

Bien que l'UE ait entre-temps largement interdit l'utilisation des PFOS et des PFOA afin de réduire les risques potentiels pour la santé et l'environnement, ces substances sont toujours décelées dans l'environnement, la chaîne alimentaire et le corps humain.

Les PFAS s'accumulent notamment dans les aliments d'origine animale et l'eau potable. Des valeurs maximales pour certaines PFAS, telles les PFOS et les PFOA, ont déjà été définies dans l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD). L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) prévoit par ailleurs de reprendre la valeur maximale applicable à la « somme PFAS » introduite dans la directive de l'UE sur l'eau potable 2020/2184.

## Restrictions d'eau

Il n'y a pas eu de restriction d'eau en 2024.

## Visite de contrôle de l'Office cantonal de la consommation

Tous les 4 ans, des inspecteurs de l'Office cantonal de la consommation (OFCO) demandent de consulter notre manuel d'autocontrôle et font une visite de tous les ouvrages du réseau d'eau. Leur but est de s'assurer que nous respectons la législation et que tous nos ouvrages sont en bon état. Après la visite, ils envoient à la commune un rapport qui liste les points positifs et les points négatifs. Pour certains points, des délais sont imposés par l'OFCO et pour d'autres points nécessitant des travaux d'envergure des délais sont fixés à la commune.

## Travaux d'urgence au réservoir des Granges

Des racines sont apparues à l'intérieur du réservoir des Granges sous le niveau d'eau. C'est un signe que l'étanchéité du mur n'est plus garantie et que des eaux sauvages pourraient affecter la qualité de l'eau. Nous avons contacté une entreprise pour

qu'elle dégage le mur et l'étanchéifie. Selon le rapport reçu après la visite de l'OFCO, ce réservoir devra être soit refait, soit supprimé.

## Fuites sur le réseau de distribution d'eau

Route des Granges à côté du réservoir des Granges, Riex

Route de la Côte-aux-Vignes entre les nos 15 et 21, Cully

Route de la Tour-de-Gourze à côté du no 14, Riex

Chemin de Bahyse derrière le no 27, Cully

Chemin de la Mouniaz, Cully

Rue Davel 16, Cully

Chemin des Echelettes, Aran

Route de la Petite Corniche, Aran

Bâtiment du sauvetage, Cully

Route de Puidoux, Grandvaux

Chemin de la Branche, Grandvaux

Route de la Tour-de-Gourze, Riex.

## Principaux travaux d'entretien

Différents travaux d'entretien courant et administratifs ont été réalisés durant l'année par le service des eaux :

- Suite et fin des travaux de curage des drains sous le réservoir de la Segnire.
- Nous avons profité de l'ouverture de la route qui mène aux anciens abattoirs par Holdigaz pour le chauffage à distance pour remplacer la conduite d'eau des fontaines de Cully.
- 48 compteurs d'eau ont été achetés pour remplacer ceux vétustes chez les abonné-e-s (Cully-Riex-Epesses).
- Début des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable à la rue de la Gare. Travaux réalisés en même temps que la pose des deux conduites du chauffage à distance par Holdigaz et du remplacement de la conduite d'eau usée.

## Source de l'Arabie

Le dossier pour la protection des zones de captage de cette ressource, qui a été mis à l'enquête publique en 2021, a poursuivi le processus de légalisation cette année.

Une étude agronomique a été commandée d'entente avec la Direction générale de l'environnement et la Municipalité. Elle a pour but d'analyser les conditions actuelles des exploitations agricoles présentes dans le secteur et les futures conditions d'exploitation une fois les zones de protection légalisées.

Une étude a été également commandée au Centre de recherche sur l'environnement alpin, afin de mettre en rapport la sensibilité de la source face aux changements climatiques en cours et à venir.

Il est nécessaire aujourd'hui de déterminer comment vont évoluer les ressources en eau afin d'anticiper au mieux des potentielles pénuries pour son approvisionnement. La source de l'Arabie est une ressource particulièrement importante pour l'alimentation en eau potable de la commune de Bourg-en-Lavaux et elle pourrait être impactée par l'évolution climatique.

Le but de ce projet est donc d'utiliser un modèle hydrologique conceptuel afin de modéliser le débit de cette source et de tester différents scénarios d'évolution climatique. Cela permettra de mettre en évidence les tendances d'évolution possibles du débit de cette source à l'horizon 2100, sous réserve que les caractéristiques hydrogéologiques de la source restent les mêmes dans le futur.

## Préavis n° 16/2023, Remplacement d'une conduite d'eau sous pression dans le secteur Chauderon – Genevrey à Grandvaux

Ce préavis concerne le remplacement de plusieurs conduites vieillissantes dans les secteurs de Chauderon - Genevrey - Boverde, à Grandvaux. Il s'agit de travaux d'entretien et de corrections liés au passage de la conduite sous la chaussée de l'autoroute et de défense incendie du tunnel de Chauderon entre autres. Les travaux ont été mis à l'enquête publique du 30 août au 29 septembre 2022. Le préavis a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 9 octobre 2023.

Les travaux ont débuté en janvier 2024 et se sont terminés en décembre. Des délais d'attente sur des pièces spécifiques ont provoqué un basculement des travaux au chemin de la Boverde pour le remplacement de la conduite et la remise en état du revêtement routier de ce chemin. Ce chantier a nécessité une collaboration importante avec l'Ofrou tant sur le plan technique que sur le plan financier. Néanmoins, après de multiples discussions et va et vient entre les bureaux d'ingénieurs mandatés et le maître de l'ouvrage, les travaux ont pu se réaliser conformément au plan.



Caisson contre le bruit, 2 juillet 2024.



Fouille en parallèle des escaliers du Genevrey, 16 juillet 2024.

## Principaux travaux d'entretien

Différents travaux d'entretien courant et administratifs ont été réalisés durant l'année par le service des eaux :

- Poursuite de la mise à jour du PDDE (Plan de la distribution de l'eau) par notre bureau conseil en études hydrauliques.
- Remplacement d'une conduite suite au chantier de la parcelle 5676.
- Mise en place d'un drainage barrage pour la protection des fondations de la pension de Gourze.
- Pose d'une tri vanne au carrefour de la route de Crétaz et de la rue de l'Ancienne poste, Grandvaux.
- Curage des drainages de la source des Dares, Epesses.
- Entretien et révision annuelle des bornes hydrantes.
- Réparation d'une fuite sur le réseau d'eau des vignes à la Barberone, Grandvaux.
- Réparation d'une fuite sur le réseau d'eau des vignes et travaux de génie civil à la route de Chatagny, Aran.
- Fourniture et pose de 5 compteurs spéciaux pour les travaux autoroutiers.
- Curage des drainages sous le réservoir de la Segnire, Cully.
- Remplacement des joints d'étanchéité de la porte du réservoir d'Epesses.
- Curage et inspection TV des drains du réservoir du Genevrey, Grandvaux.
- Remplacement des luminaires dans les cuves du réservoir du Genevrey, Grandvaux.
- Fauchage des toitures des réservoirs.

## Source de la Jamaire

Située en dessus de l'autoroute, différents travaux de chemisage des collecteurs existants d'eaux usées et d'eaux claires qui transitent dans les zones de protection doivent être effectués.

Un rapport TV a été commandé à une entreprise spécialisée. Le plan des zones de protection a été également mis à jour.

Pour les travaux de mise en conformité de ce secteur, une demande de crédit sera déposée au Conseil communal en 2025.

## Service du contentieux

Deux objets ont été traités par la Commission de recours en matière de taxes communales. Cette commission est appelée à statuer sur différents litiges qui

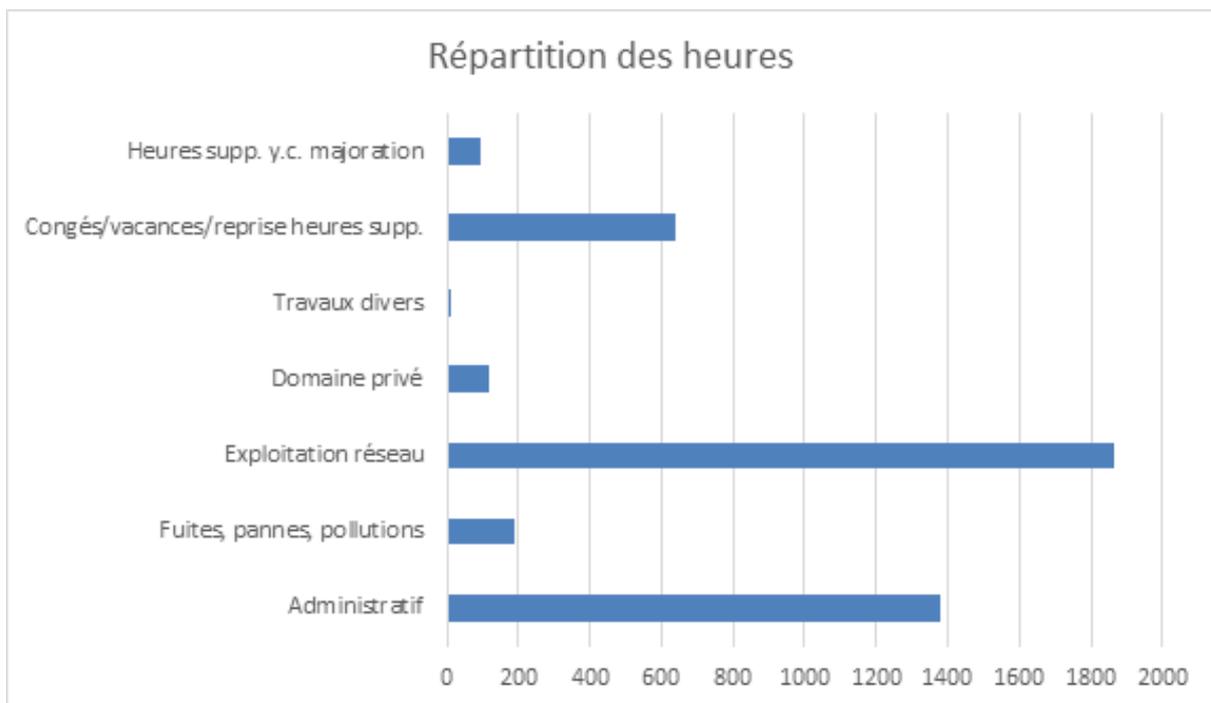
surviennent suite à la facturation communale pour la consommation d'eau et l'épuration. Sans évoquer dans ce rapport la nature des conflits, ce type de dossier requiert du service une enquête préliminaire chronophage et un exposé rigoureux des faits.

## Projets en cours

Conformément au plan des investissements et au PDDE (Plan de la distribution de l'eau). Le service a débuté l'étude de la construction du nouveau réservoir de Gourze et sa liaison avec le réservoir des Crêts, via les Neyrulles.

Situé au point culminant du territoire communal, la procédure ne sera pas de tout repos car cet ouvrage se trouve en zone forêt, archéologique et en limite avec la zone de protection de la source de l'Arabie.

## Répartition des heures du personnel



# Eclairage public

## Rénovation du parc d'éclairage

La procédure pour la rénovation du réseau d'éclairage public (préavis 19/2022) est terminée. La phase de réalisation a débuté cette année et se terminera à la fin de l'année 2025.

Le mandataire et le service des infrastructures collaborent tout au long de l'année pour la coordination des travaux.

Dans un premier temps, l'éclairage du bourg de Rieux a été partiellement renouvelé. Des travaux de génie civil ont été réalisés pour la pose des nouvelles armoires.

Les luminaires routiers sont en cours de remplacement sur l'ensemble du territoire communal.



Giratoire de la Gare Cully, 3 février 2025.



Câblage pour socle armoire EP Rieux,

27 août 2024.

## Travaux d'entretien

Malgré le renouvellement en cours du réseau d'éclairage, il faut tout de même intervenir sur le solde des luminaires existants en attente d'être renouvelés. Ces opérations se font au cas par cas et au minimum de ce qui doit être garanti. Si un luminaire doit être remplacé, il l'est directement avec un nouveau modèle.

# Mobilité

## Transports publics

Notre Commune a la chance de pouvoir compter sur quatre gares et haltes CFF (Cully, Epesses, Grandvaux et Villette), sur deux lignes différentes (lignes du Simplon no 100 et Lausanne-Berne no 250). Elle est aussi desservie par les lignes de bus 381 (Cully-Palézieux via Riex, Grandvaux et Forel) et 382 (Cully-Palézieux via Riex, Epesses et Chexbres) de Car Postal et 47 des TL (Grandvaux, Pra Grana – Port de Pully), ainsi que par les bateaux de la CGN (en saison).

## Rail

La Municipalité a continué son engagement et son lobbying pour améliorer l'offre dans les gares communales (cadence au « vrai » quart d'heure à Cully et liaison directe avec la Broye depuis Grandvaux). Le Canton est toutefois seul commanditaire de l'offre et donc seul maître des horaires. Les retards des travaux de la gare de Lausanne rendent en outre impossible certaines améliorations de cadences. Toutefois, l'horaire 2025 a apporté quelques changements positifs pour la Commune : meilleures cadences vers Lausanne depuis Cully, cadence à la demi-heure à Villette en direction de Lausanne, liaison directe avec Fribourg depuis Grandvaux. Seul ombre au tableau, la perte des liaisons directes depuis Grandvaux vers Renens et Morges. La Municipalité a par ailleurs continué à mettre la pression sur les CFF pour que les gares de Grandvaux et Villette soient mises aux normes LHand ; ces travaux seront normalement entrepris dès 2027. La gare d'Epesses quant à elle ne pourra malheureusement pas l'être en raison de sa topographie, mais les CFF ont mis en place un service de substitution dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Enfin, la Municipalité a pris acte avec satisfaction de la fin des travaux de la marquise du quai 2 à Cully.

## Bus

Depuis le changement d'horaire de décembre 2021, les hauts de la Commune bénéficient de la ligne 47 des TL toutes les demi-heures et d'une cadence renforcée sur la ligne 381 de Car Postal qui dessert désormais le bourg de Grandvaux et l'hôpital de Lavaux. La nouvelle interface de transports publics à Pra Grana (préavis 04/2023), qui répond à toutes les normes en matière de sécurité et d'accessibilité, est opérationnelle depuis fin 2024. Elle a été adaptée pour la future électrification de la ligne 47 que les TL vont réaliser prochainement. Afin de baisser le prix des transports publics dans cette zone, cet arrêt et celui de Pra Forny ont été mis à cheval sur deux zones « mobilis » (12 et 19), ce qui répond à une demande de longue date de la Commune.

Force est toutefois de constater que cette nouvelle offre n'est pas encore assez utilisée par la population qui ne la connaît pas encore bien. Des efforts de communication seront entrepris en 2025.

## Navigation

Suite au tragique naufrage du S/S « Simplon » et à la destruction du débarcadère de Cully, la Municipalité est intervenue avec succès auprès de l'Etat et de la CGN pour que notre débarcadère soit réparé avant la belle saison. Aucun frais n'a été mis à la charge de la commune.

## Plan communal de mobilité / Plan mobilité seniors et scolaire

Le rapport final du plan de mobilité communal a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 6 février (préavis 04/2024). Sa mise en œuvre va se poursuivre.

Suite à l'adoption du préavis 05/2024 par le Conseil communal, la Commune a démarré l'élaboration d'un Plan de mobilité scolaire et d'un plan de mobilité seniors, conjointement avec l'Association Transport et Environnement. Des questionnaires ont été envoyés aux habitant-e-s âgé-e-s, aux enfants scolarisés, à leurs parents et aux enseignant-e-s, afin de connaître leurs habitudes, attentes et problèmes en matière de mobilité. En outre, un cours pour les seniors intitulé « être et rester mobile » a été organisé le 28 octobre à la Salle Davel avec une trentaine de participant-e-s. Les résultats des questionnaires et de l'atelier participatif seront connus et mis en œuvre en 2025.

## Règlement communal des taxis

Depuis 2020, une nouvelle législation cantonale (il n'en existait pas jusqu'alors) donne au Canton la compétence de réguler les taxis et les voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC, type « Uber »). Elle prescrit les conditions auxquelles les communes peuvent accorder des concessions pour l'activité de taxi, qui entraîne un usage accru du domaine public, notamment des places de stationnement spécifiques et de l'utilisation des voies « bus et taxis » lorsqu'elles existent. Les anciennes communes de Bourg-en-Lavaux n'avaient pas de règlement spécifique en matière de taxis. Les anciennes concessions ont été révoquées lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation cantonale avec laquelle elles n'étaient plus compatibles.

Bien que plutôt bien desservie par les transports publics, Bourg-en-Lavaux a besoin de taxis. En effet, elle a une population plus âgée (et donc moins mobile) que la moyenne et se situe dans une région à la topographie difficile. En outre, de nombreuses zones d'habitations sont assez éloignées des arrêts de transports publics, lesquels ne sont en outre de loin pas tous compatibles avec la LHand et donc peu accessibles aux personnes à mobilité réduite. De plus, la présence sur notre territoire de l'hôpital de Lavaux, dont les patient-e-s et visiteur-euse-s sont souvent âgé-e-s, nécessite l'existence de services de transports individualisés. Enfin, les lignes de transports publics (et leurs horaires et cadences) ne sont pas toujours très adaptées aux besoins en matière de mobilité de notre population, notamment lorsqu'il faut se rendre ailleurs

qu'en centre-ville. La Municipalité tient compte de cette situation en soutenant les « taxis du jeudi », qui permettent à la population habitant loin de Cully de s'y rendre le jeudi matin à un tarif préférentiel.

Le Conseil communal a donc adopté un règlement communal des taxis (préavis 18/2024), qui prévoit le nombre et les conditions des concessions communales de taxis. Ce règlement et ses dispositions d'exécution (notamment les tarifs) doivent encore être approuvés par le Canton avant d'entrer en vigueur. L'appel d'offre pour les concessions aura lieu en 2025.

## Informatique et Internet

En 2024, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour améliorer le niveau de cybersécurité de l'administration communale. Dans le cadre de la protection des données, une charte spécifique au programme du contrôle des habitant-e-s a été signée par toutes les utilisatrices et utilisateurs. Le développement du logiciel des locations de salles et refuges nécessite un suivi particulier. Les échos relatifs au site internet communal sont dans la plupart des cas positifs.

